

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
88, RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 2Y1

LE 26 SEPTEMBRE 2018

VOLUME 140

MONIQUE J. LE CLERC, o.c.r.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU

Me GENEVIÈVE RICHARD

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER,
Procureure générale du Québec

Me MAXIME LAGANIÈRE,
Directeur des poursuites criminelles et
pénales

Me VINCENT RIENDEAU,
Procureure générale du Québec

Me RAINBOW MILLER,
Femme autochtone du Québec

Me DAVID CODERRE,
Association des policières et policiers
provinciaux du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....	4
Préliminaires.....	5
Alexandre Deslauriers St-Jean.....	9
Me Hélène Sioui Trudel.....	9
Arna Moar.....	9
Bridget Tolley.....	132

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-858 Présentation PowerPoint de Me Hélène Sioui
Trudel sur le pédiatrie Sociale en communauté
..... 9

P-859 Présentation PowerPoint de M. Deslauriers St-
Jean sur le Centre de pédiatrie sociale de
Manawan, Centre Mihawoso..... 10

P-860 Lettre d'appui, document du Dr. Julien, etc. en
liasse..... 10

1 OUVERTURE DE L'AUDIENCE

2 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les
4 Autochtones et certains services publics au Québec,
5 présidée par l'Honorable Jacques Viens, est
6 maintenant ouverte.

7 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

8 Alors, bonjour. Bienvenue en cette autre journée de
9 nos audiences à Val-d'Or en territoire anichinabé.
10 Alors, je vais commencer par demander aux procureurs
11 de s'identifier pour les fins de l'enregistrement.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD,**

13 **PROCUREURE POUR LA COMMISSION VIENS :**

14 Bonjour, Monsieur le Commissaire. Geneviève Richard
15 pour la Commission.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Bienvenue, Me Richard.

18 **Me RAINBOW MILLER,**

19 **PROCUREURE POUR FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC :**

20 Bon matin, Monsieur le Commissaire. Rainbow Miller
21 pour Femmes Autochtones du Québec.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Bienvenue, Me Miller.

24 **Me VINCENT RIENDEAU,**

25 **PROCUREUR POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

1 Bonjour, Monsieur le Commissaire. Vincent Riendeau
2 pour la Procureure générale du Québec.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bienvenue, Me Riendeau.

5 **Me VINCENT RIENDEAU :**

6 Merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, Me Richard, vous allez nous présenter le
9 programme de ce matin?

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Parce qu'évidemment, le mercredi comme le mardi,
14 les audiences ont lieu seulement le matin à cause
15 des disponibilités des lieux...

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

17 Exactement.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... et de la salle.

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Exactement.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors...

24 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

25 Donc, on va tenter d'être brefs, mais pertinents.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 C'est ça.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 Donc, ce matin, on a un panel qui va être très
5 intéressant. Le panel est composé de monsieur
6 Alexandre Deslauriers Saint-Jean, qui est infirmier
7 de formation et Directeur du Centre de pédiatrie
8 sociale de Manawan, le Centre Mihawoso. Si je le
9 prononce bien?

10 Ensuite, on a madame Arna Moar, qui est membre
11 du Conseil d'administration du Centre Mihawoso et
12 coordonnatrice du Principe de Jordan à Manawan.

13 Nous avons également Maître Hélène Sioui
14 Trudel, qui est cofondatrice et conseillère
15 stratégique et conseillère juridique principale de
16 la Fondation du Docteur Julien, criminologue de
17 formation, avocate, médiatrice accréditée et
18 entrepreneure sociale. Me Trudel a apporté une
19 contribution particulière dans les dossiers
20 d'envergure en matière de santé et des services
21 sociaux des peuples Autochtones. Donc, la
22 Fondation du Docteur Julien est un partenaire
23 important du Centre de pédiatrie sociale de
24 Mihawoso.

25 Donc, ce sera nos trois témoins pour le matin.

1 Ensuite, le procureur Paul Crépeau va prendre la
2 balle au bond avec un procureur... avec un témoin,
3 pardon, pour la police, qui suivra.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors, nous allons procéder à l'assermentation. Je
6 comprends qu'un de nos témoins témoignera sur son
7 serment d'office?

8 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

9 Exactement.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Et les autres, une affirmation solennelle,
12 j'imagine?

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Exactement. Fait que deux ...

15 -----

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Et puis, j'ai... je me suis dirigée vers le
2 droit avec Me James O'Reilly pour les
3 revendications territoriales, puis enfin, j'ai co-
4 fondé la fondation du Docteur Julien pour les
5 enfants qui sont issus d'un milieu de vie très
6 difficile. Et puis, le droit intégré que j'ai
7 ajouté au modèle.

8 Donc aujourd'hui, ce que je veux vous
9 présenter, c'est vraiment pourquoi... ce qui attire
10 les communautés Autochtones comme Manawan vers
11 le... une pédiatrie sociale.

12 Donc, je vais vous parler du modèle, bien sûr,
13 et de la valeur ajoutée du droit à ce modèle qui
14 est, en fait, vient distinguer les soins par
15 rapport à d'autres modèles. Et puis, je vais vous
16 présenter aussi des stratégies qu'on... que j'ai
17 développées avec des partenaires pour les enfants,
18 qui peuvent aussi inspirer les communautés
19 Autochtones, parce que vous allez voir, il y a un
20 fil conducteur et c'est vraiment les valeurs
21 profondes de respect des droits de l'enfant qui
22 sont au coeur de ça.

23 Donc, j'y vais de ce pas. J'ai environ
24 quarante-cinq (45) minutes, alors, je vais vous
25 présenter les tragédies de façon assez rapide,

1 parce que tout le monde connaît ça. Je veux dire,
2 il y a eu des rapports de la Commission Royale,
3 quatre mille (4 000) pages qui ont énuméré beaucoup
4 les problèmes qu'on vit et puis, des solutions. Il
5 y avait plusieurs... et cette Commission Viens qui
6 est très précis sur des questions. En fait, comme
7 on sait, qui ont... prennent leurs sources dans les
8 relations humaines.

9 Donc, rapidement, la tragédie, en fait, on
10 constate qu'il y a des iniquités imposées aux
11 enfants, puis ça crée un problème social et de
12 graves injustices.

13 Puis comme le Docteur Julien, en fait, il
14 s'excuse, il est en clinique, il pouvait pas venir
15 ici et il est très, très malheureux de ça, mais en
16 fait, il envoie sa femme.

17 Donc, je porte sa parole aussi. Mais lui dit
18 qu'un enfant vulnérable, c'est un enfant qui est
19 blessé à travers différentes causes dans son corps,
20 dans son coeur et dans son âme. Et tout ça, ça
21 fait que il y a un risque d'atteinte à son droit
22 de... d'être en santé globalement, à son droit de
23 se développer pleinement.

24 Donc, c'est les mots du Docteur Julien. C'est
25 vraiment la base de la pédiatrie sociale. On sait

1 que la province intervient dans la vie des enfants
2 Autochtones et des familles Autochtones. Il y a eu
3 une... des articles de journaux récemment, dont
4 Gabrielle Duchaine... "Duchaine", oui, qui écrivait
5 "Des enfants Autochtones blessés par la DPJ."

6 On sait, la Commission en a parlé de long en
7 large, vous avez eu des témoins et ce qui m'a
8 marquée, c'est ce cri que cet enfant de trente (30)
9 ans maintenant énonce et ça m'a brisée et puis on
10 pourrait dire que ça m'a déchiré l'âme. Et ça, ça
11 rejoint un peu beaucoup ce que le Docteur Julien
12 dit quand l'enfant est blessé dans son corps, dans
13 son coeur et dans son âme, c'est ce que la
14 pédiatrie sociale... bien, c'est ce à quoi la
15 pédiatrie sociale s'intéresse.

16 On sait qu'il y a des barrières, mais il y a
17 des barrières additionnelles à la santé globale des
18 enfants Autochtones. Bon, tous les enfants qui
19 vivent dans des milieux difficiles, ils ont une
20 participation limitée de l'enfant et de ses proches
21 à la décision qui les concerne. Il y a un manque
22 d'accès à des soins et des services cohérents. Et
23 le mot "cohérent" est la clé dans la pédiatrie
24 sociale. Et les communautés se sentent désengagées
25 par rapport à la vie de... que leurs enfants

1 vivent, et les familles sont affaiblies. Et en
2 plus, les Autochtones ont cette barrière
3 additionnelle de non-reconnaissance des droits
4 ancestraux issus de traités. Et des multiples
5 excuses fondées sur le droit constitutionnel pour
6 financer de manière discriminatoire les soins et
7 services.

8 Donc, c'est une... ce sont des barrières qui
9 font que il y a des iniquités dans la province ici
10 et ailleurs d'ailleurs. On sait que les enfants
11 Autochtones sont honteusement laissés pour compte
12 alors que leur territoire ancestral abrite une
13 richesse économique importante.

14 Donc, on sait aussi, on sait beaucoup de
15 choses finalement, hein? On... ç'a été répété et
16 répété, mais si je mets les points pour qu'on
17 puisse voir pourquoi on est ici aujourd'hui, mais
18 le rapport en mai... deux mille dix-huit (2018),
19 pardon, auquel je vais faire référence un peu plus
20 tard, le rapport national qui a été présenté dans
21 le cadre du Groupe de travail sur l'examen
22 périodique universel des droits des... de l'homme.
23 Moi, j'appelle... de la personne finalement, mais
24 ça s'appelle comme ça. Mais il relève que le taux
25 élevé de pauvreté, d'insécurité alimentaire, des

1 disparités accrues en matière de santé, le faible
2 taux d'emploi, et cetera, c'est des choses qu'on
3 connaît, mais qu'on répète encore en deux mille
4 dix-huit (2018).

5 On sait que les enfants affaiblis, appauvris,
6 se voient refuser le droit de se développer
7 pleinement. En fait, pas le droit de se développer
8 pleinement, mais le droit de développer pleinement
9 leur plein potentiel.

10 Donc, on parle de mortalité infantile, de
11 faible poids à la naissance. Une fréquence et
12 gravité des maladies chroniques. L'insécurité
13 alimentaire, bien sûr, qui affecte la croissance.
14 Les blessures, les mortalités non intentionnelles,
15 mais qui sont... qu'on peut prévenir. De mauvaise
16 santé dentaire, de... un taux d'obésité et de
17 complications qui s'ensuivent. Des jeunes ayant
18 des troubles de comportement qu'on peine à
19 comprendre.

20 Donc, on sait aussi - et ça, les gens en
21 parlent très peu, c'est des connaissances en
22 neurosciences. Et là, c'est intéressant, puis
23 peut-être que la caméra peut montrer ça aux gens
24 qui nous regardent, parce que c'est une très grande
25 tragédie, et puis, moi, je trouve que c'est une

1 injustice fondamentale que on peut... on n'a rien
2 fait ou très peu pour concentrer les services et
3 les soins et les ressources financières pour
4 attaquer ce problème de non-stimulation ou très peu
5 de stimulation qui fait que le cerveau est... la
6 morphologie du cerveau est affectée.

7 Et si on peut voir au... dans l'image du
8 cerveau de gauche, la formation normale, on peut
9 voir que... moi, ce que je décris, c'est des
10 autoroutes. Donc, le cerveau, tu peux dire à
11 l'enfant - va chercher la balle en arrière de la
12 porte. Apporte-là à maman dans la cuisine. Poum!
13 Poum! Poum! Il s'en va, mais là, ce qui a pas été
14 stimulé, ou très peu, il va aller derrière la
15 porte, il va s'arrêter là, il va revenir les mains
16 vides. Il a pas les... il a pas eu la chance de...
17 et le droit d'avoir des stimulations du cerveau
18 adéquates. Mais là, on voit, c'est la négligence
19 extrême, hein?

20 Et ça, vous allez voir, on ne blâme pas les
21 parents, on blâme la société qui ne... et les
22 gouvernements qui ne mettent pas les ressources à
23 la bonne place. Bien sûr, il y a plein de gens qui
24 ont des problèmes, il faut mettre dans le fond,
25 mais visons la source de la société, notre richesse

1 que sont les enfants.

2 Et ça, c'est quelque chose, j'espère, qui va
3 vous marquer, Monsieur le Commissaire, le cerveau,
4 le développement du cerveau, on peut mettre un tas
5 d'argent pour essayer de réparer... le cerveau de
6 l'enfant ou le stimuler à l'âge adulte, parce que
7 tout ça va faire que les... l'adversité va
8 s'imprégner dans le cerveau et ça va le suivre
9 jusque dans l'âge adulte avec toutes les maladies
10 chroniques qu'on connaît chez les populations
11 Autochtones et les populations défavorisées. C'est
12 inacceptable. C'est une injustice incroyable
13 lorsqu'on sait au moins selon la recherche, on sait
14 ces choses-là depuis mille neuf cent quatre-vingt-
15 dix-sept (1997) au moins. On est en deux mille
16 dix-huit (2018). Donc, c'est un cri d'alarme,
17 c'est vraiment... il faut faire quelque chose.

18 Il y a le jugement de valeurs aussi et puis
19 là, j'ai retrouvé... des jugements de valeurs des
20 peuples Autochtones, ça remonte à, je pense, aux
21 premiers pas, aux premiers contacts. Il y a
22 Gabriel Sagard qui a visité mes ancêtres en seize
23 cent trente-deux (1632). Il jugeait que la façon
24 d'élever les enfants des Hurons-Wendats était
25 inadéquate puisqu'ils les laissaient faire, ils les

1 punissaient pas. Il avait l'impression que ils
2 respectaient pas les Aînés. Et puis, ça produisait
3 de mauvais enfants. Et ça date de seize cent
4 trente-deux (1632).

5 Et puis, on peut comprendre que il y a les
6 valeurs occidentales qui ont pris préséance au
7 Canada, au Québec, et puis, que tout le système est
8 basé sur les valeurs occidentales. Qu'est-ce que
9 sont ces valeurs occidentales? C'est un enfant qui
10 est incapable, hein? C'est un enfant qui doit être
11 silencieux. C'est un enfant qui a pas acquis le
12 langage. C'est un enfant qu'on doit porter sa
13 voix. Les parents sont concernés seuls pour élever
14 leurs enfants selon les normes acceptées. C'est un
15 système de protection qui est basé sur la
16 dénonciation anonyme et secrète. C'est un système
17 dont l'État a pris la... en charge la décision
18 exclusive par rapport à la trajectoire de vie de
19 l'enfant basée sur leur compréhension de la
20 situation.

21 C'est un enfant qui est normalement absent de
22 la... de... des discussions concernant sa vie et
23 c'est bien sûr des décisions qui sont imposées à
24 l'enfant pour son propre bien, pour son intérêt
25 supérieur et les... toute l'histoire qu'on connaît.

1 C'est un enfant, finalement, qui est un être
2 en devenir. Et ça, j'aimerais ça que vous vous
3 rappeliez de ça, parce que il y a une différence
4 fondamentale avec les sociétés Autochtones et un
5 être que je vais vous présenter plus tard dans ma
6 présentation, un être en devenir par rapport à un
7 être qui vit au présent, un être qui existe, parce
8 que dans les sociétés Autochtones, l'enfant, c'est
9 un être de lumière qui est présent dans tout ce
10 qu'on fait. C'est un enfant qui s'exprime, qui se
11 fait entendre tout de suite dans... Je sais pas si
12 vous avez eu la chance de... d'entendre les
13 professeurs Guay et Grandmont qui ont fait des
14 études là-dessus? Les enfants sont entendus et
15 puis, on sait, on les prend au sérieux.

16 C'est une prise de décision démocratique,
17 comment on participe. L'enfant est présent et
18 puis, c'est une décision, bien sûr, qui est
19 consensuelle.

20 Bien, c'est pas étonnant qu'on entend un choc
21 culturel avec... devant les tribunaux. Et il y a
22 une confrontation de valeurs. Là, si... je voulais
23 vous surprendre, j'avais un son de tonnerre, parce
24 que c'est ce qui se passe devant la Cour, un
25 tonnerre dans le coeur, un tambour qui bat dans le

1 coeur de... des êtres humains qui doivent subir
2 le... les valeurs, le jugement de valeurs.

3 On reconnaît que les réalités sont autres,
4 hein? On sait que les besoins et intérêts de
5 l'enfant, ils sont pas bien définis. On sait que
6 les parents souffrent, on sait que il y a une
7 disparité alarmante de ressources. Alexandre va
8 vous en parler tantôt, mais vous savez très bien,
9 il y a des communications limitées entre
10 professionnels. Bon, ils se parlent pas.
11 L'hôpital, la Protection de la Jeunesse peut-être
12 un petit peu, mais sur le plan de l'école, des
13 travailleurs sociaux, les gens ne se parlent pas,
14 si bien qu'un enfant peut avoir un cinq à dix
15 places de... pour son problème qui a été, bon, par
16 rapport à l'école, par rapport à la Protection de
17 la Jeunesse, par rapport... c'est un cafouillis
18 complet.

19 Et le parent, là-dedans, doit collaborer. Ça
20 veut dire qu'il faut qu'il comprenne quelque chose
21 là-dedans et on pense qu'il comprend, puis il y a
22 un niveau de... intense de surveillance des
23 familles démunies. Intense... La police, la
24 Protection de la Jeunesse, la... les travailleurs
25 sociaux, et cetera, ce qui fait que il y a une

1 violation des droits fondamentaux, parce qu'on n'a
2 pas saisi l'ensemble des besoins de l'enfant.

3 Oui, on dit en pédiatrie sociale - il y a un
4 cri d'alerte lancé par les enfants et c'est le
5 temps d'agir maintenant. Maintenant!

6 Donc, je vais vous proposer un nouveau
7 paradigme, un changement de paradigme qui est le
8 modèle canadien de pédiatrie sociale en communauté
9 que le Docteur Julien a fondé et que j'ai... auquel
10 j'ai intégré le droit.

11 Donc, qu'est-ce que c'est, la pédiatrie
12 sociale en communauté? C'est un modèle novateur de
13 médecine. C'est vraiment de la médecine, ça
14 intègre les données probantes en médecine.

15 Tous les enfants dont le développement est
16 compromis par la présence de conditions de vie
17 difficiles dans leur milieu. Ça intègre le droit
18 et le travail social à la médecine. Ça mise sur la
19 participation réelle de l'enfant et de son milieu
20 dans les... décisions qui les concernent.

21 Et c'est pour... tout ça, c'est pour lui
22 assurer, en proximité avec sa communauté, des soins
23 intégrés et adaptés à l'ensemble des besoins de
24 l'enfant. Et dans le respect de l'ensemble de ses
25 droits, ce qui fait qu'on peut respecter son droit

1 au développement de son plein potentiel.

2 Vous allez comprendre que le modèle de
3 pédiatrie sociale, ça s'apparente au modèle de la
4 roue de médecine qui a été développée et, en fait,
5 je vais vous présenter, suite à cette diapo, le
6 cadre conceptuel. Mais retenons ici qu'on... tous
7 les soins et les services sont orientés vers la
8 trajectoire de vie et que c'est pas linéaire, c'est
9 vraiment circulaire, et c'est ce qui est important.

10 Donc, le modèle, vous voyez, le modèle de...
11 du cadre de continuum du mieux-être de santé
12 mentale des Premières Nations qui avait été pensé
13 en décembre deux mille quatorze (2014), on sait que
14 dans les Premières Nations, le cercle et les
15 valeurs au niveau de... des... de la pensée
16 concentrique, c'est très fort. Et donc, c'est pas
17 étonnant que Manawan s'intéresse de façon si
18 importante à la pédiatrie sociale. Et d'autres
19 communautés d'ailleurs qui frappent à nos portes.

20 C'est parce que le message porté par la
21 pédiatrie sociale, ça... est basé sur les relations
22 humaines. En premier, il faut comprendre, il
23 faut... Avant de comprendre, il faut apprivoiser,
24 c'est-à-dire bâtir une relation de confiance avec
25 les gens qu'on tente d'aider, hein? Il faut qu'ils

1 comprennent qu'ils sont aussi importants que le
2 médecin, que le travailleur social. Ils ont des
3 choses à apporter. Donc, il faut qu'ils se sentent
4 à l'aise.

5 Et le deuxième, s'ils sont à l'aise, on peut
6 commencer à partager les connaissances sur
7 l'histoire de vie de l'enfant. Pourquoi il a mal
8 au ventre? Pourquoi il a ce problème? Est-ce que
9 c'est parce que il est sourd? Hein? Il a un
10 trouble de comportement, est-ce qu'on a pensé que
11 l'enfant pouvait être sourd? Parce que Monsieur le
12 Commissaire, on voit ça. On donne des médicaments
13 à des enfants ou on donne des services à un enfant,
14 on n'a pas compris le diagnostic complet, parce que
15 on peut pas faire ça. On peut pas espérer faire ça
16 dans un bureau seul quand il y a une multitude de
17 problèmes, quand on fait face à la... pardon,
18 comorbidité et des traumas complexes. C'est
19 impossible. Donc, il faut se mettre ensemble
20 autour d'une table comme on le fait ici pour
21 essayer de comprendre la situation.

22 Ensuite de ça, on peut assez vite décoder le
23 langage, décoder qu'est-ce qui se passe, parce
24 qu'un enfant qui est présent va réagir. Et puis on
25 va pouvoir décoder son langage verbal et non

1 verbal. La maman qui pleure parce qu'elle entend
2 la DPJ dire qu'elle est incompétente, il faut la
3 consoler, il faut aller la consoler, puis en la
4 consolant aussitôt, parce que on dit - t'sé, t'as
5 raison, l'autre a tort. T'sé, on est ici pour
6 comprendre et donc, il faut consoler quand on est
7 dans un cercle, il faut procéder à toujours être en
8 lien de confiance.

9 Donc, ensuite de ça, on va pouvoir agir, mais
10 agir ensemble sur un consensus. Et tous les gens
11 autour de la table, autour du cercle, font partie
12 de la solution, parce qu'ils ont fait partie du
13 décodage.

14 Donc, comment on fait ça? C'est vraiment
15 qu'on bâtit une maison pour guérir les enfants
16 laissés pour compte dans la communauté. Donc, on
17 utilise des multiples stratégies. Vous allez voir,
18 je vais vous en parler tantôt, pour répondre aux
19 besoins de l'enfant.

20 Donc, c'est... il y a huit clés en pédiatrie
21 sociale. Je vais passer rapidement, parce que je
22 fais pas un cours de pédiatrie sociale ici, mais
23 juste pour que vous compreniez pourquoi ça
24 intéresse Manawan et d'autres communautés.

25 En premier, on parle des droits. Et vous

1 allez voir comment on intègre les droits, parce que
2 normalement, les systèmes sont divisés en silos,
3 donc, la Protection de la Jeunesse va être
4 concernée par rapport vraiment à la protection de
5 l'enfant, mais en faisant, ce faisant, bien, peut-
6 être qu'ils vont violer le droit à l'éducation et
7 le droit à la famille, le droit de se développer
8 pleinement, le droit complet, parce qu'ils vont pas
9 lire la... dans ces systèmes, qu'ils soient le
10 système de la santé, le système de l'éducation, on
11 a... on n'est pas formés, en fait, pour lire les
12 droits dans son ensemble. Et le professeur John
13 Topping de... dans (inaudible), là, il dit que pour
14 vraiment que la santé des enfants soit assurée, la
15 santé globale, il faut qu'on intègre les droits.
16 Et vous allez voir pourquoi.

17 Donc, je viens de dire qu'il faut intégrer
18 la... nous, notre base de travail, c'est la
19 Convention relative aux droits de l'enfant, mais
20 bien sûr, chez les Autochtones, il y a aussi la
21 Convention de la déclaration des enfants. Il y a
22 aussi la Déclaration des peuples Autochtones. On
23 peut adapter, c'est un modèle qui s'adapte très
24 bien pour répondre aux besoins de l'enfant.

25 Il faut écouter activement l'enfant, puis être

1 guidé par l'enfant. Il faut pratiquer l'article de
2 décoder le langage. Pourquoi l'enfant
3 participerait pas parce qu'il parle pas? Bien oui,
4 mais il a un langage, l'enfant, puis c'est à
5 l'adulte à essayer de réapprendre le langage qu'on
6 a perdu.

7 Il faut relier les services pour assurer une
8 cohésion et c'est ce que fait un centre de
9 pédiatrie sociale. Il va relier les soins de
10 santé, l'éducation, la justice, la culture, les
11 loisirs, l'environnement, les politiques pour que
12 ça fasse du sens, parce que avoir cinq à sept plans
13 d'action, ça fait pas de sens pour la famille ni
14 pour l'enfant.

15 Donc, ça va aussi renforcer les forces de
16 l'enfant en offrant des opportunités, parce qu'un
17 enfant qui est dans... qu'on dit qu'il vit dans des
18 situations difficiles, il va avoir tendance à avoir
19 des échecs par-dessus des échecs et des échecs. Il
20 faut se rassembler pour lui donner des opportunités
21 pour créer des réussites par-dessus des réussites
22 et des réussites, et c'est ce qui va faire qu'il va
23 pouvoir construire son identité, son self-esteem,
24 son estime de soi et avoir une balance au lieu
25 d'avoir des tendances suicidaires, d'avoir des

1 maladies chroniques, d'avoir... de ne pas
2 s'intéresser à... au monde qui l'entoure.

3 Il faut mobiliser pour ça les familles. Il
4 faut aussi mobiliser les communautés qui se sentent
5 un peu laissées de côté dans les décisions qui
6 concernent l'enfant.

7 Je vous ai fait un petit rappel de qu'est-ce
8 qu'il faut pas pratiquer la pédiatrie sociale. Je
9 vas pas prendre le temps ici de vous expliquer,
10 parce que j'ai passé rapidement, mais pour vous
11 faire un rappel lorsque vous passez à travers les
12 documents.

13 Passons maintenant à la valeur ajoutée du
14 droit dans le modèle. J'ai intégré le droit, parce
15 que fondamentalement, les enfants, quel que soit
16 leur milieu, quel que soit leurs milieux sociaux,
17 économiques, doivent tous avoir le même droit de
18 naître en santé, se développer, de développer le
19 plein potentiel quel que soit le milieu. C'est un
20 droit fondamental même si c'est pas codifié. C'est
21 un droit qui existe moralement, puis c'est dans la
22 société qu'on doit soutenir.

23 Le droit est intégré et basé sur la
24 philosophie que j'appelle "GOPE". Et pour votre
25 connaissance si vous voulez pousser plus loin,

1 "GOPE" est un protecteur, un bouclier spirituel des
2 Indiens de la Nouvelle-Guinée. Et donc moi,
3 j'utilise ce terme-là, parce que j'ai... avec les
4 enfants du Comité des droits des enfants de deux
5 mille huit (2008) jusqu'à deux mille onze (2011),
6 on a développé le cercle de l'enfant que je vais
7 parler... je vais vous parler rapidement tantôt.

8 C'est une philosophie qui dit que chaque
9 enfant a au moins une force. Chaque enfant a au
10 moins une force et on doit, pour que cette force se
11 développe, il doit y avoir des opportunités et ces
12 opportunités-là doivent être multiples. Donc, on
13 doit travailler en partenariat pour développer
14 ce... ces opportunités-là, c'est pas juste le papa
15 ou la maman qui font ça, c'est la communauté
16 entière. C'est avec les professionnels. C'est
17 avec tous les gens qui s'intéressent à l'enfant et
18 j'espère que c'est toute la société.

19 Et c'est ça qui fait pour nous que l'équité
20 peut être possible à travers un travail trans-
21 systémique à travers les systèmes. À travers les
22 système qui comprend aussi l'enfant. Et là, je
23 vous parlais tantôt d'un être qui a vécu ça dans
24 les années... en fait, qui est mort le six (6) août
25 mille neuf cent quarante-deux (1942), le Docteur

1 Janusz Korczak. Et déjà, dans la Première Guerre
2 mondiale, il avait décrit vingt-trois (23) droits à
3 l'enfant.

4 Le premier, c'était le droit d'être aimé. Il
5 faut pas oublier le droit d'être aimé. Juste
6 prendre un enfant dans ses bras ça l'aide le
7 cerveau à se développer. Et le regarder, lui
8 sourire, ça prend pas des milliers de dollars pour
9 faire ça. Il faut avoir une communauté qui est en
10 santé. Il faut avoir des ressources pour aider
11 la... communauté à reprendre un élan de santé.
12 Donc, pour mieux accompagner ces enfants.

13 Et il disait aussi - il faut... il a le droit
14 d'avoir les conditions optimales pour grandir et se
15 développer pleinement, développer son potentiel.
16 Déjà là, dans les années mille neuf cent dix-huit
17 (1918), mille neuf cent vingt (1920), avant la
18 Déclaration de Genève. C'est important.
19 D'ailleurs, avec la Déclaration de Genève, le
20 Docteur Korczak disait que les adultes ont confondu
21 les obligations avec le droit des enfants. Il
22 disait "Les adultes ont confondu l'obligation". Il
23 y avait pas... il ressortait pas de la Déclaration
24 de Genève le droit des enfants, mais l'obligation
25 des adultes envers les enfants, puis c'était pas la

1 même chose pour le Docteur Korczak.

2 Les problèmes de santé des enfants, pour nous,
3 cachent une violation de leurs droits fondamentaux.
4 On pense au droit au logement. Le logement
5 insalubre va causer des maladies chroniques de
6 respiration chronique, l'asthme. Va causer du
7 stress, par exemple. Donc, on peut pas déconnecter
8 la vie, tous ces éléments de la vie de l'enfant à
9 ses droits de se développer pleinement et toutes
10 les conditions qu'il faut, puis qui sont
11 nécessaires pour que l'enfant développe pleinement
12 son potentiel.

13 Donc, les ressources, on sait qu'il y a les
14 ressources communautaires insuffisantes. Bien,
15 c'est un droit fondamental que... qui est violé,
16 parce que l'enfant a pas droit à ces services-là.
17 Parce qu'il est Autochtone, bien voyons. Quelle
18 injustice. Quelle injustice inacceptable. On peut
19 pas se baser sur les droits... sur le droit
20 constitutionnel pour priver des enfants, parce que
21 ils sont sur un territoire et pas sur un autre dans
22 la même province. C'est inacceptable.
23 Inacceptable!

24 Et donc, la reconnaissance des droits et
25 des... ancestraux, et issus de traités est

1 fondamentale ici. C'est un nouveau paradigme,
2 parce qu'autour de la table, il y a pas juste un
3 médecin, il y a le réseau familial et chacun a un
4 rôle à jouer. Le réseau famille, par exemple, va
5 identifier, va nous aider à identifier des sources
6 de stress toxiques.

7 Le stress toxique, c'est tous les éléments de
8 conditions de vie qui nuisent à sa santé. Donc, le
9 logement, mais aussi l'exclusion sociale, être
10 exclu de l'école, parce qu'il a un trouble de
11 comportement, le manque de diagnostic complet,
12 parce qu'on pense qu'il y a un TDAH ou qu'il est
13 autiste. Bien non, il a pas ça, parce que on n'a
14 pas compris tous les éléments, toutes les facettes
15 de sa vie.

16 Donc, il faut avoir la famille autour, les
17 amis, sa famille, tous ceux avec qui ils sont
18 confiants pour partager l'histoire de l'enfant.
19 Ça, c'est de la bonne médecine, parce que la
20 médecine va intégrer les données probantes, va
21 entendre et va pouvoir déceler les problèmes de
22 l'enfant.

23 Et les sciences sociales aussi vont se joindre
24 là pour faire de l'accompagnement et donner accès
25 aux services de l'enfant. Qu'est-ce qui manque

1 ici? Il manque l'enfant. Pas en pédiatrie
2 sociale, l'enfant est toujours présent en pédiatrie
3 sociale, qu'il soit tout petit ou plus vieux, il
4 est toujours présent et on ne discute jamais de son
5 dossier, là, ou de son cas sans sa présence, parce
6 que l'enfant, c'est pas un "cas", c'est un être
7 humain.

8 Donc... mais on fait pas ça tout seuls, on
9 fait ça dans la pensée du droit, parce que les
10 enfants ont un ensemble de droits comme tout être
11 humain, mais en plus, on a une convention relative
12 aux droits de l'enfant. Donc, il faut toujours
13 penser à l'ensemble des droits. Chaque action
14 qu'on prend doit pouvoir répondre à l'ensemble de
15 ses droits, pas juste la protection, puis pas juste
16 l'éducation, pas juste la santé; l'ensemble de ses
17 droits. Et ça, c'est une particularité de la
18 pédiatrie sociale.

19 Rapidement, comment ça fonctionne? Je vais
20 pas vous développer tout ça, mais retenez ici que
21 le médecin ne... s'assoit pas tout seul avec
22 l'enfant. Il s'assoit pas tout seul avec la
23 travailleuse sociale et l'enfant, il s'assoit avec
24 tous ceux qui font partie de la vie de l'enfant.
25 Donc, il va y avoir la DPJ peut-être et il va y

1 avoir aussi la famille élargie, la grand-mère, il
2 va y avoir ceux qui font partie de la vie de
3 l'enfant. Il va y avoir des amis peut-être, mais
4 retenez que le médecin ne s'assoit pas seul pour
5 essayer de comprendre toutes ces complexités.

6 Et retenez aussi qu'on a... bon, avec
7 l'imagination, l'inspiration, on peut créer ce qui
8 n'existe pas à partir de ce qu'il y a dans la
9 communauté. Et ce sont les ressources. Donc,
10 on... je vais vous parler rapidement de qu'est-ce
11 que... de qu'est-ce qu'est une stratégie, parce
12 qu'on parle toujours de stratégies multiples pour
13 adresser des comorbidités et des traumas complexes.

14 Donc, il y a eu beaucoup, on parle toujours de
15 pauvreté, beaucoup de solutions qui sont retenues.
16 Les gens ont... il y a plusieurs travaux qui ont
17 été faits par rapport à ça, mais l'université de
18 Harvard appuie qu'il faut des stratégies multiples.
19 Qu'est-ce que c'est des stratégies multiples pour
20 adresser les comorbidités? Qu'est-ce que c'est des
21 comorbidités? C'est ce que j'ai dit tantôt:
22 l'obésité morbide, l'asthme, l'autisme.

23 Même ailleurs dans le monde, on parle des
24 trois "A". En anglais, c'est "three A's", mais il
25 y en a en fait quatre et plus, mais l'autisme,

1 le... en anglais, "ADHD", et puis, l'asthme.

2 Ça, c'est... quand on sait pas ce qu'un enfant
3 a, là... bon, il a... il tombe dans cette zone
4 vague de... des trois "A". Mais le quatrième, j'ai
5 oublié.

6 Donc, en pédiatrie sociale, on fait vraiment
7 les efforts ensemble pour que les enfants soient en
8 santé, que les communautés soient... les familles
9 soient fortes, les communautés soient mobilisées et
10 que la société soit juste finalement.

11 Donc, c'est ça, un centre de pédiatrie
12 sociale. Et... puis ça, j'aime beaucoup cette
13 diapo-là, parce que c'est Albert Einstein qui
14 disait que... qui croyait plus à l'intuition et à
15 l'inspiration et à l'imagination que les
16 connaissances. Pourquoi? Parce que les
17 connaissances en santé, les connaissances en
18 sciences sont limitées, mais pas l'imagination. Et
19 que l'imagination, en fait, ça fait partie des
20 facteurs réels dans la recherche scientifique. Et
21 ça, c'est comme ça que j'ai développé les
22 stratégies que je vais vous présenter avec
23 l'imagination, l'inspiration de ce qui existe
24 autour. Et comment la pédiatrie sociale aussi
25 s'est développée.

1 Mais finalement, qu'est-ce qu'on arrive pas à
2 comprendre comme êtres humains? Qu'est-ce qu'on
3 saisit pas par rapport à nos enfants alors que le
4 règne animal a compris. Juste quelques exemples
5 pour vous montrer comment le règne animal a compris
6 comment s'occuper de ses petits. Qu'est-ce qui
7 fait que nous, comme êtres humains, on saisit pas
8 ça?

9 Ici, qui qui a dit que c'est des êtres humains
10 qui ont développé le cercle? Vous voyez? L'image,
11 en dit... le dit seul, hein. "Une image vaut mille
12 mots". Les pingouins font un cercle autour de
13 leurs petits, c'est une plaisanterie, mais c'est
14 fondamental.

15 Mais sur ça, moi, j'ai développé le cercle de
16 l'enfant. Qu'est-ce que c'est le cercle de
17 l'enfant? Mais je l'ai pas développé seule, bien
18 sûr, je l'ai développé avec la DPJ de Montréal qui
19 se sont assis pendant trois ans avec moi, puis
20 d'autres médiateurs, le CLSC, tout ça, on s'est
21 assis pour dire comment on va faire le cercle de
22 l'enfant? Parce que ça existe, le cercle de
23 l'enfant ailleurs. C'est la conférence familiale
24 de groupes chez les Maoris. Et même les Maoris
25 disent que on utilise... les non-Autochtones

1 utilisent ce moyen-là pour mieux les contrôler
2 maintenant, parce qu'ils ont un peu déformé leur
3 modèle ancestral, um-hum?

4 Donc, il faut faire attention à... quand on
5 s'inspire. Et moi, le cercle de l'enfant, je l'ai
6 basé sur la médiation. Donc, les autres modèles ne
7 comprennent... ne prennent pas la médiation. Comme
8 je suis médiatrice, j'ai pensé que la médiation
9 allait servir l'enfant avec l'enfant et sa famille.
10 Donc, c'est pour habiliter l'enfant pour qu'il
11 puisse porter lui-même sa voix quel que soit son
12 âge pour que la famille soit... fasse partie de la
13 solution, c'est un cercle étendu. On part avec la
14 pédiatrie sociale autour de la table, les
15 situations sont plus complexes, on forme un cercle
16 pour pouvoir arriver à des solutions dans
17 l'ensemble de ses droits.

18 Et puis, ça fait qu'ils sont de véritables
19 partenaires avec les professionnels. C'est les...
20 on s'appuie sur les forces, pas sur les faiblesses.
21 Le système cherche les faiblesses, nous, on cherche
22 les forces. Ce qui va parler aussi aux communautés
23 Autochtones, parce que... donc, rappelez-vous
24 "GOPE", la philosophie GOPE, c'est une philosophie
25 qui s'inspire des... valeurs Autochtones. On a

1 tous des forces. Et puis il faut avoir des
2 opportunités pour les développer.

3 Donc, on s'appuie sur les forces, puis le
4 pouvoir d'agir ensemble. Et c'est très fort. Et
5 quelqu'un a écrit - parce qu'on fait des
6 évaluations de nos initiatives et le Docteur Trocmé
7 de McGill, et Anne-Marie Piché qui était à... avec
8 McGill à l'époque, elle est maintenant avec l'UQAM,
9 ils ont écrit :

10 « L'outil que propose le cercle est
11 adapté et utile dans la construction de
12 ces partenariats. »

13 Qu'on cherche, en fait, depuis si longtemps à
14 travailler ensemble, comment on va travailler
15 ensemble, le cercle répond à ça.

16 « Il incite les réseaux informels autour
17 de l'enfant à prendre connaissance de ce
18 qu'il vit et à s'impliquer à fond pour de
19 bon, pour défaire l'isolement et
20 l'habitude de décharger cette
21 responsabilité de vigilance sur les
22 système. »

23 "Ah! Moi, je suis pas payé pour faire ça.
24 Toi, t'es payé". Mais non, le cercle, c'est nous,
25 t'es important, tiens, grand-maman. Viens, mon

1 ami. Viens autour de l'enfant, parce que l'enfant
2 a confiance en toi. Donc, viens nous aider.

3 Et c'est si fort qu'un enfant de neuf (9) ans
4 qui a fait un cercle pour... il y avait le côté du
5 papa et le côté de la maman qui avaient... la
6 maman, le côté de la maman avait l'enfant. Et puis
7 ça se déchirait depuis plusieurs années et cet
8 enfant-là a fait un cercle. Et elle a écrit à...
9 au Docteur Julien une lettre qui en dit long. Et
10 je l'ai retraduit, parce que c'est très touchant.
11 Et elle a réussi à réunir ses deux clans familiaux
12 pour qu'elle puisse être à l'aise, parler à un et
13 l'autre, parce que tous ces gens-là étaient
14 importants pour elle, alors, elle écrit :

15 « Cher Docteur Julien... »

16 Puis là, j'ai retraduit dans ses mots à elle,
17 mais dans son écriture.

18 « ... je voulais te dire merci. C'est
19 pour ça que j'écris cette carte. »

20 Elle lui a remis son... sa carte.

21 « Merci pour toute! Et merci pour
22 arrêter la guerre entre mes parents.

23 Merci encore pour mon cercle. »

24 C'est très fort d'impliquer les enfants et on
25 sous-estime leurs forces.

1 Donc, on est allés plus loin. On a dit -
2 l'enfant doit pouvoir s'exprimer... et comme on
3 sait, là, s'il a pas eu la stimulation nécessaire,
4 on peut mettre plein de services et on peut mettre
5 des... de l'aide aux devoirs, on peut mettre
6 ensemble l'accueil pour qu'il puisse résoudre son
7 problème d'émotions, et cetera.

8 Mais finalement, moi, j'ai... je suis allée
9 avec les neurosciences. J'ai créé un garage à
10 musique qui offre des services maintenant entre
11 sept cents (700) et mille (1 000) enfants par
12 semaine. Et ce... cette approche-là est
13 holistique, elle est basée sur les connaissances en
14 neurosciences, sur la médecine transculturelle, sur
15 les concepts de santé globale et des données
16 probantes.

17 Qu'est-ce que c'est, un garage à musique, en
18 fait? C'est trois composantes. C'est bien sûr la
19 pédiatrie sociale, donc, une clinique. Et le
20 médecin a accès aussi à... et les enfants, bien
21 sûr, à l'éducation par... à des... à l'accès à
22 l'éducation par des services de rattrapage, parce
23 qu'on parle de retards importants dans l'éducation.
24 Comment ça se fait, Monsieur le Commissaire, qu'un
25 enfant est rendu à l'âge de treize (13) ans et que

1 on n'a pas su qu'il était dyslexique? Comment ça
2 se fait que le système laisse faire des choses
3 semblables? Comment ça se fait qu'un enfant... on
4 dit qu'il a un trouble de comportement, mais en
5 fait, il a pas dormi, il a faim. Il y a toutes
6 sortes de choses qui trament en dessous. Comment
7 ça se fait qu'on attaque l'enfant sous prétexte que
8 c'est pas son meilleur intérêt? Qu'on le retire de
9 son milieu et qu'on veut l'aider, déraciné de
10 son... de sa famille et de... comment ça se fait
11 qu'on laisse faire les choses comme ça?

12 Alors, en pédiatrie sociale, on trouve que ç'a
13 aucun sens et qu'il faut travailler ensemble.
14 Donc, avec le garage à musique, il faut mettre
15 des... il faut avoir de l'imagination, il faut
16 ressortir des sentiers battus, donc, c'est pas de
17 l'aide aux devoirs qui va faire qu'un enfant va
18 pouvoir retourner à l'école puis comprendre ce
19 que... ce qui se passe. Il faut faire des efforts
20 supplémentaires qui, au milieu privé, coûtent
21 beaucoup d'argent, mais il faut le faire dans les
22 communautés qui souffrent, gratuitement, puis avec
23 l'aide du gouvernement.

24 Donc, l'accès à l'éducation, le service de
25 rattrapage académique, mais pas juste le

1 gouvernement, parce que il y a aussi les grandes...
2 il y a beaucoup d'argent au Canada, il y a beaucoup
3 d'argent au Québec, hein? Et donc, il faut que ça
4 serve les enfants qui souffrent.

5 Donc, et il y a aussi la stimulation
6 cérébrale. Il y a des aptitudes sociales par la
7 pratique collective de la musique. On a un
8 orchestre, les enfants commencent à deux, trois ans
9 à jouer au violon et c'est inouï, mais je vous
10 donne juste un exemple. Un enfant vient en
11 clinique, il a treize... douze (12), treize (13)
12 ans. Je pense qu'il en a onze (11), et puis, il a
13 un problème de motricité fine. Donc, sa
14 calligraphie à l'école est pas très belle. Et
15 puis, le professeur comprend pas, donc, ses notes,
16 en revanche, sont pas très bonnes. Donc, en... au
17 garage à musique, le Docteur Julien nous dit "Ah!
18 Qu'est-ce que tu dirais de jouer du violoncelle?"
19 Bien, il connaît pas ça, le violoncelle. Donc, il
20 sort, puis Patrick ou Jean-François qui sont des
21 professeurs extraordinaires... Bon, veux-tu
22 montrer à l'enfant ce que c'est, un violoncelle
23 ou montrer ce que tu fais ici.

24 Donc, il prend l'enfant, il l'amène. Bien
25 l'enfant a fait du violoncelle pendant plusieurs

1 années et à un moment donné, je le vois, puis je
2 lui dis: bien, pourquoi tu viens plus au garage?
3 Il dit j'ai plus besoin, Hélène... il dit moi, ma
4 calligraphie en jouant avec l'archet, ça s'est
5 amélioré. Donc, le professeur a compris et puis
6 moi, mes notes ont augmenté, puis maintenant, je
7 m'en vais au cégep.

8 Donc, c'est comme ça qu'il faut croire à la
9 force d'un enfant, avoir de l'imagination pour
10 créer des outils qui existent pas ou qui existent,
11 mais qu'on n'ose pas, parce que c'est pas le
12 sentier qu'on utilise d'habitude. Le garage à
13 musique produit des résultats intéressants. Il y a
14 des classes qui viennent à un moment donné, puis
15 t'sé, bon... moi, je peux plus rien faire là. Il y
16 a la moitié de la classe qui fait de... qui
17 intimide l'autre. Comment je peux faire pour
18 enseigner une classe de troisième année.

19 Alors, on l'avise et puis, on l'accueille,
20 puis on prend la classe. En quelques semaines, il
21 y a eu l'harmonie qui s'est installée dans la
22 classe. Elle a pu continuer à... d'enseigner. Il
23 faut sortir des sentiers battus et c'est seulement
24 avec l'imagination qu'on peut faire ça.

25 Et donc, ce que... oh, avant, juste avant, je

1 voulais vous montrer ce qu'on dit du garage à
2 musique.

3 « C'est le seul projet recensé qui
4 procède par référence clinique et qui
5 permet le suivi qui unit la médecine, le
6 travail social et le droit. »

7 Et je dirais même plus, la musique, les
8 connaissances en neurosciences... et quatre-vingts
9 pour cent (80 %) des enfants qui sont venus et qui
10 ont accepté de participer à l'étude... on observe
11 des changements dans... au moins un domaine de
12 développement, que ce soit l'autonomie, que ce soit
13 la socialisation, que ça soit la motivation dans
14 leur vie, ils se sentent bons. Et ils comprennent
15 qui ils sont, puis ils sont capables de faire de
16 belles choses. Et ça, c'est le début d'un monde
17 meilleur pour eux. Donc, c'est le premier centre
18 spécialisé de pédiatrie sociale en communauté.

19 Je vous montre un autre exemple de ce qu'on
20 est capables de faire en pédiatrie sociale. Il y a
21 un groupe d'enfants et de parents qui arrivent,
22 puis qu'il dit - mes enfants souffrent, parce
23 qu'ils sont intimidés par les pairs et l'école
24 n'écoute pas. Elle ne les prend pas au sérieux.

25 Et donc, ces enfants-là arrêtent leur

1 croissance, arrêtent de se développer, parce que
2 ils ont un regard négatif sur eux-mêmes. Il y en a
3 certains qui pensent au suicide dans ce groupe. Et
4 donc, j'ai dit okay, amenez ces enfants-là. Moi,
5 je vais leur parler. Puis avec mes collègues, on
6 les a réunis une journée de... d'école, une journée
7 de... comment on appelle ça là quand ils prennent
8 pas...? Congés, ils ont des congés pédagogiques.

9 Ils sont venus et puis on a passé plusieurs
10 heures à parler de leurs droits, qu'ils étaient
11 même pas au courant. Et puis, j'ai dit qu'est-ce
12 qu'on fait avec ça? Et ils ont dit, puis je l'ai
13 lue aussi, la Loi sur la... l'instruction publique
14 et puis, en fait, mais on parle pas des enfants là-
15 dedans, on parle pas ou on n'est pas mentionnés.

16 Mais tout de suite, ils soulevaient des
17 problèmes avec la loi. Des enfants de neuf (9) à
18 dix-neuf (19) ans qui ont... qui vivent des gros
19 problèmes d'intimidation. Et j'appelle pas ça de
20 l'intimidation, j'appelle plus ça de l'agression,
21 parce qu'il y en a qui ont été blessés dans ces
22 actes violents.

23 Et donc, ils ont signé un manifeste et puis
24 nous, on a pris en note leurs mots. Et puis, dans
25 leurs mots, ils ont... puis ç'a été publié dans Le

1 Devoir, et puis ils ont présenté ça avec l'aide de
2 parents à l'Assemblée nationale.

3 Et même, j'aimerais ça vous lire la fin :

4 « Nous demandons que vous, adultes, dans
5 le milieu familial, le milieu scolaire
6 privé ou public... »

7 ... parce qu'il y avait des enfants du milieu privé
8 aussi qui étaient là et on les a accueillis, parce
9 que ils accompagnaient aussi nos enfants, parce
10 qu'ils avaient aussi le même problème dans le
11 milieu privé... public. Ils disaient la même
12 chose. Donc :

13 « Nous demandons que même dans les
14 services de police et de Protection de la
15 Jeunesse, dans la communauté ainsi que
16 dans le milieu politique, vous preniez au
17 sérieux nos démarches pour faire cesser
18 immédiatement les actes d'intimidation et
19 de violence, et pour prévenir ces
20 situations qui portent atteinte à
21 l'ensemble de nos droits fondamentaux
22 énoncés dans la Convention... »

23 ... parce que comme je vous dis, c'est avec
24 cet instrument qu'on travaille. Et ça, les parents
25 ont commencé à m'appeler, puis ils ont dit -

1 Hélène, c'est incroyable. Mon enfant a commencé à
2 guérir, mais il a fallu des pédopsychiatres et
3 tout, et il était encore en perte, mais avec
4 l'implication des enfants et la portée de leurs
5 voix, ils ont commencé à guérir. C'est fort.

6 Un autre qui va encore plus loin, en fait,
7 puis qu'on est en train de mettre en place avec,
8 c'est pourquoi que c'est toujours les
9 professionnels qui ont un mot à dire? Pourquoi que
10 moi, j'ai pas, comme citoyenne dans la communauté,
11 un pouvoir d'agir? Mais on est tellement loin de
12 ça maintenant, parce que les professionnels ont
13 pris beaucoup de place dans nos vies que on laisse
14 faire et donc, j'ai créé le projet "FER", Familles-
15 Enfants-Réseaux pour redonner du pouvoir à l'enfant
16 et aux adultes dans la communauté.

17 Et c'est autour des droits. Donc, quels sont
18 les droits des enfants? Et pas juste ça, comment
19 on agit? C'est pas juste parler, mais comment on
20 agit? Comment un enfant peut devenir un agent de
21 changement tout petit dans sa communauté?

22 Donc, avec ma collègue Laetitia Angba, qui est
23 juriste et chef de projet, elle réunit une dizaine
24 de communautés avec la politique de l'enfant et
25 donation de madame Coutu pour montrer que on est

1 capables d'avoir des enfants qui changent la
2 société et des adultes qui les entourent pour
3 les... accompagner dedans, dans le fond.

4 Donc, l'objectif, c'est vraiment de
5 responsabiliser les enfants et les jeunes par des
6 connaissances de droit, par des connaissances de
7 communications pacifiques et par des connaissances
8 d'entrepreneuriat social. Et c'est pour que les
9 adultes puissent bâtir un cercle protecteur au sein
10 de la communauté avec des adultes protecteurs, des
11 adultes qui peuvent s'engager, des adultes qui font
12 de l'entraide et puis, des adultes qui font aussi
13 des familles d'accueil. En fait, pas des familles
14 "d'accueil", on appelle ça des familles "répit".

15 Là, moi, j'ai besoin que... je suis une maman
16 seule et puis, je veux reprendre, je veux aller à
17 l'école, mais pourquoi? T'sé, qu'est-ce que je
18 vais faire, mais toi, t'es ma voisine. Pourquoi tu
19 m'aiderais pas? Pourquoi tu prendrais pas mon
20 enfant? Je te fais confiance, on apprend à... se
21 connaître. Il faut s'entraider, c'est juste un
22 modèle d'entraide, mais maintenant, n'est-ce pas
23 intéressant qu'il faut enseigner comment
24 s'entraider pour aller plus loin. C'est ce modèle.

25 On est allés encore plus loin. On a dit -

1 bon, on a le droit des enfants, okay, mais ces
2 enfants-là peuvent être porteurs d'un message. Et
3 donc, j'ai une collègue, Malika Saher, qui est
4 avocate, qui travaille sur le terrain avec moi.
5 Elle a créé "Les jeunes reporters". Euh,
6 "reporteurs". Et c'est des enfants très jeunes qui
7 ont eu leur carte de presse, et puis, qui sont
8 allés dans la communauté faire une recherche, au
9 même titre que n'importe quel journaliste, sur les
10 droits des enfants. Et ils ont... ils sont
11 revenus, et puis, elle a... les... ils ont fait un
12 projet encore plus loin, parce que là, vous savez
13 que les enfants ont été invités à voter, mais
14 quelle connaissance ils ont du système? Rien.
15 Donc, les... ces enfants-là, très jeunes, ont été
16 frapper aux portes des candidats pour leur poser
17 des questions. Et c'était très drôle, parce que
18 les candidats étaient très nerveux. Ils ont
19 demandé les questions à l'avance. Ah, ah, ah!

20 Les enfants, puis je pense que les adultes, on
21 a peur de la force de ces enfants-là quand ils
22 connaissent leurs droits et leurs obligations,
23 parce que il faut rappeler que si on a un droit, il
24 y a une obligation, l'obligation d'être avenant
25 envers l'autre. Et c'est comme ça qu'on fait une

1 société, pas tolérante, une société respectueuse
2 envers l'autre, parce qu'on s'intéresse à l'autre.
3 On n'a pas peur de l'autre. Donc, c'est comme ça
4 qu'on fait.

5 Et puis, ils ont eu le cours d'été, les
6 premiers cours d'été sur les droits des enfants et
7 là, Malika a demandé à deux de ses collègues de
8 venir plaider et présenter l'argument que les
9 enfants n'ont pas besoin de participer à la
10 décision qui les concerne. Et les enfants que vous
11 voyez là ont écrit le contre-argument. Et ils ont
12 gagné. Les avocats n'avaient plus le... n'avaient
13 pas d'arguments. Ils ont pas su ça devant les
14 enfants, mais les enfants avaient le... ils ont eu
15 le dernier mot comment c'est important qu'ils
16 puissent participer, quel que soit leur âge, à la
17 décision qui les concerne, entourés des
18 meilleurs... des adultes.

19 Donc, je vais vous parler de l'étendue de la
20 pédiatrie sociale très rapidement. On est rendus
21 quand même avec trente-deux (32) centres. On
22 accompagne entre cinq (5) et sept (7) centres par
23 année avec l'appui du gouvernement du Québec. On a
24 un Comité paritaire qui réunit plusieurs
25 ministères. Là, à cause de la nervosité, je vas

1 manquer, mais la famille, bien sûr, qui coordonne
2 le tout, l'éducation, la justice, là, tu vas
3 m'aider. La santé... en tout cas, ils sont tous
4 autour de la table et on se réunit, et ce comité-là
5 fait des miracles. Il fait des miracles, parce que
6 dans la situation actuelle, vous savez que ils ont
7 reconnu le Centre de Manawan malgré le droit
8 constitutionnel pour offrir des services... en
9 fait, il faut avoir un bémol. Quand on va signer
10 l'entente, elle est prête là, il faut la... le
11 cinquante mille dollars (50 000 \$) qu'on va donner,
12 c'est pour la gestion, c'est pas pour des services
13 directs.

14 Mais là, je vous pose la question - pourquoi
15 il faut mettre un bémol? Est-ce que les
16 Autochtones ne sont pas des personnes qui ont à
17 coeur l'intérêt de leurs enfants? Et je vous
18 dirais même pourquoi il faut... parce que les
19 autres communautés, eux autres, ils ont un bémol,
20 il faut que ça soit pour les services directs aux
21 enfants, parce que le gouvernement veut payer pour
22 les services directs aux enfants au Québec et pour
23 les enfants Autochtones, ils veulent... ils
24 acceptent de payer pour la gestion. Bon. Est-ce
25 qu'on a besoin de ces bémols-là? Est-ce que les

1 communautés n'ont pas à... n'ont pas les
2 connaissances de leurs propres communautés pour
3 avancer?

4 Donc, on est rendus à prendre deux communautés
5 dont une à Vanier en Ontario, et le gouvernement du
6 Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il appuyait ces
7 démarches-là. Et les autorités au Nouveau-
8 Brunswick sont très intéressées à cette approche.
9 Donc, Memoram Cook(?) en territoire acadien, ils
10 ont aussi un centre. Et bien sûr, ça... on peut...
11 il faut ajouter le premier centre spécialisé, le
12 garage.

13 Qu'est-ce que ça dit, l'évaluation par rapport
14 à ça? Ça dit que en un an de service en pédiatrie
15 sociale, il y a deux fois plus d'enfants qui ont un
16 développement adéquat. C'est assez fort. J'en
17 connais pas, moi, des modèles comme ça au... en un
18 an, puis on part de loin là, c'est des situations
19 extrêmement difficiles. Quatre-vingt-trois (83)
20 comparé à quarante-quatre (44). C'est très, très
21 parlant comme chiffres.

22 Mais comment que les centres se distinguent?
23 Alors, ils se distinguent par l'accessibilité aux
24 diagnostics et services complets de soins de
25 l'enfant. On garde tous, il y a un mal au coeur,

1 on... puis on s'arrête là, on regarde l'ensemble de
2 l'être, parce que l'enfant souffre. Il souffre pas
3 juste du mal de ventre. Pourquoi il souffre du mal
4 de ventre? Comme je vous ai dit.... donc, on
5 regarde ensemble.

6 Il se distingue aussi, parce qu'on offre des
7 services directement dans la communauté et on
8 améliore, on contribue à améliorer le sens
9 d'efficacité parentale, parce qu'on croit... quels
10 sont les parents qui aiment pas leurs enfants?
11 Nous, on en a pas vu en trente (30) ans. Il y a
12 des parents qui souffrent, mais des parents qui
13 aiment pas leurs enfants, dans le fin fond, on n'en
14 a pas connu. Il y a des parents qui arrivent,
15 "Docteur Julien, je suis pas capable là... placez-
16 le, je suis plus capable."

17 Mais parce qu'il y a une crise, il faut
18 comprendre ce... cet être humain qui souffre.
19 Pourquoi? D'où elle sort? Est-ce que c'est parce
20 qu'elle aime pas l'enfant? T'sé, il faut
21 comprendre cette tragédie humaine. Les relations
22 humaines qui sont fondamentales, il faut
23 reconnecter tout ça pour que l'enfant puisse
24 avancer et c'est ce qu'on fait en pédiatrie
25 sociale.

1 Donc, on passe aussi les connaissances, on est
2 en train de développer un certificat avec McGill
3 qui unit la médecine, le droit et le travail
4 social. Ça, on va commencer, on espère, en
5 septembre deux mille dix-neuf (2019) et ça va être
6 offert à distance pour ceux qui veulent participer
7 à ce certificat de deuxième cycle.

8 On offre, on a un éventail de formations en
9 ligne aussi qui sont traduits en anglais et en
10 français, formations professionnelles continues et
11 on... bien sûr, je viens de vous parler de la
12 formation communautaire FER. Il y a aussi... on
13 *certificat* les centres pour veiller à la meilleure
14 pratique dont en pédiatrie sociale. On a aussi un
15 programme d'accréditation des praticiens qu'on va
16 partir, mais c'est important de savoir qu'il y a
17 deux chaires de recherche qui travaillent en
18 pédiatrie sociale et dans le même édifice qui sert
19 de transfert de connaissances dans le quartier
20 Hochelaga-Maisonneuve. Une sur le... retour sur
21 l'investissement social avec Delphine Colin-Vézina
22 qui gère McGill, la chaire de pédiatrie sociale de
23 McGill, et l'Université de Montréal avec la
24 Professeure Conrad, Patricia Conrad, sur les effets
25 des interventions en... pédiatrie sociale.

1 Donc, on va avoir des données, puis on évalue,
2 bien sûr, à l'interne les projets externes. Le
3 projet et l'évaluation de FER est aussi assuré par
4 les deux universités par le Professeur Franco et
5 Carnavalet, et Professeur Béatrice Goddard. C'est
6 bon, des fois, j'ai un blanc de mémoire. Ah, ah!
7 Oui, ça arrive.

8 Bon. Quelles sont les conclusions par rapport
9 à ça? Les conclusions, c'est que il y a un
10 document fondamental qui a été signé en dix-sept
11 cent soixante-trois (1763) et pour moi qui est le
12 début de la solution.

13 Et on peut pas parler, on peut pas espérer
14 régler des problèmes sans parler de territoires,
15 reconnaissance des droits ancestraux. C'est un peu
16 être comme une autruche d'essayer de faire ça,
17 d'utiliser les richesses sur un territoire et puis,
18 de saupoudrer l'argent ensuite.

19 Il faut entendre les cris et puis, il faut
20 agir. T'sé, j'ai pris juste un exemple en mille
21 neuf cent quatre-vingts (1980), les Indian Child
22 Caravans qui a fait les manchettes à cette époque
23 pour reprendre le contrôle. C'était Spallumcheen
24 Band, je sais pas si vous vous rappelez? Mais ils
25 ont fait une marche jusque devant le bureau du

1 ministre. De la ministre, en fait, pour reprendre
2 le contrôle de la vie de leurs enfants qui étaient
3 arrachés. On connaît le Big Scoop que... il y a
4 des gens qui vous en ont parlé. Il y a la
5 Commission de Vérité et Réconciliation. Et là,
6 j'ai pris trois extraits qui sont parlant, parce
7 que le troisième, l'Appel à l'Action, c'est :

8 « Nous demandons à tous les paliers du
9 gouvernement de mettre pleinement en
10 oeuvre le Principe de Jordan. »

11 Pas par des formulaires, mais l'esprit du
12 Principe de Jordan. C'est les spécialistes qui
13 vont... en ont parlé, donc, puis on a quelqu'un de
14 terrain, Arna, qui va vous en parler aussi.

15 Mais il faut aussi parler de l'Appel à
16 l'Action au point de vue santé, parce que ça parle
17 pour la pédiatrie sociale, parce qu'il faut
18 augmenter le nombre de professionnels Autochtones
19 qui travaillent dans le domaine des soins de la
20 santé. Il faut assurer la rétention, il faut
21 fournir une formation, mais savez-vous que dans la
22 communauté, il y a des forces vives et puis, que
23 quand on parle d'augmenter le nombre de
24 professionnels, moi, je pense que il faut aller
25 chercher les forces vives qui existent dans la

1 communauté, et puis, avoir de l'imagination pour
2 les amener à participer à l'offre de service, puis
3 avoir les ressources financières pour les aider à
4 faire ça.

5 Donc, il y a... il faut vraiment utiliser
6 l'imagination qui, par ailleurs, est une force des
7 Premières Nations, parce que dans la philosophie,
8 puis je fais une petite parenthèse si je peux me
9 permettre, on est portés à développer plus
10 l'hémisphère droit qui porte l'imagination que
11 l'hémisphère gauche pour créer des petits génies à
12 l'âge de deux ans. Et ça, quand les gens vont
13 comprendre qu'ils nuisent au développement du
14 cerveau, parce qu'on doit développer l'esprit
15 humain d'imagination avant l'esprit abstrait.
16 C'est Charles Coucour(?) qui me l'avait enseigné,
17 mais les recherches démontrent ça.

18 Donc, c'est une force des Premières Nations
19 d'avoir l'imagination. Et puis, il faut vouloir se
20 servir de cette force pour avancer. Puis bien sûr,
21 il y a l'Appel à la Réconciliation qui passe par
22 les mesures concrètes pour mettre en oeuvre la
23 déclaration des peuples Autochtones.

24 Mais je vous présente aussi le rapport
25 national que j'ai présenté brièvement tantôt. Je

1 veux porter ça à votre attention, parce que surtout
2 l'extrait, les services à l'enfance et à la famille
3 des Premières Nations, et le Principe de Jordan
4 encore.

5 Il faut vraiment que ça soit dans l'esprit des
6 ordonnances répétées depuis deux mille seize
7 (2016). Il faut pas que cet esprit de Principe de
8 Jordan soit limité à des formulaires. C'est
9 ridicule et vous allez voir l'absurdité que ça...
10 où que ça mène lorsque Arna va parler.

11 Mais ils ont fait des recherches là, ils ont
12 fait des rencontres d'urgence le vingt-cinq (25) et
13 vingt-six (26) janvier deux mille dix-huit (2018),
14 et puis, ils essayent encore une fois de cerner les
15 priorités communes des Premières Nations, des
16 communautés.

17 Moi, je dis que c'est une erreur de faire ça,
18 parce que chaque communauté est distincte, chaque
19 enfant est distinct. En pédiatrie sociale, on
20 parle de l'enfant, donc moi, j'invite les
21 gouvernements à se centrer sur l'enfant en premier,
22 entouré de la famille et de la communauté. Ils
23 savent très bien ce qu'il faut faire pour les
24 enfants. Ils savent. Écoutons-les et répondons à
25 leurs besoins de ressources financières pour aller

1 plus loin, parce que oui, ça prend des sous. Ça
2 prend plus de sous dans les communautés
3 Autochtones, parce qu'il y a eu plus de dégâts,
4 hein? Mais quand un coeur est blessé, est-ce qu'on
5 peut comparer? C'est la même blessure, mais il y a
6 l'histoire qui se rajoute.

7 Donc, il y a une... quelque chose que je veux
8 porter aussi à votre attention. Bon, il y a le...
9 une entente historique pour les Autochtones et
10 c'est pas surprenant que ça soit les Attikameks,
11 hein? Pour la... mais parce que ils se sont
12 mobilisés. C'est la force de la mobilisation, mais
13 je vas vous présenter le problème de logique auquel
14 on est confrontés au Québec et ailleurs dans les
15 autres provinces à cause du droit constitutionnel
16 qui dirige les pouvoirs.

17 La... DPJ s'autorise... et la province
18 autorisent des services en milieux Autochtones et
19 payent pour ces services-là. Et je comprends pas
20 la logique de se retirer et de lancer la balle dans
21 l'autre camp lorsqu'il s'agit de réparer le tort
22 qu'on a semé. Pour moi, il y a pas de logique. On
23 a de l'argent pour créer des problèmes sociaux,
24 mais sur la base de bonnes intentions, mais on n'a
25 pas d'argent lorsque on crée... qu'on a mal et

1 qu'on est blessés, et que nos communautés sont
2 dysfonctionnelles par tous les problèmes que ç'a
3 créé. On n'a pas d'argent, mais la province a
4 contribué pleinement à ce... cet état.

5 Donc, moi, je... il faudrait qu'on m'explique
6 là vraiment, là, hein, sans avoir les excuses du
7 droit constitutionnel, fondamentalement, comment on
8 peut expliquer que on peut pas ajouter, injecter de
9 l'argent du provincial pour donner des services aux
10 enfants Autochtones sur des territoires qui sont
11 non cédés. Moi, j'aime pas le mot "non
12 conventionné". Disons fort il y a pas des traités
13 qui ont été faits depuis dix-sept cent soixante-
14 trois (1763), mais c'était une obligation. Donc,
15 allons de l'avant. C'est une... ça crée des
16 absurdités.

17 Une autre que je veux vous présenter, c'est...
18 et j'achève, c'est que le Gouvernement du Québec a
19 un plan d'action, hein, pour le développement
20 social et culturel des Premières Nations qui
21 s'étend de deux mille dix-sept (2017) à deux mille
22 vingt (2020). Et il s'appuie vraiment sur un
23 esprit de réconciliation.

24 Je pense qu'ils ont fait beaucoup d'efforts
25 là, il faut quand même avouer qu'il y a des

1 efforts, il y a des ententes historiques qui ont
2 été conclues. Il y a quand même beaucoup
3 d'efforts, le comité paritaire, les ministres, on
4 reconnaît tout ça là. Il y a... on va pas
5 marteler, mais il y a beaucoup plus de choses à
6 faire, il y a trop de bémols encore. C'est quoi,
7 une relation Nation à Nation? Alexandre va vous en
8 parler tantôt. En ce qui concerne les
9 infrastructures, qu'est-ce que ça veut dire?

10 Et bien sûr, il y a le dernier extrait. Il y
11 a les clés. Les gouvernements, ils veulent
12 s'attaquer à ces problèmes, puis ils veulent... ils
13 reconnaissent qu'on doit faire plus, il faut
14 resserrer les écarts actuels et faire des démarches
15 qui sont fondées sur la reconnaissance des droits.
16 Mais c'est merveilleux. C'est merveilleux, on a
17 les clés. Donc, vous allez voir qu'on trouve pas
18 la serrure, mais on a les clés. Le vouloir est là.
19 C'est fantastique. Puis aussi, il faut renouveler.
20 Ils veulent renouveler la relation de Nation à
21 Nation encore une fois. On le répète - on a la
22 clé, on trouve pas la serrure. Donc... mais on a
23 la clé. C'est déjà beaucoup.

24 Et finalement, il y a des questions, hein, qui
25 sont posées par rapport à ce rapport-là, et c'est

1 ma dernière. L'Allemagne a posé une question
2 intéressante au Canada. Et c'est dans quelle
3 mesure le Canada prend-il...

4 « Quelles mesures le Canada prend-il pour
5 élaborer une stratégie nationale globale
6 visant à assurer les services aux
7 populations Autochtones, qui soient
8 équitables et adéquates? »

9 Donc, ce qu'on dit, c'est que aux communautés
10 Autochtones à aller frapper à cinquante-cinq (55)
11 portes, c'est aux gouvernements, à tous les paliers
12 de gouvernement de s'asseoir comme on a fait à
13 l'image du comité paritaire que le gouvernement
14 québécois a réussi à faire de façon géniale et je
15 participe à ce comité paritaire. Je dis pas que
16 c'est génial à cause de moi, mais à cause de tous
17 les efforts qui ont été faits pour réunir les
18 forces, pour que les gens puissent avoir une seule
19 porte pour répondre aux besoins des enfants qui
20 sont Autochtones. Faisons-le pour les enfants
21 Autochtones. Assoyons tous les paliers ensemble
22 pour pas que la communauté ait à frapper à
23 cinquante-cinq (55) portes. Et puis, faire les
24 travaux, les douze travaux d'Astérix.

25 Donc, à partir de maintenant, pour ceux qui

1 veulent visiter notre site "Le Portail", et puis, je
2 vous remercie de m'avoir entendue.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors, merci beaucoup. Est-ce que vous...?

5 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

6 J'aurais peut-être...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Dans la préparation que vous avez faite, est-ce que
9 vous prévoyez qu'on prenne une pause...

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Certainement.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Avant d'aller à l'autre...

14 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

15 Certainement.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 ... présentation?

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 J'aurais peut-être une petite question par
20 contre...

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui, certainement. On va passer aux questions...

23 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

24 Avant de prendre une pause.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Sur ce sujet-là avant...

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

3 Exactement.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 ... d'aller à l'autre. Alors...

6 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

7 Exact.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Allez.

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Alors, merci beaucoup, Me Sioui Trudel, pour votre
12 présentation, c'est très intéressant. La seule
13 question que j'ai, c'est par rapport aux centres de
14 pédiatrie sociale qu'il y a à Whapmagoostui.

15 **Me HÉLÈNE SIOUI TRUDEL :**

16 Oui.

17 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

18 Pouvez-vous me donner un petit peu plus
19 d'informations? Parce que je pense que c'est la
20 seule au Québec sur une communauté Autochtone?

21 **Me HÉLÈNE SIOUI TRUDEL :**

22 Oui, on est très heureux. Vous savez, le Docteur
23 Julien, il a voyagé beaucoup dans le Grand Nord
24 avant de... d'atterrir à Montréal. Il est un
25 médecin et... la Docteure Johanne Morel, qui a

1 repris ses traces, en fait, fait la même chose et
2 elle s'est intéressée beaucoup au modèle de
3 pédiatrie sociale. Et avec la communauté et pas
4 juste la communauté Inuite, mais aussi la
5 communauté Crie. Le Centre de pédiatrie sociale a
6 réussi à réunir ces forces-là et il me disait qu'il
7 y a trois endroits où on peut voir les communautés
8 ensemble, parce qu'il y a quand même trois ... les
9 Inuits d'un bord, les Cris d'un bord, puis les
10 Blancs de l'autre, hein? Mais dans le Centre de
11 pédiatrie sociale est à l'église apparemment, et il
12 y a un endroit, je me souviens plus où, on peut
13 voir ces trois communautés qui travaillent
14 ensemble.

15 Donc, c'est fantastique. Le problème, en
16 fait, ils ont reçu des sous, ils ont ouvert, mais
17 c'est la... les ressources professionnelles. Donc
18 là, à un moment donné, c'était un petit peu
19 difficile de retenir les professionnels et on a dû
20 suspendre l'entente. Maintenant, avec Johanne et
21 son équipe qui sont ancrés dans le milieu, ancrés
22 dans les communautés, c'est très, très fort. Et
23 là, ils roulent et puis, ils veulent même devenir
24 un centre de formation pour tout le Nord.

25 Donc, c'est une belle réussite. C'est sûr que

1 à chaque jour, il peut y avoir des difficultés,
2 parce que c'est pas... ils ont, en fait, la vie un
3 peu plus facile, parce qu'ils sont conventionnés
4 sur des territoires avec un traité, la Convention
5 de la Baie-James, mais il faut arriver aussi à
6 avoir ça, puis la communauté de Manawan, il faut se
7 tourner tout pour garder la pression, parce que on
8 va regarder ce qu'ils sont capables de faire, puis
9 on va les accompagner, parce qu'ils vont sortir,
10 ils sont en train de sortir des sentiers battus.
11 C'est fantastique, ce qui se passe là.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Merci.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Me Miller, avez-vous des questions?

16 **Me RAINBOW MILLER :**

17 Je n'ai aucune question, Monsieur le Commissaire.

18 Merci.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Me Riendeau?

21 **Me VINCENT RIENDEAU :**

22 Aucune question, merci.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Aucune question?

25 Alors, on... je vais vous remercier beaucoup,

1 Me Sioui Trudel, pour cette présentation.
2 Évidemment, ça ajoute à la préoccupation qu'on a
3 déjà entendue concernant la qualité de vie dans les
4 communautés, entre autres. Le support aux parents,
5 l'éducation. Je pense qu'on voit, par votre
6 présentation, les conséquences qui sont soit
7 désastreuses dans le sens, il y a un sens de
8 qualité de vie ou... et de support aux parents,
9 puis de respect de la réalité dans les communautés,
10 dans les... la culture Autochtone, la façon d'être,
11 il faut en tenir compte.

12 Il faut le faire ensemble, hein? On entend
13 encore "ensemble". Il faut que les gens
14 travaillent en équipe, pas seulement les
15 professionnels, mais avec la famille, la famille
16 immédiate, la famille élargie, la communauté et les
17 enfants eux-mêmes, hein? C'est ce que j'entends de
18 votre bouche. Puis avec la démonstration des
19 bénéfices qui peuvent en découler, bien, c'est
20 important, puis j'espère qu'il y a pas seulement
21 nous qui entend le message, qu'il y en a d'autres.
22 (rires)... On a des chances d'en reparler
23 éventuellement lorsqu'on écrira.

24 Alors, je vous remercie beaucoup. On va
25 suspendre quelques minutes, ensuite, on passe avec

1 la deuxième partie de la présentation?

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

3 Exactement.

4 SUSPENSION

5 -----

6 REPRISE

7 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

8 La Commission reprend.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, bonjour de nouveau. Alors, Me Richard, vous
11 allez poursuivre avec la deuxième partie de la
12 présentation?

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Oui, exactement. Donc, monsieur Alexandre
15 Deslauriers Saint-Jean va nous présenter le Centre
16 Mihawoso. Donc, le Centre de pédiatrie sociale de
17 Manawan. Il va nous faire une présentation
18 PowerPoint à cet égard.

19 Et ensuite, madame Arna Moar. Ça va être plus
20 sous forme d'interrogatoire qu'on va pouvoir parler
21 du Principe de Jordan, parce qu'elle est la
22 coordonnatrice locale du Principe de Jordan à
23 Manawan et elle a une grande connaissance du sujet.
24 Donc, monsieur Deslauriers Saint-Jean, c'est à
25 vous.

1 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

2 Merci. Donc, je vais me présenter rapidement. Je
3 suis Alexandre Deslauriers Saint-Jean, je suis
4 infirmier clinicien de formation. Je suis
5 actuellement étudiant à la maîtrise en sciences
6 infirmières pour être infirmier praticien, puis je
7 suis aussi Directeur du Centre de pédiatrie
8 sociale. Je suis sur la communauté de Manawan
9 depuis six ans maintenant, donc, c'est une
10 communauté... c'est ma communauté d'adoption. Je
11 suis pas Autochtone, mais je suis enchanté de faire
12 participer... de participer à ce projet magnifique.

13 Donc, je vais vous présenter le Centre
14 Mihawoso qui est le Centre de pédiatrie sociale de
15 Manawan. Je trouvais pertinent de vous présenter
16 un peu une photo de Manawan, qu'est-ce que... à
17 quoi ressemble la communauté de Manawan. C'est une
18 communauté qui compte à peu près un peu moins de
19 trois mille (3 000) habitants. On est à quatre-
20 vingt-six kilomètres (86 km) au nord de Saint-
21 Michel-des-Saints. C'est une route de gravelle
22 empruntée par les camions forestiers, puis c'est un
23 peu le look de la communauté vue des airs.

24 On peut voir que c'est quand même pas très
25 grand. C'est assez concentré, puis il y a... comme

1 vous pouvez le constater, il y a pas trop de
2 ressources autour à part la forêt.

3 Qu'est-ce que le Centre de pédiatrie sociale
4 de Manawan? Qu'est-ce qu'on veut faire? Ça va
5 être de permettre à chaque enfant de développer son
6 plein potentiel dans le respect de la Convention
7 relative aux droits de l'enfant et des droits des
8 peuples Autochtones.

9 On veut soutenir l'épanouissement et le
10 développement optimal des enfants de zéro (0) à
11 dix-huit (18) ans en situation de grande
12 vulnérabilité et résidant dans la communauté de
13 Manawan. Et on veut offrir des services de
14 médecine sociale intégrée en santé physique et
15 services psychosociaux comme Me Sioui Trudel l'a
16 présenté tout à l'heure. Des services juridiques
17 de qualité répondant à leurs besoins et à leurs
18 intérêts, ainsi que des activités de stimulation du
19 développement, notamment d'ordre culturel.

20 Je vais vous faire une présentation, un peu
21 l'historique du projet, d'où ç'a parti et pourquoi
22 qu'on en est là aujourd'hui. Tout d'abord, les
23 premières rencontres ont eu lieu en deux mille
24 quatorze (2014). C'est un projet qui a débuté sous
25 l'impulsion de la communauté. Divers intervenants

1 dans la communauté ont des... ont réalisé que il
2 fallait faire quelque chose pour la situation des
3 enfants sur la communauté. Ils se sont rencontrés
4 pour établir un projet en ce sens-là.

5 Il y a eu un comité de pilotage qui a été mis
6 en place en deux mille quinze (2015) pour parvenir
7 à la création d'un centre de pédiatrie sociale sur
8 communauté selon le modèle de la Fondation du
9 Docteur Julien.

10 Le quatorze (14) décembre deux mille quinze
11 (2015), le Conseil de bande des Attikameks de
12 Manawan a fait une résolution qui soutenait le
13 projet pour les jeunes de la communauté, puis à la
14 suite de cette résolution-là, il y a une
15 présentation d'une demande d'aide financière qui a
16 été faite au fonds Avenir d'enfants qui est piloté
17 par la C3S PNQL pour un support de la Commission
18 sur... pour le projet de Manawan.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Un petit peu moins vite... un petit peu...

21 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

22 Je suis désolé. Le premier (1er) novembre deux
23 mille dix-sept (2017), le plan d'affaires, le
24 projet a été présenté à la Fondation du Docteur
25 Julien par les acteurs concernés dans le projet. À

1 la suite de ce... de cette présentation-là, la
2 Fondation s'est engagée à présenter notre projet
3 à... au Comité paritaire du gouvernement du Québec
4 pour pouvoir avoir accès aux mêmes subventions que
5 l'ensemble des Centres de pédiatrie sociale du
6 Québec.

7 On a eu la réponse le vingt-trois (23) juillet
8 deux mille dix-huit (2018) par une présentation qui
9 a été faite par le Docteur Julien au réseau des
10 acteurs santé, que le projet ne pouvait pas être
11 subventionné selon l'entente en vigueur avec le
12 gouvernement du Québec, puisque le Centre de
13 pédiatrie sociale à Manawan était sur une
14 communauté Autochtone non conventionnée.

15 Suite à ça, on a fait plusieurs démarches pour
16 avoir des lettres confirmant ce refus-là, nous
17 expliquant le pourquoi du refus. Nos demandes en
18 ce sens-là ont toujours été... sont toujours
19 restées sans réponse.

20 Nous avons quand même poursuivi dans notre
21 engagement, là, puisque c'est un projet auquel on
22 croyait, de poursuivre le projet malgré le refus du
23 gouvernement du Québec d'appuyer le projet du
24 Centre Mihawoso.

25 Le dix-huit (18) avril deux mille dix-huit

1 (2018), on a dissous le comité de pilotage et on
2 s'est enregistrés officiellement sous
3 l'organisme... le... comme OBNL en vertu de la Loi
4 canadienne sur les organismes à but non lucratif.

5 On a eu une rencontre le vingt-neuf (29) mai
6 deux mille dix-huit (2018) avec le Secrétariat aux
7 Affaires Autochtones pour présenter le volet Action
8 Communautaire du projet. Vous allez voir là, comme
9 Me Sioui Trudel le mentionnait, c'est un... on sort
10 un peu des sentiers battus, on sort un peu de... du
11 cadre juste de la pédiatrie sociale, puisque
12 l'action communautaire est très importante dans le
13 projet, puis on a présenté aussi le volet
14 Immobilisations au Secrétariat aux Affaires
15 Autochtones.

16 Le douze (12) juillet, entre le vingt-neuf
17 (29) mai, puis le douze (12) juillet, on a reçu une
18 lettre de la sous-ministre du ministère de la
19 Famille qui demandait à nous rencontrer pour qu'on
20 puisse présenter le projet. On a eu une rencontre
21 le douze (12) juillet avec vingt-trois (23) au
22 total, vingt-trois (23) fonctionnaires du
23 gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral
24 qui étaient assis autour de la table pour entendre
25 parler de notre projet.

1 Ce qu'on comprend, le... on... On a eu une
2 rencontre le vingt (20) juillet par la suite pour
3 être un comité plus restreint. Ce qu'on a compris
4 aussi, c'est que entre le vingt-trois (23) janvier
5 deux mille dix-huit (2018) et le vingt (20)
6 juillet, il y a eu des rencontres
7 intergouvernementales pour discuter de la situation
8 de... du Centre Mihawoso où la communauté n'a pas
9 été invitée à discuter. C'est un bel exemple de
10 paternalisme, les gouvernements s'asseyant ensemble
11 pour discuter de notre situation pour trouver un...
12 une solution à une problématique de financement,
13 mais sans nous inclure dans les discussions.

14 Le vingt (20) juillet là, on a eu, lors de
15 cette rencontre-là, l'évaluation que c'était
16 impossible de financer le Centre de pédiatrie
17 sociale, puisque c'étaient des Autochtones sur une
18 communauté Autochtone non conventionnée.

19 On a quand même poursuivi nos efforts. On a
20 continué dans nos démarches. Le sept (7) août, on
21 a débuté officiellement. Le conseil
22 d'administration réel a été élu avec l'Assemblée
23 générale annuelle, puis tout récemment, voilà deux
24 (2) semaines, le treize (13) septembre, on a appris
25 que le comité paritaire se rencontrait pour évaluer

1 le dossier du Centre Mihawoso, puis on a eu une
2 annonce verbale que Me Sioui Trudel vous a
3 mentionnée comme quoi que finalement, le
4 gouvernement du Québec qui acceptait de
5 subventionner le Centre Mihawoso, mais pas au même
6 titre que les autres centres, dans le fond, puisque
7 l'argent qu'on va recevoir, on peut pas les mettre
8 en service direct aux enfants, on peut l'utiliser
9 uniquement pour l'administration.

10 J'ai... c'est un... Pourquoi la pédiatrie
11 sociale, c'est important dans un comité des... une
12 communauté des Premières Nations comme Manawan?
13 Pour vous donner un petit aperçu, à Manawan, on a
14 une moyenne de quatre-vingts (80) naissances par
15 année. On a à peu près onze cents (1 100) de moins
16 de dix-huit (18) ans sur la communauté, donc, ça
17 équivaut à peu près à quarante-trois pour cent
18 (43 %) de la population qui est considérée comme
19 mineure.

20 Les services de santé qu'on offre actuellement
21 sur la communauté ne répondent pas à l'ensemble des
22 besoins. Comme infirmier, on doit faire des
23 services préventifs, mais on doit aussi faire
24 des... accomplir des tâches curatives, puis
25 malheureusement, il y a des situations d'urgence

1 qui nous appellent à devoir délaissier les...
2 l'aspect préventif fait aux enfants pour aller
3 répondre aux situations d'urgence.

4 Donc, encore une fois, on est obligés de
5 délaissier les services aux enfants, les services
6 qu'on sait qui vont servir dans le futur pour agir
7 à court terme sur les urgences, puisqu'on n'a pas
8 le personnel nécessaire là pour parvenir à tout
9 faire ça en même temps.

10 On est incapables ou on a de grosses
11 difficultés à offrir des services qui sont autres
12 que des soins infirmiers, puis des soins médicaux.
13 Alors, on a la chance d'avoir les médecins du GMF-U
14 de Saint-Charles-Borromée qui... à Joliette qui
15 viennent sur une base plus fréquente maintenant à
16 Manawan, qui sont pas là à temps complet. Tout ce
17 qui est services professionnels autres, c'est très
18 compliqué d'avoir accès à ces services-là. Les
19 gens de la communauté doivent sortir de la
20 communauté pour avoir accès à ces services-là. Ça
21 rajoute une complexité supplémentaire à des jeunes
22 qui sont vulnérables, à des familles qui ont de la
23 misère à aller des soins qui... auxquels ils
24 devraient avoir accès.

25 Les... je vous ai parlé des infrastructures.

1 Les infrastructures, c'est une problématique
2 importante dans les communautés. Il y a peu de...
3 d'infrastructures répondant aux besoins
4 communautaires. Pour vous une idée, actuellement à
5 Manawan, le seul... la seule infrastructure
6 communautaire qui existe, c'est l'aréna. C'est pas
7 une place où qu'on peut faire de la pédiatrie
8 sociale, ça se prête un peu mal. Et puis, ça
9 répond pas nécessairement quand même aux besoins ou
10 aux aspirations de tous les membres de la
11 communauté. Des enfants qui veulent pas jouer au
12 hockey, ça se peut. Ils peuvent avoir d'autres
13 aspirations, on n'est pas capables de leur donner
14 accès à des services comme ça.

15 Et puis, la démographie, elle est tellement en
16 expansion que les infrastructures existantes, elles
17 deviennent rapidement désuètes et sont... elles
18 répondent pas rapidement aux besoins, puisque
19 les... le financement se fait à compte-gouttes,
20 puis on doit travailler fort pour avoir accès à ce
21 financement-là.

22 Puis on a une problématique, puisqu'on n'a pas
23 accès à des ergothérapeutes, des physiothérapeutes
24 ou des professionnels de la santé autres. Les
25 familles, advenant le moindre petit pépin au niveau

1 de la santé, doivent quitter la communauté pour
2 avoir accès à des services qui... auxquels ils ont
3 droit.

4 Pour vous donner un petit exemple, je vous ai
5 fait un tableau qui exprime la différence entre la
6 MRC de Matawinie, puis de Manawan. Il faut savoir
7 que la MRC de Matawinie, c'est probablement pas la
8 MRC la plus riche au Québec en plus là. On voit
9 qu'il y a une différence dans la population qui est
10 âgée de moins de dix-huit... de moins de dix-neuf
11 (19) ans qui est importante. L'âge médian, il y a
12 un écart important à Manawan, l'âge médian est de
13 vingt-deux (22) ans. Le revenu total médian par
14 personne à Manawan est de seize mille quatre cent
15 seize dollars (16 416 \$). On a un taux de chômage
16 important. On sait que ça l'a des impacts sur la
17 santé, puis le développement des enfants. Ça
18 répond exactement à ce que Me Sioui Trudel
19 mentionnait. Ces chiffres-là démontrent que les
20 enfants à Manawan ont besoin de services, ont
21 besoin de soins pour favoriser leur développement,
22 puis agir sur les déterminants de la santé qui sont
23 nombreux à Manawan.

24 La particularité de la pédiatrie sociale à
25 Manawan, c'est que on veut s'assurer de promouvoir

1 la culture Attikamek. On sait que la culture est
2 un élément important dans le sentiment
3 d'appartenance des communautés dans le
4 développement des gens des communautés, dans la
5 santé des... de ces gens-là. C'est un volet qui
6 est excessivement important pour nous, auquel on a
7 déjà commencé à travailler pour le mettre en place.

8 Alors, on veut aussi se servir de... du Centre
9 de pédiatrie sociale à Manawan pour former les
10 futurs professionnels de la santé sur l'importance
11 de... d'intégrer les... la culture des patients,
12 la... l'impact que cette culture-là a sur les soins
13 qu'ils offrent aux familles. On veut se servir de
14 ce centre-là pour former nos futurs professionnels
15 de la santé pour qu'ils puissent après ça aller
16 propager la bonne nouvelle dans les centres
17 hospitaliers en milieu urbain.

18 Le GMF-U de Saint-Charles-Borromée a déjà une
19 composante de santé Autochtone au sein de leurs
20 pratiques et les résidents en médecine familiale
21 viennent sur la communauté, viennent voir c'est
22 quoi, une communauté Autochtone. Ils sont
23 sensibilisés à la culture et tout ça, mais on pense
24 que le contexte de la pédiatrie sociale va avoir un
25 impact encore plus grand sur leur... la... leur

1 compréhension de... la culture.

2 On sait aussi par de nombreuses études que les
3 Autochtones ont une méfiance qui est grandissante
4 envers les soins de santé. Les services qu'ils
5 reçoivent sont pas culturellement sécuritaires avec
6 ce qu'ils devraient recevoir, ce qui fait en sorte
7 qu'il y a un délai dans leur recherche de soins de
8 santé. Et ça l'a un impact sur leur qualité de
9 vie, sur les morbidités, les... la mortalité de...
10 sur les communautés Autochtones.

11 L'effet d'avoir des professionnels de la santé
12 qui vont pouvoir voir sur une base régulière, qui
13 vont avoir les... en qui ils vont avoir une
14 confiance qu'on espère grande va permettre de
15 rayonner sur l'ensemble de la communauté. La
16 pédiatrie sociale à Manawan va avoir un impact plus
17 grand que simplement sur les enfants et les
18 familles, ça va avoir un impact également sur la
19 communauté entière qui va avoir une confiance
20 envers les professionnels dans le Centre.

21 Alors, on diminue les coûts. Comme je vous ai
22 mentionné tout à l'heure, les coûts sont
23 importants. Les familles doivent faire deux heures
24 et demie (2 h 30) de route pour aller au centre
25 urbain le plus proche qui est Joliette pour

1 recevoir des soins. C'est des coûts qui sont
2 assumés de transport par le gouvernement fédéral.
3 On... ça l'entraîne des délais supplémentaires dans
4 la réalisation des soins et puis, on pense que ça
5 pourrait sauver, là, que ça ferait une économie de
6 coûts, puis ça va faire une économie de temps
7 aussi.

8 La pédiatrie sociale sur communauté. Déjà, la
9 pédiatrie sociale, on démontre l'importance de
10 l'approche interdisciplinaire. On pense que c'est
11 encore plus important sur les communautés. Les
12 infirmières et les infirmiers... sur les
13 communautés Autochtones du Québec sont en majorité,
14 sont... les professionnels qui sont le plus
15 présents auprès des communautés Autochtones, mais
16 nos nombres professionnels ne nous permettent pas
17 de toute faire et on doit travailler de concert
18 avec les autres professionnels de la santé pour
19 avoir un impact réel sur la santé de ces gens-là.

20 Pour vous donner un exemple aussi, on pense
21 que ça va aider les patients réellement. Quand
22 Me Sioui Trudel disait tout à l'heure que le droit
23 est intégré à la pédiatrie sociale, moi, j'ai
24 appris cette semaine que les familles qui allaient
25 à Joliette pour une politique avec le CISSS

1 Lanaudière n'ont pas accès aux plans d'intervention
2 qui sont faits pour eux par des professionnels.
3 Ils doivent passer par les archives médicales. On
4 sait que c'est des gens qui ont de la difficulté
5 parfois de s'exprimer en français, puisque c'est
6 pas leur langue maternelle. On rajoute des
7 barrières pour avoir accès à des services auxquels
8 ils ont droit, puis pour vous imager tout ça, c'est
9 comme si moi, je vous faisais une prescription,
10 puis je vous disais - je peux pas vous la donner,
11 vous allez devoir passer par l'archiviste médical
12 pour avoir accès à votre prescription médicale.
13 C'est un non-sens. C'est un non-sens et pour les
14 citoyens québécois, mais c'est un non-sens encore
15 plus grand pour les citoyens Autochtones.

16 Il y a une spécificité. La pédiatrie sociale
17 à Manawan laquelle on a... on se bute un peu dans
18 la... auprès de la compréhension des fonctionnaires
19 des différents paliers gouvernementaux, je vous
20 montrais la photo de Manawan, puis je vous
21 expliquais qu'il y a pas de ressources
22 communautaires sur la communauté. C'est un peu
23 redondant...

24 On... à Montréal, il y a les garages à musique
25 qui peuvent travailler sur des spécificités pour...

1 permettre le développement des enfants. À Manawan,
2 on n'a pas accès à ces ressources-là. Si moi je
3 vois un enfant qui, demain matin, présente un
4 problème de motricité fine, je peux pas l'envoyer
5 au garage à musique, je peux pas l'envoyer dans une
6 école d'arts martiaux pour ses troubles de
7 concentration. Ça n'existe pas sur la communauté.

8 C'est un volet qui nous semble indissociable
9 de notre projet de pédiatrie sociale et c'est un
10 volet qui est important et auquel on a de la
11 difficulté à faire comprendre cette importance-là
12 auprès des gouvernements.

13 Ça permet aussi d'impliquer les membres
14 réellement dans... de la communauté sur... parvenir
15 à faire progresser le développement des enfants.
16 On renforce le tissu social en augmentant l'action
17 communautaire. On lutte contre la pauvreté et on
18 va... on lutte contre l'exclusion sociale. Les
19 gens vont pouvoir aller participer à des activités
20 auxquels ils veulent vraiment participer et ils
21 auront pas le tag de juste... - je vais aller
22 chercher des services médicaux ou des services
23 sociaux, je vais aller aussi participer à quelque
24 chose auquel j'ai réellement envie... sans
25 réellement savoir qui participe à une activité qui

1 joue un rôle précis sur leur développement.

2 Malheureusement, on a un déficit
3 d'infrastructures communautaires. Puis c'est là la
4 problématique aussi de la... du discours de Nation
5 à Nation. Infrastructure Canada, sur le... dans le
6 dernier budget, a fait un fonds de quatre milliards
7 de dollars (4 000 000 000 \$) pour les communautés
8 en milieu rural et Autochtone du Canada. Le Québec
9 n'a pas signé cette entente-là, donc, on n'est pas
10 capables d'avoir accès aux fonds qui sont
11 disponibles, pourtant, auprès du gouvernement
12 fédéral pour avoir accès à nos infrastructures,
13 permettre d'établir des infrastructures sur les
14 communautés.

15 On pense également que les... le sentiment
16 d'appartenance des gens, des membres de la
17 communauté envers leur... envers Manawan va être
18 augmenté s'ils ont des places auxquelles ils
19 peuvent avoir un sentiment... une action
20 importante. J'ai un petit... dans ma présentation,
21 ça clashe un peu.

22 Ce qu'on pense vouloir faire. Les jardins
23 communautaires, ça l'a un impact réel sur les
24 familles à faibles revenus. On s'assure de la
25 sécurité alimentaire de cette façon-là. On veut

1 faire de la cuisine communautaire, des ateliers de
2 cuisine collective, de la boisson alimentaire.
3 L'artisanat. Je vois devant moi, là, qu'il y a
4 tout plein de... d'artisanat Autochtone. C'est
5 malheureusement quelque chose qui est en voie de
6 perte. Les... ça se transmet peu. On veut
7 permettre le... d'augmenter ça. On veut s'assurer
8 que les Aînés de la communauté puissent transmettre
9 leurs connaissances envers les plus jeunes. J'ai
10 déjà mentionné à un Aîné que c'était pas... c'est
11 pas moi qui peux montrer aux plus jeunes de la
12 communauté comment travailler le bouleau. Je suis
13 pas capable de créer un canot d'écorce, j'ai pas
14 ces connaissances-là. C'est la communauté elle-
15 même qui peut le faire et ça, ça va disparaître si
16 on n'intervient pas rapidement.

17 Des ressources diverses pour les familles. On
18 veut faire des activités culturelles selon le
19 calendrier des six saisons.

20 Des groupes d'entraide pour les parents. On a
21 trop souvent tendance à penser que les parents
22 Autochtones sont pas capables de s'occuper de leurs
23 enfants. Ils ont peut-être juste pas les
24 ressources pour le faire. On veut leur donner la
25 chance d'avoir les ressources pour s'occuper de

1 leurs enfants, puisque c'est eux, les meilleurs
2 experts en ce sens-là. Puis on veut mettre en
3 place des activités sportives aussi qui vont
4 permettre le développement moteur des enfants.

5 Bon. On a des enjeux de financement qui sont
6 plus... qui sont différents de... des centres de
7 pédiatrie sociale de... en milieu urbain. Comme
8 vous avez pu voir avec les dates, oui, on a eu
9 accès aux... dernièrement, à la réponse du
10 gouvernement du Québec favorable pour le Centre
11 Mihawoso. On a eu des réponses favorables du
12 gouvernement fédéral également pour le financement
13 de notre Centre.

14 C'est un processus qui est malheureusement
15 long, c'est très fastidieux. Ça demande beaucoup
16 d'énergie. Ça demande des ressources humaines, ça
17 demande des gens motivés. On fait face à des
18 barrières au niveau de l'appareil gouvernemental
19 qui sont importantes. Ça entraîne des délais dans
20 les réponses, ça l'entraîne aussi des délais dans
21 les soins qui sont offerts aux enfants.

22 Ça l'amène aussi une discrimination dans les
23 réponses qui sont données par les fonctionnaires.
24 Je parle... je dis pas que les fonctionnaires
25 discriminent les... nécessairement tous les enfants

1 Autochtones ou les communautés Autochtones, mais la
2 structure gouvernementale qui est faite autour fait
3 en sorte que... bien, on nous dit on peut pas
4 financer le Centre Mihawoso même si c'est un projet
5 mobilisateur, novateur, hyperintéressant, puisque
6 nos règles ne nous le permettent pas.

7 Plus les conflits juridictionnels, on va le
8 voir tout à l'heure avec Arna, le Principe de
9 Jordan, actuellement au trente et un (31) mars ou
10 le premier (1er) avril deux mille dix-neuf (2019),
11 nous ne savons pas qu'est-ce qui va se passer avec
12 le Principe de Jordan. C'est un partenaire
13 excessivement important du Centre Mihawoso.

14 Moi, j'ai des gens que j'ai engagés avec les
15 fonds, des professionnels de la santé qui habitent
16 pas sur la communauté avec les fonds du Principe de
17 Jordan. Au premier (1er) avril, je peux pas leur
18 garantir un emploi.

19 Ça crée une instabilité, ça crée une... c'est
20 déjà difficile sur les communautés de recruter pour
21 diverses raisons. L'éloignement, la différence
22 culturelle. La réalité sur les communautés
23 Autochtones peut en frapper quelques-uns. Ça
24 l'amène une barrière supplémentaire, le fait que le
25 Principe de Jordan se termine au trente et un (31)

1 mars deux mille dix-neuf (2019).

2 Et déjà qu'on a beaucoup de difficultés à
3 recruter des professionnels de la santé. On n'a
4 pas débuté nos activités de pédiatrie sociale
5 actuellement, puisqu'on a reçu aucun CV concernant
6 le poste de travailleur social qui est un poste
7 excessivement important dans le modèle de la
8 Fondation du Docteur Julien.

9 On est un peu à la merci de comment on peut
10 parvenir à recruter du monde. Puis pour vous
11 donner un... aussi une image, Jordan actuellement
12 paye les services professionnels directement aux
13 enfants. Donc, on rajoute des services sur les
14 communautés pour les enfants, ce qui est très bien,
15 mais on fait un... on a un déficit important en
16 termes de logements, donc, on rajoute des
17 professionnels, mais on n'est pas en mesure de les
18 loger. C'est un peu un non-sens quand on sait que
19 les gens qui viennent de Joliette font deux heures
20 et demie (2 h 30) de route avec quatre-vingt-six
21 kilomètres (86 km) de route de gravier. Il y a des
22 moments dans l'année que la route est difficilement
23 praticable, voire impraticable.

24 Donc, on a beau pas... on a beau avoir de
25 l'argent pour ces professionnels-là, pour ce...

1 pour offrir ces services-là, mais on n'est pas
2 capables de les loger.

3 Puis la responsabilité professionnelle aussi
4 est plus importante pour les communautés. Ça fait
5 en sorte qu'on... ça joue un rôle dans le
6 recrutement qu'on a, qu'on est capables de faire.
7 Ça fait en sorte que je peux pas aller voir les
8 facultés de sciences sociales, les facultés de
9 sciences infirmières, l'ensemble des nouveaux
10 professionnels de la santé. Ils doivent posséder
11 quand même une expertise... une expérience
12 professionnelle et devis qui est quand même non
13 négligeable pour être... outillé pour faire... pour
14 avoir un impact sur les enfants.

15 Je vous mentionnais le besoin important de
16 mobilisation. Comme je vous ai dit, à
17 Infrastructure Canada, on n'a pas... c'est des
18 fonds auxquels on n'a pas accès, puisque le
19 gouvernement du Québec, pour le moment, a toujours
20 pas signé l'entente avec le gouvernement fédéral.

21 Il existe des programmes destinés aux
22 communautés Autochtones auxquels c'est long, c'est
23 fastidieux malgré la bonne volonté des
24 fonctionnaires avec lesquels on travaille. Ça
25 demande beaucoup d'énergie pour avoir... pour

1 appliquer sur ces programmes-là et souvent, c'est
2 des programmes à durée limitée, il faut se
3 dépêcher. Donc, on met des barrières, mais il faut
4 se dépêcher. C'est un peu contradictoire.

5 Le Centre de pédiatrie sociale va faire ses
6 activités dans un... dans le Centre Malenfant à
7 Manawan qui est pas conçu pour faire de la
8 pédiatrie sociale. On a de besoin de... d'avoir
9 des locaux, on les a pas. Ça rajoute à la
10 complexité de développer un organisme à but non
11 lucratif sur une communauté Autochtone.

12 On a d'autres particularités là budgétaires
13 là, puisqu'on a eu le même... les mêmes montants
14 que l'ensemble des centres de pédiatrie sociale du
15 Québec. À Montréal, les bénévoles ont pas besoin
16 de transport pour se rendre au centre de pédiatrie
17 sociale. Nous, c'est beaucoup plus loin. C'est
18 pas tout le monde qui possède un camion de type
19 pick-up pour affronter la route. C'est pas tout le
20 monde qui est prêt à conduire sur cette route-là.

21 Les partenaires externes, les professionnels
22 externes de la communauté, pour venir offrir des
23 services, doivent aussi avoir accès à des moyens de
24 transport qui sont difficiles à mettre en place, ce
25 qui demande des ressources financières

1 supplémentaires.

2 Les professionnels qui oeuvrent au Centre, qui
3 vont oeuvrer au Centre Mihawoso, les professionnels
4 qui oeuvrent au sein de la communauté doivent se
5 déplacer à l'extérieur de la communauté, puis ça
6 l'engendre des coûts. Le temps, le déplacement, le
7 temps que les professionnels se rendent à Joliette,
8 se rendent à Montréal, ça rajoute des coûts aussi
9 que les ententes actuellement ne prennent pas en
10 compte.

11 Ça... tout ça fait en sorte qu'on a de besoin
12 d'investissements en télémédecine, en
13 visioconférence. C'est des coûts qui sont
14 importants. C'est des coûts qui seront pas
15 couverts en entier par les subventions, donc, on
16 doit faire appel à des investissements
17 supplémentaires.

18 Les activités de financement hors communauté.
19 Puisqu'on est un organisme sans but lucratif, on
20 s'attend pas à ce que les paliers de gouvernement
21 subventionnent l'ensemble du projet. On est
22 conscients qu'il va falloir faire affaire avec des
23 partenaires privés, des partenaires externes.

24 On sait cependant que le... sur la communauté,
25 les ressources financières sont limitées.

1 Considérant que le Conseil de bande de la
2 communauté Attikamek de Manawan est un partenaire
3 excessivement important au projet. Il participe
4 déjà à un montant très élevé pour la réalisation du
5 projet. Il va falloir aller à l'extérieur pour
6 aller chercher des ressources financières. Ça
7 rajoute de la complexité à la situation.

8 On n'a pas de présence corporative sur la
9 communauté. Ou très peu là, c'est des...
10 entreprises du Conseil de bande et/ou des OBNL,
11 mais ils ont pas les... c'est pas des grandes
12 entreprises qui ont des montants dédiés à... aux
13 oeuvres sociales, puis si nous, on doit aller à
14 l'extérieur, bien, on empiète sur les centres de
15 pédiatrie sociale. Il y en a un à Lanaudière,
16 donc, le centre urbain auquel nous, on envoie nos
17 enfants et nos familles, il y a déjà un centre de
18 pédiatrie sociale sur la... à Joliette. Donc, on
19 empiète sur les... je dirais, les juridictions,
20 c'est pas le bon terme, mais sur les... ça rajoute
21 une complexité. Dans le fond, on se bat tous pour
22 la même poche là. C'est... ça devient compliqué.

23 Il y a clairement une différence entre les
24 OBNL en milieu Autochtone, puis en milieu urbain.
25 On peut pas exiger le même montant de

1 sociofinancement que les communautés en milieu
2 urbaine, c'est... virtuellement impossible.

3 Pour la pérennité du projet, on pense que
4 c'est un projet qui a quand même une... de très
5 fortes chances de rester dans le temps, puisque le
6 Conseil de bande s'est engagé à une hauteur très
7 importante dans le projet. Il participe à... par
8 des prêts de services. Il va contribuer aussi à...
9 aux immobilisations.

10 Il y a déjà de l'autofinancement qui a eu lieu
11 par rapport à ça, puis dans le projet, il y a des
12 partenaires externes. On a une avocate,
13 Me Béardineau, qui est sur le Conseil
14 d'administration. On a déjà... les médecins de...
15 du groupe de médecine familiale universitaire de
16 Saint-Charles-Borromée avec Docteur Breault qui est
17 impliqué activement dans le projet. Il y a moi
18 comme infirmier clinicien et futur infirmier
19 praticien qui est impliqué dans le projet. On veut
20 que ce projet-là, on croit en ce projet-là et on
21 croit en... au... à la communauté de Manawan. On
22 veut faire en sorte que la communauté de Manawan
23 progresses et que les enfants aient droit aux mêmes
24 services qu'ils pourraient avoir s'ils étaient
25 ailleurs.

1 Puis c'est un peu différent, puisque c'est un
2 OBNL, c'est une impulsion communautaire, c'est pas
3 organisationnel. C'est pas le Conseil de bande qui
4 a mis en place cette structure-là, c'est la
5 communauté qui a mis en place le Centre de
6 pédiatrie sociale qui est venu à être supporté par
7 le Conseil de bande.

8 On demande aux Autochtones, on veut que les
9 Autochtones se reprennent en main. Je pense que
10 c'est une belle démonstration de l'impulsion
11 communautaire qu'il peut y avoir sur les
12 communautés, puis le fait que les communautés
13 Autochtones désirent avoir un réel impact sur leurs
14 enfants.

15 Puis comme j'en ai... je l'ai mentionné là, la
16 fin du Principe de Jordan vient jouer un rôle un
17 peu dans la pérennité du projet. On est dans... on
18 entend, dans les diverses conversations, que le
19 Principe de Jordan risque de peut-être être
20 poursuivi. On est actuellement, à la fin
21 septembre, le trente et un (31) mars, c'est demain
22 matin, c'est (inaudible) pour faire en sorte que
23 l'appareil gouvernemental se mobilise rapidement,
24 le trente et un (31) mars, c'est très rapide.

25 Puis ça, ça va avoir un impact réel sur la

1 pérennité du projet. On veut pas être en... on
2 veut pas débiter un centre de pédiatrie sociale,
3 offrir des services, puis dire aux enfants le
4 premier (1er) avril - bien, on s'excuse, mais le
5 gouvernement du Québec... du Canada a toujours pas
6 statué sur qu'est-ce qui arrivait avec le Principe
7 de Jordan.

8 On pense que c'est nécessaire quand même que
9 les différents paliers de gouvernements
10 s'impliquent dans le projet. Comme je l'ai dit, on
11 veut que les communautés Autochtones, les
12 Autochtones se prennent en main, prennent en charge
13 les... leurs communautés, développent des approches
14 pour aider leurs jeunes. C'est un exemple frappant
15 de ce qu'on peut faire.

16 C'est un geste aussi de s'impliquer dans les
17 projets comme celui-là, que c'est un geste concret
18 qui est en lien avec la Commission que... laquelle,
19 actuellement, vous présidez.

20 Ça démontre une importance de... des membres
21 des communautés Autochtones pour... auprès de la...
22 dans la population, auprès du gouvernement du
23 Québec. Puis c'est un projet innovant. Me Sioui
24 Trudel l'a mentionné, on va être le premier centre
25 de pédiatrie sociale sur une communauté non

1 conventionnée. On a déjà des appuis de d'autres
2 communautés Autochtones au travers du Québec qui
3 nous regardent aller, qui veulent faire comme nous,
4 qui veulent offrir des soins de pédiatrie sociale
5 pour leurs enfants. On veut les aider, on veut
6 faire en sorte que l'ensemble des enfants des
7 Premières Nations au sud du Québec puissent avoir
8 droit aux services auxquels ils ont droit.

9 Puis comme en terminant, comme vous pouvez le
10 voir, on bénéficie de nombreux appuis, de nombreux
11 partenariats, je les énumérerai pas tous, vous les
12 avez en preuve, je les ai transmis. C'est
13 impressionnant, le nombre d'appuis envers le
14 projet. C'est dommage que ces appuis-là
15 nécessitent du temps avant d'être mis en
16 application au niveau des... de l'appareil
17 gouvernemental.

18 On veut avoir vraiment un impact réel sur les
19 enfants. On pense que... d'ailleurs, les études le
20 démontrent, on pense que ça va avoir un impact réel.
21 On veut que les enfants Autochtones bénéficient des
22 mêmes soins que l'ensemble des citoyens.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Um-hum.

25 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

1 Merci.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors, merci.

4 Est-ce que vous voulez passer à des questions
5 immédiatement?

6 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

7 Oui. Bien en fait, j'aurai quelques questions pour
8 monsieur Deslauriers, puis ensuite, on passerait à
9 madame Moar.

10 Sur la question du financement...

11 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

12 Um-hum?

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Corrigez-moi si je me trompe, mais là, ce que je
15 comprends, c'est que c'est le fédéral qui va payer
16 pour les services aux enfants, le provincial va
17 payer pour la gestion et l'administration, mais en
18 ce qui a trait à l'infrastructure?

19 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

20 On ne sait pas encore.

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Okay, donc, est-ce que c'est à vous à cogner à des
23 portes pour aller chercher des donateurs privés pour
24 l'infrastructure?

25 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

1 En fait, on a cogné à des portes. On a cogné à...
2 aux portes notamment du Secrétariat aux Affaires
3 Autochtones qui a des programmes destinés en ce
4 sens-là. Notre dossier est actuellement en
5 évaluation depuis le mois de juillet. On attend
6 des réponses en ce sens-là pour avoir accès aux
7 fonds qui existent pour les infrastructures. Ça
8 comblera pas l'ensemble des besoins financiers, ça
9 va combler un... une bonne partie, on pense.

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Et quand on parle d'infrastructures, est-ce qu'on
12 parle autant du logement pour les professionnels que
13 de la bâtisse pour le Centre de pédiatrie sociale?

14 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

15 Ça va juste être la bâtisse de... du Centre de
16 pédiatrie sociale. Le logement, c'est plus au
17 niveau du gouvernement fédéral. Le programme
18 d'Infrastructure Canada concernant... ça concerne
19 ça, auquel on n'a pas droit. On fait des
20 démarches, mais c'est des démarches qui sont
21 longues et importantes.

22 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

23 Okay, donc, vous devez à la fois faire des démarches
24 auprès du gouvernement du Québec et...

25 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

1 Oui.

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

3 ... du gouvernement fédéral afin d'obtenir les fonds
4 nécessaires?

5 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

6 Exact.

7 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

8 Que vous avez pas pour l'instant?

9 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

10 Exact.

11 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

12 Une autre question également. Vous avez mentionné
13 une politique récente du CISSS de Lanaudière par
14 rapport à... aux plans d'intervention qui seraient
15 pas remis aux parents. Avez-vous d'autres détails
16 sur la question?

17 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

18 J'ai pas de détails, parce que je l'ai appris... en
19 fait, je l'ai appris hier en venant à Val-d'Or.
20 C'est... ça serait tout récent. Les plans
21 d'intervention auxquels les parents participent ou
22 auxquels ils se font dire d'adhérer par les
23 professionnels du CISSS Lanaudière, ils y ont pas
24 accès. C'est l'information, j'ai pas vu la
25 politique en tant que telle. J'ai pas vu la... le

1 libellé de cette politique-là. Je comprends que
2 comme organisation de santé, on doit avoir des
3 processus pour s'assurer de la confidentialité des
4 dossiers. C'est quand même un peu surprenant que
5 les... parents puissent pas avoir accès à leurs
6 dossiers, puisque le dossier des usagers appartient
7 à l'utilisateur et non au CISSS Lanaudière.

8 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

9 Et ce plan d'intervention-là, est-ce qu'on parle en
10 Protection de la Jeunesse? En déficience
11 intellectuelle? Ou...

12 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

13 Ah...

14 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

15 Est-ce que c'est tous les plans d'intervention?

16 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

17 L'information que j'ai, c'est... puisqu'on s'est
18 penchés là-dessus, c'est en déficience
19 intellectuelle, déficience physique, mais ça serait
20 une politique globale du CISSS Lanaudière.

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Okay.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Ce serait une bonne idée de leur suggérer d'écouter
25 ce que Me Sioui Trudel nous disait ce matin?

1 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

2 Effectivement.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 Oui. Donc, vu que cette politique existe au CISSS
5 de Lanaudière et que... qu'elle est récente,
6 j'interpelle peut-être mon collègue du Procureur
7 général du Québec, Me Vincent Riendeau, pour
8 prendre un engagement en ce sens afin de nous
9 fournir cette politique du CISSS Lanaudière.

10 **Me VINCENT RIENDEAU :**

11 C'est-à-dire que je crois qu'il serait préférable de
12 passer par une demande en ce sens que... étant donné
13 que ce ne sont pas nos témoins, les règles de
14 pratique, à ma compréhension, là, exigent que ce
15 soit le témoin de la partie pour qu'il y ait un
16 engagement.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bon, écoutez, ce qui serait le plus simple, comme
19 les audiences se terminent en décembre et qu'on
20 souhaite peut-être minimiser la paperasse, si c'est
21 possible de l'avoir rapidement, ce serait plus
22 simple, là.

23 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

24 Um-hum.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Ce qu'on peut régler par téléphone là...

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

3 Ça se peut qu'on...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Ça va être plus simple là. Pouvez-vous examiner

6 ça, puis en dire un mot à Me Richard...

7 **Me VINCENT RIENDEAU :**

8 Oui, je...

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 ... plus tard dans la journée?

11 **Me VINCENT RIENDEAU :**

12 Je vais tenir Me Richard au courant là de façon...

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Okay.

15 **Me VINCENT RIENDEAU :**

16 ... informelle cette semaine.

17 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

18 Merci.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 De... d'informer...

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Parce qu'on aura justement...

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Me Richard...

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 ... le CISSS de Lanaudière vendredi en audience sur
2 la question.

3 **Me VINCENT RIENDEAU :**

4 Parfait. Mais évidemment...

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 (Inaudible)

7 **Me VINCENT RIENDEAU :**

8 ... sous réserve là de... d'éventuels privilèges.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 C'est dans le sens que j'évite de... d'augmenter le
11 nombre de demandes générales de... avec toute la
12 paperasse que ça implique, puis les détails...

13 **Me VINCENT RIENDEAU :**

14 Je comprends. Okay.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Pourquoi faire compliqué quand on peut faire
17 simple? Um? Bon.

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Um-hum.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui?

22 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

23 Euh, oui?

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui.

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 Oui, allez-y.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Peut-être appuyer sur le bouton? Ah, voilà.

5 **Me HÉLÈNE SIOUI TRUDEL :**

6 Oui, j'aimerais juste rajouter quelque chose, parce
7 que on a... j'ai omis de mentionner que c'est très
8 important quand même, la province de Québec va quand
9 même, le gouvernement va quand même participer aux
10 services dans le sens que c'est les médecins qui
11 sont payés par le Québec qui vont oeuvrer en
12 pédiatrie sociale...

13 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

14 Um-hum.

15 **Me HÉLÈNE SIOUI TRUDEL :**

16 Et ils doivent être autorisés par le ministère de la
17 Santé. C'est un petit point qui est important.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Merci.

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Donc, ça complète mes questions pour monsieur
22 Deslauriers Saint-Jean.

23 **M. ALEXANDRE DESLAURIERS SAINT-JEAN :**

24 Je voudrais peut-être juste rajouter, je me suis
25 rendu compte... l'action communautaire, je voulais

1 mentionner, c'est un volet important, il y a eu une
2 entente le premier (1er) juin dernier avec le
3 gouvernement fédéral, puis le gouvernement du Québec
4 de un point deux milliard (1 200 000 000) sur dix
5 (10) ans pour les organismes communautaires
6 familles, notamment les organismes communautaires
7 familles Autochtones, ce qui est pas fréquent sur
8 les communautés. Il y a un montant de quatre-vingt-
9 sept millions (87 000 000) pour l'année financière
10 en cours. Le vingt (20) juillet dernier, on nous
11 disait qu'il y avait pas d'argent pour nous dans ce
12 fonds-là.

13 Donc, en un mois et demi, on a dépensé quatre-
14 vingt-sept millions (87 M). On sait pas où, qui on
15 est... cet argent-là est allé. C'est dommage
16 qu'encore une fois, on doive démontrer de l'énergie
17 pour avoir accès au même financement que les
18 organismes communautaires puissent... ont le droit
19 compte tenu de cette politique-là.

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Um-hum. Merci...

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Um-hum.

24 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

25 (Inaudible).

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Me Miller?

3 **Me RAINBOW MILLER :**

4 Aucune question, Monsieur le Commissaire. Merci.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Me Riendeau?

7 **Me VINCENT RIENDEAU :**

8 Aucune question, merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, on passe avec madame Moar?

11 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

12 Exactement. Donc, on va passer au Principe de
13 Jordan avec madame Arna Moar. En fait, madame
14 Moar, pouvez-vous juste nous expliquer un peu votre
15 parcours afin de vous rendre en tant que
16 coordonnatrice locale du principe à Manawan?

17 **MME ARNA MOAR :**

18 J'ai été... j'ai travaillé pour un autre des
19 programmes de Santé Canada, anciennement Santé
20 Canada, qui s'appelle "SSNA/TRM", qui est le
21 Transport pour Raisons Médicales. J'ai été
22 coordonnatrice à ce programme-là dans la communauté
23 de Manawan pendant huit (8) ans.

24 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

25 Et est-ce que, à votre connaissance, tous les

1 coordonnateurs locaux du Principe de Jordan ont
2 votre connaissance des services de Santé Canada?

3 **MME ARNA MOAR :**

4 Non, ils ont pas... on a comité des ressources mis
5 en place pour le Principe de Jordan un peu dans la
6 vague de dire: il faut se dépêcher à mettre en
7 application le jugement de la Cour, le principe
8 Jordan en tant que tel, puis ça s'est fait vraiment
9 sous forme de vague dans les communautés, puis il y
10 a quelques communautés qui ont engagé des
11 infirmières pour mettre en pratique le Principe de
12 Jordan. Il y en a d'autres que c'étaient des
13 travailleurs sociaux. Je pense qu'on est, à ma
14 connaissance, deux (2) communautés au Québec qui a
15 mis une coordonnatrice en place qui était déjà...
16 qui avait déjà des connaissances dans d'autres
17 programmes de Santé Canada.

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 O.K., donc les gens qui sont en place dans d'autres
20 communautés n'ont pas nécessairement la
21 connaissance du processus administratif que ce
22 poste-là demande?

23 **MME ARNA MOAR :**

24 Malheureusement, oui.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 Et pouvez-vous nous expliquer comment est-ce que le
2 processus du Principe de Jordan s'applique?

3 **MME ARNA MOAR :**

4 La façon de faire dans les communautés, dans le
5 fond, moi, j'ai comme mandat de faire...
6 d'informer, de faire la promotion de Jordan auprès
7 des membres de la communauté, mais aussi auprès des
8 professionnels de la santé, des services en tant
9 que tels qui sont implantés dans la communauté,
10 puis le... je sais pas trop comment expliquer ça,
11 mais dans le fond, mon travail, c'est de faire la
12 promotion puis d'aller recenser les besoins des
13 enfants en allant chercher les professionnels au
14 niveau des services de la communauté.

15 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

16 Um-hum.

17 **MME ARNA MOAR :**

18 Puis la suite, c'est vraiment au niveau de... des
19 paperasses comme monsieur a donné comme exemples.
20 C'est d'envoyer des demandes à Santé Canada pour
21 que eux jugent si le besoin qui a été démontré à
22 l'enfant est admissible ou non au niveau du
23 Principe de Jordan.

24 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

25 Um-hum. Et à votre connaissance, quels sont les

1 critères d'admissibilité pour au Principe de
2 Jordan?

3 **MME ARNA MOAR :**

4 Je pourrais pas vous le dire.

5 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

6 Et vous êtes coordonnatrice...

7 **MME ARNA MOAR :**

8 Oui.

9 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

10 ... du Principe au niveau local?

11 **MME ARNA MOAR :**

12 C'est ça.

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Donc...

15 **MME ARNA MOAR :**

16 J'ai... maintenant depuis un an et demi que je suis
17 là, j'ai quand même une bonne idée de qu'est-ce qui
18 est admissible, qu'est-ce qui l'est pas, mais j'ai
19 eu... j'ai jamais eu de formation en tant que telle
20 en lien avec le Principe de Jordan venant du
21 fédéral. C'est comme ce qu'on a eu comme
22 directive, c'est vous envoyez toutes les demandes
23 au fédéral, puis c'est eux qui vont décider si
24 c'est admissible ou non.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 Donc, vous avez pas reçu aucune information du
2 fédéral. Avez-vous reçu des formations ou de
3 l'information auprès du gouvernement québécois?

4 **MME ARNA MOAR :**

5 Non plus.

6 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

7 Donc, les demandes se font vraiment uniquement avec
8 le fédéral?

9 **MME ARNA MOAR :**

10 Oui.

11 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

12 Est-ce que le Réseau de la santé et des services
13 sociaux provincial est inclus dans le processus?

14 **MME ARNA MOAR :**

15 Non.

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

17 À aucun niveau?

18 **MME ARNA MOAR :**

19 À aucun niveau. Moi, dans le fond, la seule fois
20 où est-ce que je vois où est-ce qu'ils sont
21 impliqués, c'est lorsque je démontre la non-
22 admissibilité ou la non-disponibilité du service
23 qui est nécessaire à l'enfant.

24 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

25 Ils sont inclus de quelle façon?

1 **MME ARNA MOAR :**

2 En démontrant le refus ou en démontrant...

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 Um-hum.

5 **MME ARNA MOAR :**

6 ... la non-disponibilité du service...

7 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

8 O.K.

9 **MME ARNA MOAR :**

10 ... au niveau... par rapport aux besoins de
11 l'enfant.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Mais les services en tant que tels ne sont donc pas
14 donnés par le réseau provincial?

15 **MME ARNA MOAR :**

16 Non.

17 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

18 Ils sont donnés par le privé?

19 **MME ARNA MOAR :**

20 Oui.

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Cent pour cent (100%) des demandes sont donc...

23 **MME ARNA MOAR :**

24 Cent pour cent (100%), oui, en lien avec Jordan,
25 sont données par le réseau privé.

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 O.K.

3 **MME ARNA MOAR :**

4 Parce qu'au niveau du réseau public, le temps
5 d'attente est excessivement...

6 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

7 Um-hum.

8 **MME ARNA MOAR :**

9 ... long, puis on est comme considérés un peu
10 vraiment à l'écart de ce que... de ce qu'offrent
11 comme services au niveau du... des CISSS, là.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Donc, ça serait trop long si on passait par le
14 réseau provincial?

15 **MME ARNA MOAR :**

16 C'est ça, oui. Compte tenu des besoins...

17 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

18 Um-hum.

19 **MME ARNA MOAR :**

20 ... tout en se rattachant sur le besoin de l'enfant.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Mais est-ce que je comprends que si l'enfant a
23 besoin d'un service, le service est donné et il
24 s'agit ensuite de savoir votre demande va au
25 fédéral pour savoir si ils l'assument? Puis si le

1 fédéral l'assume pas mais que le service est
2 nécessaire, est-ce que le provincial l'assume ou
3 est-ce que quelqu'un décide qui assume quoi? Je
4 pense...

5 **MME ARNA MOAR :**

6 La responsabilité va aux provinces, selon moi, mais
7 dû aux délais d'attente et/ou à la non-disponibilité
8 des services nécessaires, on se tourne souvent vers
9 le réseau privé pour donner des services spécialisés
10 aux enfants.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Et qui assume les coûts à ce moment-là?

13 **MME ARNA MOAR :**

14 Le fédéral, mais on peut pas rendre le service à
15 l'enfant tant et aussi longtemps qu'on a pas eu
16 l'autorisation du fédéral pour offrir le service.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Et si le service est urgent, qu'est-ce qu'on fait?

19 **MME ARNA MOAR :**

20 Ils ont mis en place, Jordan a mis en place des...
21 un service d'urgence, mais encore là, il faut
22 produire la demande, il faut remplir les formulaires
23 avant de pouvoir donner le O.K., si je peux dire,
24 pour offrir...

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Um-hum

2 **MME ARNA MOAR :**

3 ... le service à l'enfant.

4 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

5 Et une fois la demande envoyée, quel est le délai
6 avant de recevoir les fonds?

7 **MME ARNA MOAR :**

8 Avant de recevoir des fonds, c'est... il peut se
9 passer plusieurs... plusieurs mois.

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Plusieurs mois?

12 **MME ARNA MOAR :**

13 Ça fonctionne par amendement, oui. Ce qu'on avait
14 eu au tout début comme directive, c'est que les
15 communautés, eux, font leurs demandes d'amendement
16 en disant passé un certain montant d'autorisations,
17 vous allez pouvoir en faire la demande officielle,
18 puis entre le moment où est-ce que la demande est
19 fait versus le moment où est-ce que on reçoit
20 vraiment les fonds dans la communauté, il peut se
21 passer trois, quatre mois facilement.

22 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

23 Um-hum.

24 **MME ARNA MOAR :**

25 Mais dernièrement, ça l'a changé. Jordan change

1 beaucoup, puis dernièrement, au niveau des
2 amendements aussi, ça l'a changé, c'est eux-mêmes
3 automatiquement qui envoient trois, quatre fois par
4 année les fonds aux communautés en ce qui concerne
5 les traitements de cas.

6 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

7 Pour faire une espèce de coussin financier aux
8 communautés?

9 **MME ARNA MOAR :**

10 Plus ou moins. Ça dépend des communautés comme
11 l'exemple de Manawan pour ce qui est de... du
12 Centre de pédiatrie sociale, on en a fait la
13 demande, ça demande... c'est quand même beaucoup,
14 beaucoup de sous, puis ce que les communautés
15 reçoivent, c'est une enveloppe de base qui inclut
16 l'embauche d'une ressource pour pouvoir faire
17 justement la promotion, informer les parents ou les
18 services disponibles à l'enfant, puis il y a
19 l'autre volet de financement qui... c'est vraiment
20 les traitements de cas, tous les montants autorisés
21 selon les demandes que la communauté fait.

22 Entre le moment où est-ce qu'on reçoit les
23 autorisations et le moment où est-ce que le service
24 il est rendu, et aussi le moment où est-ce qu'on
25 reçoit les fonds, il peut se passer vraiment de

1 longs... de longs délais, puis c'est comme si c'est
2 le Conseil qui assume en attendant ces frais-là.
3 En attendant de recevoir les fonds du fédéral.

4 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

5 Donc, le Conseil de bande peut même s'endetter pour
6 offrir le service aux enfants avant...

7 **MME ARNA MOAR :**

8 Oui.

9 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

10 ... de recevoir le fonds?

11 **MME ARNA MOAR :**

12 Oui.

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Est-ce que ça arrive souvent?

15 **MME ARNA MOAR :**

16 Avec le fonds de pédiatrie sociale, ça risque
17 d'arriver puis...

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Et qu'est-ce que vous avez à dire justement...
20 monsieur Deslauriers Saint-Jean en a parlé aussi,
21 on en parle beaucoup, la fin du Principe de Jordan
22 au trente et un (31) mars deux mille...

23 **MME ARNA MOAR :**

24 Um-hum.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 ... dix-neuf (2019). Comment vous voyez ça au
2 niveau local?

3 **MME ARNA MOAR :**

4 C'est un peu insécurisant de... ça fait presque
5 deux ans que j'ai le même refrain auprès, autant au
6 niveau des professionnels qu'on essaye d'attirer
7 pour rendre le service à nos enfants dans la
8 communauté, qu'aux parents eux-mêmes, qu'aux
9 spécialistes, c'est un peu insécurisant de donner
10 ça comme message, mais c'est ça qu'on a reçu comme
11 message depuis le début, qu'il y avait une date de
12 fin en ce qui a trait à la mise en place du
13 programme qui a été implanté dans les communautés.
14 C'était une durée de deux (2) ans puis... mais
15 récemment, avec notre participation au sommet du
16 Principe de Jordan à Winnipeg, on a reçu la
17 confirmation verbale de... du fédéral que Jordan
18 allait avoir une suite après le trente et un (31)
19 mars deux mille dix-neuf (2019), mais que il y a
20 pas de confirmation encore écrite sur la façon
21 de... que Jordan allait continuer.

22 Est-ce qu'on va encore procéder de la même
23 façon en disant que c'est au fédéral que toute se
24 décide ou ça va être plus confié au niveau des
25 communautés eux-mêmes ou... on n'a aucune... aucun

1 détail là-dessus.

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

3 Um-hum. Et au niveau, lorsqu'il y a des refus,
4 lorsque vous faites une demande, vous l'envoyez au
5 fédéral, si votre demande est refusée, avez-vous
6 les raisons du refus?

7 **MME ARNA MOAR :**

8 Oui. On a les raisons du refus sous forme de
9 lettre. C'est souvent long d'avoir une lettre de
10 refus. Même encore en ce moment, je suis en
11 attente, moi, des demandes que j'ai faits en début
12 de... d'été pour avoir une lettre de refus, parce
13 que c'est pas le bureau régional à Montréal qui
14 refuse en tant que tel les cas, c'est transféré
15 automatiquement à Ottawa au niveau national. Et il
16 y a une équipe qui se mobilise peut-être une fois
17 par mois, une fois aux deux mois pour pouvoir
18 discuter des cas qui ont pas pu être traités au
19 niveau régional.

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Um-hum.

22 **MME ARNA MOAR :**

23 Et c'est eux autres qui statuent si la demande elle
24 est refusée ou elle est acceptée.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 Um-hum. Et lorsque vous faites une demande
2 directement au fédéral, avez-vous un seul
3 interlocuteur ou parfois ils vous demandent d'aller
4 voir d'autres personnes au sein du fédéral?

5 **MME ARNA MOAR :**

6 Mes dernières demandes m'ont été renvoyées pas
7 parce que c'était refusé mais que on m'invitait à
8 communiquer avec d'autres paliers, d'autres
9 ministères qui sont sous le fédéral et en me disant
10 que c'était non admissible dans Jordan
11 techniquement parce que c'est admissible, des
12 dépenses admissibles vers un autre ministère, un
13 autre service.

14 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

15 Donc, ça arrive quand même assez souvent qu'ils se
16 renvoient la balle sans que vous ayez le service
17 aux enfants?

18 **MME ARNA MOAR :**

19 Oui. Et on s'entend que Jordan, normalement, ça
20 doit pas arriver. C'est le premier ministre ou le
21 premier palier gouvernemental qui est interpellé
22 doit rendre le service nécessaire et eux, à
23 l'interne, doivent s'occuper de tout ce qui est
24 question administrative ou de le transférer à un ou
25 à un autre programme.

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 Um-hum.

3 **MME ARNA MOAR :**

4 Comme je disais tantôt, on a eu zéro formation pour
5 ce qui est de Jordan. Moi, ce que j'ai de... comme
6 bagage ou comme expérience au niveau de... des
7 programmes de Santé Canada m'a aidé beaucoup à
8 mettre en place le Principe de Jordan dans la
9 communauté, mais je suis pas au courant de toute,
10 toute, toute ce qui existe, disponible pour les
11 enfants des... dans les communautés.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Um-hum.

14 **MME ARNA MOAR :**

15 Ça fait que c'est plus eux qui le sont.

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

17 Est-ce que vous diriez que le fardeau administratif
18 du Principe de Jordan repose sur vos épaules?

19 **MME ARNA MOAR :**

20 Oui.

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Sans avoir de formation?

23 **MME ARNA MOAR :**

24 C'est ça, oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Um, um. En somme, est-ce que je comprends que si
2 vous me... je vous demandais une recommandation,
3 vous me diriez un, il faut prolonger le programme
4 le plus rapidement possible pour qu'on sache à quoi
5 s'en tenir...

6 **MME ARNA MOAR :**

7 Um-hum.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 ... qu'on puisse faire de la rétention de notre
10 personnel, faire le recrutement, que les gens ont
11 besoin de stabilité, alors, on a besoin de savoir
12 où on s'en va. Puis deux, bien, qu'on mette les
13 principes clairs, qu'on les exprime clairement,
14 qu'on donne de la formation et qu'on soit en mesure
15 d'informer toutes les communautés à travers le
16 pays.

17 **MME ARNA MOAR :**

18 Um-hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Parce que c'est pas seulement le Québec là, c'est
21 le fédéral, c'est l'ensemble du pays.

22 **MME ARNA MOAR :**

23 C'est l'ensemble.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Qu'on puisse informer toutes les communautés

1 exactement à quoi s'en tenir, puis leur donner
2 le... les moyens de fonctionner sans se former eux-
3 mêmes comme vous avez fait là.

4 **MME ARNA MOAR :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Vous vous êtes...

8 **MME ARNA MOAR :**

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 ... formée sur le tas, si j'ai bien compris?

12 **MME ARNA MOAR :**

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Avec vos connaissances que vous aviez préalablement
16 sur Santé Canada?

17 **MME ARNA MOAR :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Vous avez ajusté avec vos demandes et...

21 **MME ARNA MOAR :**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... vous êtes capable de naviguer là-dedans?

25 **MME ARNA MOAR :**

1 Oui. Puis vraiment, quand on parle de... d'ajuster
2 les demandes, c'est vraiment très, très strict sur
3 l'utilisation des mots, parce que j'ai fait des
4 demandes auprès de Santé Canada, que ce soit
5 anciennement avec le... l'ancien programme dans
6 lequel je travaillais, le transport médical, ou même
7 celui du Principe de Jordan, que vraiment les mots
8 sont vraiment pris... ils sont traités vraiment à la
9 lettre, là. Il faut savoir quels mots utiliser, où
10 les placer, comment faire les demandes pour pouvoir
11 s'assurer que les... la réponse, elle soit
12 favorable.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bref, il y a sans doute des communautés qui sont
15 pas en mesure de bénéficier de ce que vous faites
16 vous-mêmes à Manawan?

17 **MME ARNA MOAR :**

18 Um-hum. C'est ça, oui.

19 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

20 Um-hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 C'est malheureux.

23 **MME ARNA MOAR :**

24 Oui, c'est malheureux.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 J'aurais peut-être une dernière question par
2 rapport...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui, oui.

5 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

6 ... encore au Principe. Quels genres de services
7 peuvent être offerts par le Principe de Jordan?
8 Est-ce que le logement peut être inclus? Est-ce
9 que les vêtements peuvent être inclus? Quels
10 genres de services sont couverts?

11 **MME ARNA MOAR :**

12 Jusqu'à aujourd'hui, j'ai pas mal eu toutes des
13 services spécialisés à trait au développement ou à
14 l'enseignement à la santé au niveau des services
15 rendus à l'enfant, que ce soit un pédopsychiatre, un
16 neuro, ou même un ergo ou un orthophoniste.

17 J'ai deux... depuis le début, moi, j'ai eu
18 comme informations auprès de Santé Canada, mais
19 aussi venant de d'autres services, qu'il y a deux
20 choses en ce moment dans Jordan qui passe pas,
21 c'est les immobilisations, les infrastructures et
22 les services d'orthodontie. Que moi-même, j'ai
23 envoyé des demandes pour des orthodon... en
24 orthodontie, puis ç'a été... il faut vraiment...
25 comment je pourrais dire ça? C'est que Jordan, il

1 faut rendre le service le plus rapidement possible.
2 J'ai pas eu de refus de Santé Canada en lien avec
3 l'orthodontie, mais le service nécessaire à ce
4 moment-là a pas pu être rendu, donc, Jordan a pas
5 été respecté dans le sens où est-ce que ils
6 voulaient vraiment qu'on aille... qu'on réfère le
7 dossier au niveau des soins dentaires puis que
8 vraiment les parents fassent les trois (3) paliers
9 d'appel...

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Um-hum.

12 **MME ARNA MOAR :**

13 ... avant de se rendre au niveau de Jordan, puis de
14 dire, de prouver formellement comme quoi le service
15 dentaire, les soins dentaires refusent le... les
16 services rendus à l'enfant.

17 Mais on s'entend que ce processus-là est très
18 long, puis c'est pas nécessairement tous les
19 parents qui sont prêts à aller se battre contre le
20 service aux Autochtones...

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Um-hum.

23 **MME ARNA MOAR :**

24 ... pour pouvoir donner accès à ces services-là à
25 leurs enfants qui sont souvent essentiels, mais qui

1 sont non admissibles.

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

3 Donc, le fardeau administratif est même peut-être
4 sur l'épaule des parents?

5 **MME ARNA MOAR :**

6 Um-hum. Aussi.

7 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

8 Um-hum. Donc, ce que j'entends, c'est que les
9 infrastructures ne peuvent pas être payées par le
10 Principe de Jordan?

11 **MME ARNA MOAR :**

12 Non.

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Donc, le Centre de pédiatrie de Manawan ne peut pas
15 être payé par le Principe de Jordan, même si c'est
16 directement des services offerts aux enfants sur
17 communauté?

18 **MME ARNA MOAR :**

19 Oui. Ce qui est Jordan.

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Donc, le centre de pédiatrie serait l'exemple
22 parfait de Jordan?

23 **MME ARNA MOAR :**

24 Parfait, oui.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 Sans passer par les formulaires?

2 **MME ARNA MOAR :**

3 C'est ça.

4 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

5 Ça complète mes questions.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Oui.

8 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

9 Merci.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Me Miller, est-ce que vous avez des questions?

12 **Me RAINBOW MILLER :**

13 Aucune question, Monsieur le Commissaire.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Pas de questions. Me Riendeau?

16 **Me VINCENT RIENDEAU :**

17 Aucune question. Merci.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Pas de questions. Alors, écoutez, je... à moins
20 que vous ayez quelque chose à ajouter, je vais vous
21 remercier beaucoup d'avoir accepté de venir
22 partager avec nous. C'est important. On est
23 conscients que la santé bien... c'est-à-dire la
24 qualité de vie des gens en communauté a un impact
25 direct sur leur santé, spécifiquement pour les

1 enfants, et je comprends que Manawan, entre autres,
2 il y a quoi, quarante-six pour cent (46%) de la
3 population, quarante-neuf pour cent (49%) qui est
4 en bas de dix-neuf (19) ans, quarante-six pour cent
5 (46%), en tout cas près de cinquante (50), c'est
6 énorme, puis évidemment, les enfants, bien, on sait
7 qu'ils sont dépendant, hein, de... par nature,
8 alors, c'est important de leur apporter tout leur
9 support, tout le soutien, puis le support aux
10 parents aussi.

11 Puis là, bien, je repartirai pas sur les
12 logements, le fait que les gens s'empilent les uns
13 sur les autres, ça crée un paquet de problèmes qui
14 favorisent pas l'épanouissement des enfants, c'est
15 évident.

16 Alors, merci beaucoup. Ça ajoute à ce qu'on
17 a, ça va nous aider à être capables de... d'arriver
18 avec des recommandations qui sont non seulement
19 concrètes, efficaces et durables, mais qui sont
20 aussi réalistes.

21 **MME ARNA MOAR :**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Alors, merci beaucoup...

25 **MME ARNA MOAR :**

1 Merci à vous.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oui. Et je vous félicite du travail que vous
4 faites puis je vous encourage à continuer, puis
5 peut-être que le modèle peut se répandre dans
6 d'autres communautés, puis... parfois on réussit
7 pas du premier coup, vous avez parlé de financement
8 qui... dans votre projet, qui... faire non, non,
9 non, non, puis à un moment donné, bien, on a
10 quelque chose. Ça couvre pas tout, mais ça couvre
11 l'aspect administratif, puis peut-être qu'on
12 pourrait aller un peu plus loin à un moment donné.
13 Alors, je vous encourage à continuer, puis je pense
14 que c'est avec les efforts puis la persévérance
15 qu'on va finir par arriver à quelque chose. Alors,
16 merci beaucoup, beaucoup...

17 **MME ARNA MOAR :**

18 Um, um.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... et bon succès dans tout ce que vous
21 entreprenez.

22 **MME ARNA MOAR :**

23 Merci.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Et si vous avez des suggestions ou des

1 recommandations qu'on pourrait incorporer là, dans
2 le travail qu'on va faire, bien, vous pouvez
3 communiquer avec Me Richard qui va se faire un
4 plaisir de me transmettre le tout.

5 **MME ARNA MOAR :**

6 Parfait.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Merci beaucoup.

9 **MME ARNA MOAR :**

10 Merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors, on suspend quelques minutes, puis ensuite on
13 passe avec le témoin suivant?

14 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

15 Exactement.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Merci.

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Merci.

20 SUSPENSION

21 -----

22 REPRISE

23 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

24 La commission reprend.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 So, welcome back. I understand that you will
2 present the next witness, Me Crépeau?

3 **Me PAUL CRÉPEAU,**
4 **PROCUREUR POUR LA COMMISSION VIENS :**

5 Yes.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Who will testify in English?

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Yes. This is Mrs Bridget Tolley, accompanied by her
10 brother, Dean Tolley. We'll be talking about the
11 accident in which her... their mother died in two
12 thousand one (2001) involving a car of the Sûreté du
13 Québec driven by an officer of the Sûreté du Québec.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Okay. Maybe first, I will ask counsel to introduce
16 themselves, because we have some change and some
17 move between the counsels here in the room.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 So, alors, Paul Crépeau pour la Commission.

20 **Me RAINBOW MILLER :**

21 Me Rainbow Miller pour Femmes Autochtones du
22 Québec, for the Quebec Native Women Association.

23 **Me MAXIME LAGANIÈRE,**

24 **PROCUREUR POUR LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET**
25 **PÉNALES :**

1 Bonjour, Monsieur le Commissaire, Maxime Laganière
2 pour le Directeur des poursuites criminelles et
3 pénales.

4 **Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

5 **PROCUREURE POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

6 Bonjour. Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure
7 générale.

8 **Me VINCENT RIENDEAU :**

9 Bonjour. Vincent Riendeau pour la Procureure
10 générale.

11 **Me DAVID CODERRE,**

12 **PROCUREUR POUR L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS**
13 **PROVINCIAUX DU QUÉBEC :**

14 Bonjour à tous. David Coderre pour l'Association
15 des policières et policiers provinciaux du Québec.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 So welcome all of you. And now you may continue,
18 Me Crépeau, with your witness.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 So...

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 We'll ask the clerk...

23 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

24 Maître...

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 ... to proceed with the oath.

2 **Me PAUL CRÉPEAU :**

3 Yes, on... and Mrs Tolley has her own feather.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Yes.

6 -----

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26 Bridget Tolley

1 Témoignage citoyen
2 Assermentation avec la plume

3 -----

4 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

5 Thank you.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Welcome.

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 Thank you, meegwetch.

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 Monsieur le Commissaire...

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 We'll listen to you carefully.

14 **MME BRIDGET TOLLEY :**

15 Meegwetch.

16 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

17 Monsieur le Commissaire, j'aurais une demande ex-
18 parte qui devrait être traitée avant le témoignage
19 de madame Tolley, s'il vous plaît. On... je demande
20 ça ex-parte, Monsieur le Commissaire, étant donné
21 les situations qui sont pu... qui ont pu arriver
22 dans le passé, je préférerais que les témoins et les
23 parties... que les témoins soient à l'extérieur de
24 la salle juste pour vraiment qu'ils restent centrés
25 sur leurs témoignages.

26

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Mais est-ce que ça...

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 O.K.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 ... concerne le présent dossier?

7 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

8 Ça concerne le présent dossier, Monsieur le
9 Commissaire.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 Et j'ai déjà informé les témoins de la nature de la
12 demande, ils savent ce qu'il en est, ils attendent
13 juste une instruction du Commissaire. Je pense pas
14 que ce soit nécessaire que ça soit ex-parte, tout ça
15 peut être fait publiquement. Les témoins, madame
16 Tolley sait très bien ce qu'il en est, j'en ai parlé
17 avec elle hier et ce matin, je pense qu'elle attend
18 vos instructions.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Bon, alors, évidemment, c'est une Commission
21 d'enquête publique, on n'a pas l'habitude de jouer à
22 la cachette, alors, s'il y a des demandes à être
23 faites, je vais les écouter.

24 **Me DAVID CODERRE :**

25 Parfait. Écoutez, Monsieur le Commissaire, moi, je

1 vais appuyer la position de ma consœur. Je sais
2 pas si vous avez été mis au courant de la
3 problématique de ce matin? On s'est fait aviser
4 voilà à peu près quinze (15) minutes que lors du
5 témoignage de madame, des noms de policiers seraient
6 mentionnés, évidemment à l'encontre de toute entente
7 entre les parties et la Commission on devait assurer
8 que les noms ne seraient pas mentionnés en audience,
9 puis non seulement ça, on s'est fait aviser aussi,
10 notamment par nos discussions et par la voie
11 officielle, le vingt (20) mars dernier, que lorsque
12 des noms seraient mentionnés ou que quand la
13 Commission avait l'intention de mentionner des noms,
14 les parties seraient avisées, ce qui a encore une
15 fois a pas été le cas. Ça, c'est de un.

16 De deux, je vois pas la plus-value que ça peut
17 apporter dans le cadre du témoignage. Encore une
18 fois, ça va à l'encontre de ce que la Commission a
19 déjà décidé, puis pour cette raison, je demanderais
20 à la Commission de ne pas mentionner les noms des
21 policiers visés par le présent témoignage.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Me Crépeau?

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Alors, il y aura pas de noms mentionnés, ça implique

1 quelques policiers de la Sûreté du Québec, à
2 différents titres, et qui portent tous le même nom
3 de famille. Alors, le nom de famille ne sera jamais
4 mentionné.

5 Et en passant, j'en ai profité pour aviser mes
6 confrères que ces gens-là, les gens dont on va
7 parler ce matin, ont donné des entrevues à CBC, and
8 I'll say it in English because it's Mrs Tolley who
9 told me so, that all these policemen, and Mrs Tolley
10 herself, gave an interview to CBC recently. This
11 interview... and they did publicly under their name,
12 they're identified, and it wasn't yet... it was
13 supposed to be presented prior to her testimony, Mrs
14 Tolley, but it's been postponed due to the tornadoes
15 in the Gatineau region.

16 So, this matter is a very public matter, it's
17 been a public matter for the last seventeen (17)
18 years, Mrs Tolley has made presentation on that and
19 it is a very public matter where there's no finger
20 pointing but at least we're talking about four
21 people from the same family having the same name.

22 So, what I proposed to Mrs Tolley is to talk
23 about the first name of these people, so that we
24 know what that person did, and that person. Because
25 it could be complicated if we are not able at least

1 to put up a first name on the role of these persons.
2 But all these matters are already public and in the
3 public... it's a public matter at this point in
4 time.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 So, I understand Mrs Tolley will speak about John,
7 Paul, and...

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Exactly.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 ... Robert, or somebody else, without the name of
12 these persons.

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 That's our (inaudible).

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Okay.

17 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

18 Monsieur le Commissaire?

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Do you have something to add?

21 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

22 Oui. Oui, Monsieur le Commissaire, j'aurais quelque
23 chose à ajouter. En fait, ils portent tous le même
24 nom de famille, donc, c'est sûr qu'en donnant le
25 prénom, on identifie clairement un policier, on

1 identifie clairement des gens qui travaillent tous
2 dans le même milieu, et depuis le début de la
3 Commission, comme disais mon confrère, ça n'a...
4 toutes les... tous les noms ou presque des gens des
5 services publics n'ont pas été mentionnés
6 publiquement mis à part... on avait été avertis que
7 s'il y avait une plus-value, nous n'avons pas été...
8 on n'a pas été informés de cela, on ne voit pas la
9 plus-value. Les... émissions et qu'est-ce qui
10 devrait être diffusé à CBC n'ont pas encore eu lieu.
11 On comprend que dans le sens du mandat, il y a quand
12 même la protection de la réputation et la protection
13 des informations privées.

14 Ce qu'on vous propose, Monsieur le Commissaire,
15 c'est de procéder comme on avait fait à Malioténam,
16 c'est de donner des numéros à ces gens-là et de les
17 mettre dans une enveloppe. Et dans cette optique-
18 là, c'est pas... la protection de la réputation de
19 tout le monde va être respectée.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Bon. Mais écoutez, je pense que ça me paraît quand
22 même assez simple, et j'ai compris que c'est un
23 événement qui remonte à deux mille un (2001)?

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Deux mille un (2001).

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Deux mille un (2001). Dix-sept (17), dix-huit (18)
3 ans. Et qu'on mentionnera uniquement des prénoms.
4 Alors, sachant qu'il a déjà été dit à date que ce...
5 tout le monde a le même nom de famille, qu'on les
6 appelle 1, 2, 3, 4, ou bien qu'on les appelle John,
7 Robert, Paul, or somebody else, ça changera pas
8 grand-chose. Alors, on va continuer comme ça et
9 vous pouvez procéder, Me Crépeau, et j'ai pas
10 l'intention d'interdire qu'on mentionne des prénoms
11 de gens relativement à un événement survenu il y a
12 plus de quinze (15) ans, dix-sept (17) ans.

13 Alors, je pense que quand il est question de
14 protection, je vois absolument pas le risque qu'il
15 peut y avoir. Alors, vous pouvez procéder.

16 **Me DAVID CODERRE :**

17 Monsieur le Commissaire, si je peux ajouter à ça?

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Bien, je pense que ma décision...

20 **Me DAVID CODERRE :**

21 Vous venez de dire que les dates étaient...

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Est déjà rendue, Maître.

24 **Me DAVID CODERRE :**

25 Oui, mais c'est une autre demande en fait. On

1 vient... je viens d'être informé que ça ferait plus
2 de quinze (15) ans que les événements ont eu lieu,
3 là on mentionne des noms qu'il y a plus de quinze
4 (15) ans, c'est pas dans votre mandat d'entendre un
5 événement qui a eu lieu il y a plus de quinze (15)
6 ans.

7 Je comprends qu'on l'a fait depuis la
8 Commission, j'entends pas m'objecter au
9 témoignage...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 On parle de deux mille un (2001) et la Commission a
12 été décrétée en deux mille seize (2016).

13 **Me DAVID CODERRE :**

14 Deux mille seize (2016).

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Ça faisait quinze (15) ans.

17 **Me DAVID CODERRE :**

18 C'est pour ça que je demanderais...

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Maintenant ça fait pas plus que quinze (15) mais ça
21 en faisait pas plus que quinze au moment où ça lieu.

22 **Me DAVID CODERRE :**

23 On n'a pas les dates, Monsieur le Commissaire.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Bon, alors...

1 **Me DAVID CODERRE :**

2 On peut pas le savoir.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Cet argument-là est rejeté aussi. Est-ce qu'il y a
5 autre chose?

6 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7 Oui, j'aurais une dernière demande. Étant donné la
8 situation et votre décision, je demanderais que le
9 témoignage soit pris à huis clos pour permettre
10 de... d'évaluer nos options, et le cas échéant, que
11 le témoignage soit...

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Um-hum.

14 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

15 ... rendu public par la suite.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Bon, c'est rejeté aussi. Il y a vraiment pas de
18 raison d'aller à huis clos, c'est quelque chose de
19 public. On me dit même qu'il y aura une émission à
20 CBC éventuellement, qui aurait peut-être même pu
21 avoir lieu avant aujourd'hui, alors, je pense que...
22 et sachant qu'il s'agit des mêmes noms de famille,
23 qu'on mette les numéros 1, 2, 3, 4, comme on fait
24 dans d'autres cas, ça change rien si on met le
25 prénom. Alors, vous pouvez procéder, Me Crépeau.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Merci. I'll say it in English for Mrs Tolley, to be
3 sure that she understood. If you need to talk about
4 these policemen, the first name only.

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 Yes.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay?

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 Yes.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 You understand?

13 **MME BRIDGET TOLLEY :**

14 Yes.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Okay, right. So, Mrs Tolley is sworn, so, we can
17 begin now. Mrs Tolley, maybe... I ask you first
18 maybe to present yourself and your family. You're
19 from Kitigan Zibi, just explain who you are and how
20 your family evolved until two thousand and one
21 (2001)?

22 **MME BRIDGET TOLLEY :**

23 Kwei. Hello, bonjour. Meegwetch for having me
24 here. My name is Bridget Tolley, I'm the daughter
25 of Gladys Tolley who was struck and killed by the

1 Quebec Police in two thousand and one (2001).

2 My mother had six (6) children, four (4) girls,
3 and two (2) boys. We all lived close to each other.
4 We live on Highway 105 all of us, most of us, and
5 we're not... we're not a rich family but we have a
6 lot of love in our family, we love each other and,
7 you know, we just try to do our best.

8 I, myself, have been looking for justice for my
9 mother for seventeen (17) years now and... I also
10 had three daughters, six grand-children, and one
11 great-grand-children, so today I testify in honor of
12 my mother, and my family, and my grand-children, and
13 my great-grand-children.

14 And I'm here because what happened to my
15 mother was wrong and I just want accountability by
16 the police and everyone involved.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Okay. When you said that you lived... you live on
19 the Road 105, which is a road coming north to south
20 from Mont-Laurier to Maniwaki?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 Yes.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 And Kitigan Zibi is the community, an Anishinabe
25 community...

1 **MME BRIDGET TOLLEY :**

2 Yes. Yes.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 ... which is around... Route 105 passes through?

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 Yes, yes.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay, Kitigan Zibi.

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 Right.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Okay. I'll ask you first, because I know that you
13 have some information to that, in two thousand and
14 one (2001), do you know which police force had
15 jurisdiction on Route 105 in the Kitigan Zibi
16 territory?

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Yes. At the time we do have a police agreement
19 signed by the Kitigan Zibi Anishinabe Band Council,
20 the Government of Canada, and the Government of
21 Quebec, and it was signed in nineteen ninety-eight
22 (1998) until two thousand and four (2004). And in
23 this agreement, it specifically says that the
24 mandate of the Kitigan Zibi police force and
25 each... each of its members are responsible to

1 maintain peace, order and public safety in the
2 territory of the Kitigan Zibi community and Highway
3 105, which crosses Kitigan Zibi. So, it clearly
4 says that in this police agreement that the Kitigan
5 Zibi police had jurisdiction that night.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 They had jurisdiction in two thousand and one
8 (2001). It changed after that, but in two thousand
9 and one (2001), it's the Kitigan Zibi which has his
10 own police force?

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Yes.

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 It existed in two thousand and one (2001)?

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 Yes.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 And it's still in existence?

19 **MME BRIDGET TOLLEY :**

20 Yes.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Okay. Now, we'll go back to the October fifth
23 (5th), two thousand and one (2001) about... it'll
24 be around... just before midnight, being around
25 eleven thirty (11:30) at night. Can you tell us in

1 your own words what happened on Route 105 in
2 Kitigan Zibi?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 Okay, on that night, I was at home, it was about
5 eleven thirty (11:30) at night, and I didn't hear
6 nothing or see anything, it was raining, and my
7 neighbour had... not my neighbour, my cousin, she
8 lived up the road a little bit, her name was Pauline
9 Waydock(?), she came to my house and she said
10 something happened, there's an accident down the
11 road, she says I think it's your mother.

12 So, I went, I left my house, it's not too far
13 from the scene, I walked there, I ran there, and
14 when I got to the scene there was the accident but
15 they didn't allow me on the scene. I was met by
16 Mr. Gordon... Gordon, the Chief of police of
17 Maniwaki.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Of?

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 Of the reserve.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Of the reserve?

24 **MME BRIDGET TOLLEY :**

25 Yes.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 The Kitigan Zibi police force?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 Yes. Yes, the police chief.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 That's Mr. Gordon McGregor?

7 **MME BRIDGET TOLLEY :**

8 Yes.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 Okay.

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Yes. And he told me, he said to go home and be
13 prepared. So, that's all he told me, I wanted to
14 go on the scene, I wanted to identify my mother,
15 but they... they refused.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Did you knew at that time that... what kind of
18 accident happened and were you informed before
19 going to the scene that your mother was involved in
20 the accident?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 Yes, I was informed by my cousin, but not by
23 anybody else.

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 And Mr. McGregor didn't want you to go to the scene

1 to see anything, he said go home and be prepared?

2 **MME BRIDGET TOLLEY :**

3 Absolutely. Right.

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 Okay.

6 **MME BRIDGET TOLLEY :**

7 Correct.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 So, you go home, what happened during that night?

10 You know there's an accident, maybe your mother is
11 involved, what do you learn after that?

12 **MME BRIDGET TOLLEY :**

13 Well, when this happened, after that I went home,
14 but I was in shock, you know, I didn't know what to
15 do, I was crying, I was... what happened was my
16 brother lives on this side of my mother, and I live
17 on this side of my mother.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Meaning, on the other side of the road?

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 Yes.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Okay.

24 **MME BRIDGET TOLLEY :**

25 But... well, on the side...

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Okay.

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 ... north and south...

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 Okay.

7 **MME BRIDGET TOLLEY :**

8 ... of the highway. So, I live on the north and he
9 lives on the south side of my mother, and we
10 couldn't even... they didn't even let us cross the
11 scene to be with each other. And so I had to stay
12 on my side of the road over there, with my family
13 that was on that side, and he stayed alone on his
14 side of the road, because we couldn't... and I
15 asked... well, I wanted to see my mother and to
16 make sure it was my mother, but they refused and
17 they just told me to go home.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 The accident, the scene of the accident, we know
20 that there's a police car involved, your mother is
21 involved, was it in front of your house or a little
22 bit further?

23 **MME BRIDGET TOLLEY :**

24 Well, actually, before the accident happened the...
25 somebody had flashed the cops to let them know

1 there was something there, and it was about... they
2 said nine hundred (900) meters before they hit my
3 mother. And where the cops flashed, where that
4 person flashed the cops, that's where I live.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 Okay. This is something that you learned after the
7 accident?

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 Yes, yes. Everything I learned was only after. I
10 didn't know anything till... well, a month after we
11 got... after the accident happened, we ended up
12 getting a check from Société Assurance Automobile
13 du Québec for forty-one thousand dollars (\$41,000).
14 We didn't know nothing, we didn't hear nothing, no
15 police came and talk to us, nothing, we got a
16 check, we didn't know... we took care of our mother
17 with that, paid the funeral, everything, and we
18 separated the rest between the children.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 But you learned that night that your mother died?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 Yes, yes, that night.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 Let's stick around that night on the fifth (5th) of
25 October. During the night there's an accident, you

1 are not informed, or nobody confirms to you that
2 your mother is involved, when do you learn finally
3 that your mother was killed in the accident?

4 **MME BRIDGET TOLLEY :**

5 Well, I kind of knew when my cousin told me. And
6 then when Gordon McGregor told me to go home and be
7 prepared, I think that confirmed it was my mother.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Okay. Were you able to see... were you ever able
10 to see your mother on the scene of the accident
11 and...

12 **MME BRIDGET TOLLEY :**

13 No.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 Okay. Because Mr. McGregor did tell you not to go,
16 okay. After the accident, I say it happened around
17 midnight, just before midnight, later on were you
18 able to see her at the... à la morgue, at the
19 hospital, anywhere? Were you able to see your
20 mother's body?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 No.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 Never?

25 **MME BRIDGET TOLLEY :**

1 Never.

2 **Me PAUL CRÉPEAU :**

3 Did you ask for it?

4 **MME BRIDGET TOLLEY :**

5 Yes.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 And who forbid you to see your mother?

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 Well, like I said, when I went there, it was
10 Gordon.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Okay.

13 **MME BRIDGET TOLLEY :**

14 Gordon. That was the only person I had spoke to on
15 the scene, the other cops did not come up to me or
16 talk to me, the only one was the Chief of police.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 When you went on the scene, do you remember seeing
19 police car, ambulance... around on... did you at
20 least see the vehicles?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 No, I didn't see the vehicles, but I just... well,
23 the lights were on, and everything, the flashing
24 lights. It was raining too that night so I was
25 standing there in the rain.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Okay. So, we'll start from the fifth (5th) of
3 October, there's an accident during the night, you
4 are informed that your mother was struck, were you
5 informed of the circumstances of the accident?

6 **MME BRIDGET TOLLEY :**

7 No. Not at all.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 When did you learn that your mother was struck by a
10 police car?

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Well, the first... hmm... the first thing I got
13 when I... well, we learned that night my mother was
14 struck and killed.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Okay.

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Okay. But the first report we got was the
19 coroner's report.

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Yes.

22 **MME BRIDGET TOLLEY :**

23 And that's where I seen the mistake and this is
24 when I started asking questions.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Okay. During the night or the day after, where you
2 able... did you see the police car that struck your
3 mother? I know that today you know a lot about it,
4 but at... during that... during the day, on the
5 sixth (6th) of October, were you able to see a
6 police car that was involved in your mother's
7 death?

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 Yes.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 Okay. Where did you see the car?

12 **MME BRIDGET TOLLEY :**

13 We... after the police car left the scene, it went
14 straight to the garage...

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Um-hum.

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 in Maniwaki. It was the week-end, so the garage
19 was closed and they had left the police car outside
20 there..

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Um-hum.

23 **MME BRIDGET TOLLEY :**

24 So this is when we were able to go and take pictures
25 of the car. This is the police car.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 You have a photograph. We'll just describe it.
3 It's the front part of the police car, Sûreté du
4 Québec car, and just... maybe just describe what we
5 see?

6 **MME BRIDGET TOLLEY :**

7 We see it's damaged on the right side of the car,
8 and that's the only damage.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 Okay, the broken light?

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Yes.

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 So, the front right side of the car is broken?

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 And underneath.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Okay, underneath. So, now then you see a police
19 car broken, your mother is dead, then after that
20 you don't get any kind of information? Did you get
21 any kind of information after the accident but
22 before the coroner's report from Kitigan Zibi
23 police?

24 **MME BRIDGET TOLLEY :**

25 No.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Nobody told you anything?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 No.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 From la Sûreté du Québec? Now, you know that a
7 police car is involved from la Sûreté du Québec.

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 No.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 No? Nobody tells you anything?

12 **MME BRIDGET TOLLEY :**

13 No.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 Do you know... at that time, did you knew if another
16 police force was involved?

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Yes.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 You knew. Which police force was it?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 I knew the Montreal police were there.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 The SPVM?

25 **MME BRIDGET TOLLEY :**

1 SPVM.

2 **Me PAUL CRÉPEAU :**

3 Okay. They were involved in the investigation?

4 **MME BRIDGET TOLLEY :**

5 Yes.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Okay. Then, after that, you say I received a copy
8 of the coroner's report, was it easy to get it?

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 Yes, actually, I didn't have a problem getting it.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Okay.

13 **MME BRIDGET TOLLEY :**

14 I got it in French and then I called them back and
15 asked them to send it in English so I can
16 understand perfectly, and they did.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Okay. And what did you learn that shocked you in
19 the coroner's report?

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 Well, I was very upset because the coroner had said
22 that my mother was identified by a family member,
23 which was not true. And it also said that she died
24 because of acute alcohol intoxication, and that's
25 all I knew, but that was enough for me because I

1 knew it wasn't true. I know my mother had drank
2 that night and I knew that she didn't die because
3 she was drunk, I knew she died because she got hit
4 by the car.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 Okay. Do you know if in the coroner's report, do
7 you know if they were mentioned that... finally
8 that she was struck by a police car?

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 No.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 It isn't mentioned?

13 **MME BRIDGET TOLLEY :**

14 Or yes, yes, it is mentioned.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 It is mentioned?

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Yes.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 But the... at first, at the beginning of the report
21 they talk about the fact that your mother was drunk
22 that night?

23 **MME BRIDGET TOLLEY :**

24 Yes. Yes.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Okay. And they don't talk about the... and later
2 on they'll say she was hit by a car, a police car?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 Yes.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 Okay. And you said that it isn't true that someone
7 from the family, from your family identified the
8 body, do you know who identified her for the post-
9 mortem?

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 Yes, I do. I only learnt it in the police report
12 though, I didn't know absolutely nothing till I got
13 the police report.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 Which is later on that you received the police...

16 **MME BRIDGET TOLLEY :**

17 Yes.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 ... report?

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 Yes. Yes.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Okay.

24 **MME BRIDGET TOLLEY :**

25 Because it's not marked in the coroner's report.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 And who identified your mother?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 The person that identified my mother he's from the
5 Kitigan Zibi police and he's the first cousin of
6 Serge who struck and killed my mother.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay. What... so Serge is the one who... the
9 officer of the Sûreté du Québec involved and his
10 first cousin is an officer from the Kitigan Zibi?

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Yes.

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 Okay. And he's the one who identified your mother?

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 Yes.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 So, a few... you say... how long did it take to
19 receive the coroner's report? About?

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 Well, I was kind of surprised with the coroner's
22 report because in November, when I found out that
23 the case was closed, and then I got all the
24 information, I found out that the coroner had never
25 seen my mother, and the coroner had finished his

1 report three months after the case was closed.

2 So the case was closed in February,
3 February... early February, and the coroner
4 finished his report only in June. So, it was after
5 that we had got the report. Well, when I spoke to
6 the news reporter that told me that the case was
7 closed, and he says well, did you know... how do
8 you... he told me how do you feel about your
9 mother's case being closed, and I said well, I
10 didn't even know it was closed. This was in
11 November of two zero zero two (2002). This was
12 thirteen (13) months...

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 Right.

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 ... later.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 After the accident?

19 **MME BRIDGET TOLLEY :**

20 After the accident.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 You learned that the case is closed?

23 **MME BRIDGET TOLLEY :**

24 Yes.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Nobody ever told you anything?

2 **MME BRIDGET TOLLEY :**

3 Nobody ever told us anything.

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 Okay. So, then, you received a copy of the
6 coroner's report. Is it before or after you talked
7 with the journalist?

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 After.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 After. So you received the report after November
12 two thousand and two (2002), which is already
13 thirteen (13) months after the accident, you
14 received the report, then what did you do after
15 receiving the coroner's report?

16 **MME BRIDGET TOLLEY :**

17 Well, I was upset at the stuff that was not true,
18 especially the stuff about the family identifying
19 the body, so I... and then I was kind of upset with
20 the first paragraph in the coroner's report because
21 it mentions that my mother is from Kitigan Zibi, it
22 mentions how many houses there are on the reserve,
23 it mentions how many people, it also mentions that
24 there's eleven thousand (11,000) hectares of land
25 which is the Kitigan Zibi's community, and right

1 after he mentions this in the first paragraph, he
2 puts "Mrs. Tolley drank beer every day".

3 So, they were making it look like my mother
4 died because she was drunk, and this is how I felt
5 inside because they're blaming everything on the
6 beer, and I mean I would have respected the coroner
7 if he wouldn't have put "She drank beer every day"
8 in the report in the first paragraph.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 Um-hum.

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 So, that really hurt me and, you know, I wasn't
13 sure if I was able to believe the rest of his
14 report, because that was a big mistake.

15 So, after that, it was November when I found
16 all this out and got the report, and it was the
17 Holidays, it was Christmas coming up, so I didn't
18 want to do work during Christmas because I
19 didn't... everybody was on their holidays, so I
20 started in January of two zero zero three (2003), I
21 went and asked... because I was trying to get the
22 police report before that.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 This is what you wanted, you wanted to receive
25 the...

1 **MME BRIDGET TOLLEY :**

2 Yes.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 ... a copy of the police report...

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 Yes.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 ... to know how the event happened?

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 Yes. And I tried to get this report everywhere. I
11 called the police, I...

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Which police?

14 **MME BRIDGET TOLLEY :**

15 I called all the police forces, because I thought
16 they would have it. I called the Montreal police,
17 I went through Access to Information to get any
18 information I can about the case. Everybody wrote
19 back and they told me you're at the wrong place,
20 you have to go here, you have to go there, you
21 know, but I went through all the procedures to find
22 information and I couldn't get it.

23 So then one of my friends told me go see a
24 lawyer in Mont-Laurier and... because the lawyer
25 was working for her, she said go see him, and

1 that's what I did, I went to Mont-Laurier, and I
2 went to see the lawyer and I asked him to help me
3 get the police report. Because I couldn't do it, I
4 didn't know how, I didn't know where. And I end up
5 having to pay this lawyer one thousand dollars
6 (\$1,000) to get this police report for me.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Which you finally did through this lawyer?

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 Which I did, I finally got it two months later, in
11 March...

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Um-hum.

14 **MME BRIDGET TOLLEY :**

15 ... of two thousand and three (2003).

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Okay. So, you had to contact a lawyer, pay a
18 lawyer to get a police report which you never
19 received or you never got any kind of information
20 prior to that?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 Right.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 Okay. So, when you received... just tell us in
25 general what you received from your lawyer? What

1 kind of police report? Who wrote that report?

2 **MME BRIDGET TOLLEY :**

3 Well, the... the police report was written by the
4 three police forces that were on the scene that
5 night.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Okay. So, it's a complement of all three police
8 forces?

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 Yes.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 So, the police who were on the scene, we know that
13 Sûreté du Québec was there?

14 **MME BRIDGET TOLLEY :**

15 Yes.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 You said... do you know if the Kitigan Zibi
18 police... the Chief was there?

19 **MME BRIDGET TOLLEY :**

20 Yes.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 The Kitigan Zibi police Chief was there. And
23 what's the third police force involved which worked
24 a part of the report?

25 **MME BRIDGET TOLLEY :**

1 SPVM.

2 **Me PAUL CRÉPEAU :**

3 Okay. Do you know under what title did the SPVM
4 wrote this report?

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 Um... all I knew, they were the investigating team.
7 They were supposed to be the investigating team.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Okay. And what did you learn from... now, we'll go
10 into the police report, what you learned.

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Oh, I...

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 Let's go back now to the accident per se. What did
15 you read in the report that... what you learned in
16 that report, how this accident happened?

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Well, first, I learned that the case was closed in
19 February, three months after the accident, which I
20 didn't know before. I also found out that the
21 family of the brother of the cop that struck and
22 killed my mother was on the scene. I found out
23 that his older brother, Michel, was in charge of
24 the scene.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 He was a police officer on charge of the scene that
2 night?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 In charge of the scene that night. And I was
5 really shocked to find out, because I said how can
6 this be, you know, this is... it seems to be
7 conflict of interest to have family investigating
8 family. We talk about the Sûreté du Québec
9 investigating the Sûreté du Québec themselves,
10 well...

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 A brother investigating...

13 **MME BRIDGET TOLLEY :**

14 This is...

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 ... his brother?

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 ... a brother investigating his brother, and I said
19 how can this happen? And not only that, not only
20 was he the... in charge of the investigation, but
21 then I looked for a report from Michel, who was in
22 charge of the investigation, and there's not one...
23 nothing in here that says anything about what he
24 was doing, you know, what was he there for, what
25 was he doing? I still don't know because there's

1 no report on what he was doing. I never... I don't
2 know what he did over there.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Okay.

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 And I also found out that he had other brothers on
7 the scene, another brother named Robert, and
8 another bro... a sister, Aline, and Michel was his
9 brother too, which was in charge of the scene.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 By the way, you... we know Serge is an... a Quebec,
12 Sûreté du Québec officer, Michel, the older
13 brother, is a Sûreté du Québec...

14 **MME BRIDGET TOLLEY :**

15 Yes.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 ... officer in charge of the scene?

18 **MME BRIDGET TOLLEY :**

19 Yes.

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 And you learned then that there's Robert?

22 **MME BRIDGET TOLLEY :**

23 Robert.

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Is Robert a Sûreté du Québec officer?

1 **MME BRIDGET TOLLEY :**

2 Yes.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Okay. And he's involved in the investigation?

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 Yes.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay. And you talked about Aline?

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 Aline, is his sister.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Is she a Sûreté du Québec officer?

13 **MME BRIDGET TOLLEY :**

14 Yes, she was.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Okay. And involved in this report, this...

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Her name is mentioned, yes.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 Okay. That's a lot of people from the same family?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 Yes, but he also had his first cousin there too,

23 which is a police officer from the Kitigan Zibi

24 police force

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Kitigan Zibi?

2 **MME BRIDGET TOLLEY :**

3 So there's five people in the family.

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 By the way, you said at the beginning of your
6 testimony that the Route 105 is the jurisdiction of
7 the Kitigan Zibi police?

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 Yes.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 How come la Sûreté du Québec is... seems to be
12 involved like that, and are there many reports from
13 the Kitigan Zibi? Is it stated in the report that
14 you read how come la Sûreté du Québec is involved
15 on a provincial route which is under the
16 jurisdiction of the Kitigan Zibi police force?

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Well, I haven't talked to anybody, I've been trying
19 to talk to the police, I talked to my Chief in
20 council, and... and they... they don't want to talk
21 about it.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 You were never informed or told...

24 **MME BRIDGET TOLLEY :**

25 I was never informed or anything, nobody... all the

1 work I did, I found out by myself, and I was lucky
2 if they talked, if they didn't talk I couldn't do
3 nothing. Like my Chief and... the Chief and council
4 of the Kitigan Zibi, they don't talk about it. And
5 they still don't talk about it. And even with the
6 Kitigan Zibi police, it's seventeen (17) years and I
7 still haven't heard from them once. Not once. They
8 never came to meet our family, talk to our family,
9 tell us what happened. You know.

10 I always pray that, you know, they would come,
11 and tell us what happened instead of me reading it
12 from a report. It's hard. And to... not to have
13 these people... if they didn't do anything wrong,
14 how come they're not talking to me? You know? And
15 this is why I'm here too today, because I want
16 help. I want... you know, I want somebody to hear
17 me, to listen to me, and to see the wrongs that
18 were done in my mother's case, and the way it was
19 investigated.

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 We were just... and we'll try just to... because
22 it's not the important matter, but you learned from
23 that report that your mother was struck by the
24 police car. It was raining that night, just before
25 midnight, and you just said a little bit earlier on

1 that another car passed on the other way and
2 flashed the police car.

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 Yes.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 You learn that from the report?

7 **MME BRIDGET TOLLEY :**

8 Yes.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 Just explain to us in a few words.

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Well, no, we learned that in the press. Because
13 that was in the media the next day about the police,
14 the police seeing the vehicle. I was shocked
15 because he was able to... he'd seen the vehicle,
16 they knew it was a white Buick Roadmaster that had
17 flashed them to let them know something or something
18 was wrong up ahead.

19 So, they knew the color, the make, the year of
20 the vehicle, and... but they didn't see my mother.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Okay. So, what we know from the accident, a car is
23 coming, I don't know if it's coming north to south,
24 south to north, anyway, the Buick white car is
25 going on the other side of the road, and they flash

1 the police car driven by Mr. Serge, and the police
2 car a little bit later on, very near there, struck
3 your mother who was on the road in the... on the
4 police car part of the road?

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 Yes, but Serge was not alone, there was two police
7 officers on the car.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Serge was driving and another police was...

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 Yes.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 ... his partner on the car?

14 **MME BRIDGET TOLLEY :**

15 Yes.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Okay. And this is the gist of the accident, it
18 happened this way. Then did you learn right after
19 the accident... so we know that the Kitigan Zibi is
20 supposed to be the police in charge of the
21 investigation, were they called on the scene?

22 **MME BRIDGET TOLLEY :**

23 Yes, they were.

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Okay. Before, after la Sûreté du Québec? Did you

1 learn who came, in what order, and who did
2 investigate?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 Yes, I learned it but I learned what was in the
5 report only when I got the report in two thousand
6 and three (2003). This is when I learned
7 everything.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 The police report. So, you're... okay.

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 Yes.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Is it a good resumé to say that the... the officer
14 involved, Mr. Serge and the other officer called
15 for help? The first police car that came on the
16 scene were Sûreté du Québec, and in the minutes
17 after that an accident came, then a little bit
18 later on Chief McGregor, who was passing through
19 the scene, saw it, he went... drove his wife...

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 That's...

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 ... home and he came back to the scene?

24 **MME BRIDGET TOLLEY :**

25 That's Mr. McDougall.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 McDougall, excuse me.

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 Yes.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 Okay. So, you've learned all of this through the
7 police report?

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 Yes, yes.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 In two thousand three (2003)?

12 **MME BRIDGET TOLLEY :**

13 Yes.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 What... I dare to say, what... what are the
16 questions that you still have? You're talking
17 about the fact that there are four people or maybe
18 five, depending on the cousin, from the same
19 family, from the Sûreté du Québec, which is
20 involved, which are involved in the event, one is
21 the driver, there's an investigation regarding the
22 driver, Mr. Serge, and his two brothers and one
23 sister make a report to this matter to the Montreal
24 police?

25 **MME BRIDGET TOLLEY :**

1 Well, Serge... I mean not Serge, but Michel, there
2 was no reports from him...

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Okay.

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 ... so he didn't... I don't think he sent anything
7 to the Montreal police.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Okay. Do you know that night if... we're talking
10 about police matters now, do you know if any police
11 officer on the scene went to your mother's house
12 without asking permission to take photographs?

13 **MME BRIDGET TOLLEY :**

14 Yes.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Just tell this to the Commission?

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Yes, one of the police officers from the Kitigan
19 Zibi police went into my mother's house and took
20 pictures of all the beer bottles or whatever was on
21 the table, and the counter. And they also went in
22 my sister's house too, they went in two houses to
23 take pictures of the beer bottles and to see what
24 was inside the houses.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 All the family is very near one each other so your
2 mother, sister, yourself, and okay, everybody...

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 My brother.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 ... is near from... okay. This officer, do you
7 know if he had any kind of warrant from the
8 coroner's to... the coroner's office to... did he
9 ask permission to go into the house?

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 They never even talked to us once, not even today.
12 They didn't even ever come and talk to us, or ask
13 us anything.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 So...

16 **MME BRIDGET TOLLEY :**

17 Still waiting.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 So they went to your mother's and sister's house to
20 take photographs of bottles?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 Yes.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 They were more... they were investigating how much
25 alcohol your mother had drank that night?

1 **MME BRIDGET TOLLEY :**

2 Yes.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 This is the difficult part.

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 Yes.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 They're investigating how much alcohol she's... and
9 she had alcohol that night?

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 Yes, she did.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Okay. Do you know if the coroner ever went to the
14 scene? Do you... did you learn in the report if he
15 went to the scene to see what had happened?

16 **MME BRIDGET TOLLEY :**

17 The coroner did not see the body.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Yes. Okay.

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 I'm still shocked today as to the five family
22 members of the Sûreté du Québec police force, and
23 I'm kind of still in shock today that nobody ever
24 said anything or did anything or even allowed this
25 to happen, you know? Especially with three police

1 forces on the scene, how can three police forces not
2 know conflict of interest or... ahhhh.

3 I don't understand how come five family
4 members are investigating my mother who was killed.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 Or their brother...

7 **MME BRIDGET TOLLEY :**

8 Yeah.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 ... who was involved in the...

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Who was...

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 ... accident...

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 ... yes, exactly.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 ... where your mother died?

19 **MME BRIDGET TOLLEY :**

20 Exactly. I'm still shocked seventeen (17) years
21 later. Nobody wants to talk about this.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Okay. Did you... when you found... when you
24 finally got this police report... do you know about
25 the Commissaire à la déontologie policière?

1 **MME BRIDGET TOLLEY :**

2 Yes.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Did you make contact with them?

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 Yes, I did.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 What did he do? Talk to us about the Commissaire.

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 Well, when I got the police report in... it was in
11 March, so then I was going through it and, like I
12 said, I was shocked to find the brother in charge
13 of the scene, and the family there, but I didn't
14 know anything at the time so I had sent the police
15 report to the deontology in June.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Of two thousand?

18 **MME BRIDGET TOLLEY :**

19 Of two thousand and three (2003).

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Okay.

22 **MME BRIDGET TOLLEY :**

23 They sent it back... I sent it in June, two weeks
24 later I got the report back saying that they cannot
25 investigate it or help me or...

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Or didn't find anything troubling with that?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 Well, I don't know if they didn't find anything
5 troubling but they said they couldn't...

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Help you.

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 I thought maybe they even wrote something about a
10 homicide, but I don't know and I don't know why
11 they didn't help me. They didn't ask me no
12 questions, nothing. I send the report to them, two
13 weeks later I got it back.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 Okay. Were you ever questioned by any of the three
16 police forces involved in the accident? Were you
17 ever questioned as to what had happened that night
18 before your mother died?

19 **MME BRIDGET TOLLEY :**

20 No.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 No?

23 **MME BRIDGET TOLLEY :**

24 No.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Do you know if anybody from your family were
2 questioned by any of the... any of those three
3 police forces regarding what happened that night?

4 **MME BRIDGET TOLLEY :**

5 I don't believe so.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Okay. So the only thing that you know about it is
8 what you got when you had to pay a thousand dollars
9 (\$1,000) to get the police report?

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 Yes.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 And then you have questions, a lot of questions
14 which are not answered in any way?

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 Yes.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Um...

19 **MME BRIDGET TOLLEY :**

20 There was a lot of conflict of interest I found in
21 the report, the witnesses, there was two witnesses
22 that were never... never... what do you call it?

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 Met? Or questioned?

25 **MME BRIDGET TOLLEY :**

1 Yes, never questioned or don't have any testimony
2 here.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Um-hum.

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 That were first to arrive on the scene. There was
7 two witnesses, and one was on the... the cop's
8 wife.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 Um-hum.

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 You know, she might have seen what was happening,
13 who was there. And there's not even no mention of
14 her. And the first person to come out of his house
15 when he... when my mother got hit, Mr. Dean Ottawa,
16 he lived there, it happened, she... my mother was...
17 she stopped right in front of his house, and he came
18 outside right away, he heard the bang, and he never
19 got interviewed or nothing of what he'd seen that
20 night, or who was on the scene. These people
21 were... they arrived before the police, the Kitigan
22 Zibi police, and I'm surprised that they didn't give
23 no witness statements or nothing. Nothing, nothing.
24 There's nothing in this report from anybody except
25 for police.

1 And in this report I'm missing a lot of
2 statements like from Mr. Michel, from the person in
3 charge of the scene there's no statements.

4 As for the doctor, the usual procedure when
5 something happens like this, because my Aunt Della
6 got killed three years before my mother in a car
7 accident, when she died she was brought to the
8 hospital, and this is when the family went to
9 identify my auntie at the hospital.

10 And then when my mother died, they didn't
11 bring her to the hospital, they didn't bring her
12 nowhere, instead they brought the... they went to
13 get the doctor at the hospital, brought him to the
14 scene, he pronounced my mother dead and then they
15 brought the doctor back to the hospital. It was
16 probably five minutes of his time, when usually...
17 you know, like I thought this was going to be the
18 procedure where...

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 Um-hum.

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 ... we go to the hospital and identify my mother,
23 because this is what we did, it was a car accident
24 for my aunt, it's still a car accident for my
25 mother, but that was the way they did it.

1 So nobody was able to see my mother, nobody
2 was at the hospital, we couldn't identify her. And
3 the morgue took her body around two o'clock (2:00)
4 and it went straight to the morgue, it didn't go to
5 the hospital.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 And you didn't get a chance to...

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 We didn't...

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 ... see her?

12 **MME BRIDGET TOLLEY :**

13 ... get a chance to see her at the morgue, we
14 didn't... we didn't see her. So, nobody was...
15 nobody except for police are in this report. No
16 witness statements, the coroner's statement is
17 incorrect, and the only real report I believe in
18 the whole report is the autopsy report of what
19 happened to my mother, everything that happened,
20 that's about the only... the only report that I
21 believe.

22 I also... in between my things I had got a
23 lawyer to help me, and he was a lawyer from Hull,
24 and he got an expert to look at the case, but when
25 I went to see these lawyers I didn't tell them

1 nothing, I wanted them to tell me. So, I didn't
2 tell them what I knew, anything, I wanted them to
3 see.

4 So this lawyer got an expert, he said he was
5 an ex-retired police officer, to look at my case,
6 from Hull, or Gatineau somewhere, and he looked at
7 it and, unfortunately, he didn't find anything
8 wrong with the case, except that the accident
9 reconstructionist used the wrong formula to
10 determine how fast the police were going.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Okay. So, if I understand you well, and I want to
13 be sure this is your... you cannot say that it's
14 true or untrue what is written in the report, it's
15 just that you can't believe it because you have too
16 many questions still pending?

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Yes.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 Is it the way that you would tell it?

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 Well, it's not really... it's kind of just shocking
23 to read it, to look at it, because...

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Um-hum.

1 **MME BRIDGET TOLLEY :**

2 ... of like the mistakes in here. And my family
3 never seen the report, only me. Why? Because it's
4 wrong, and it's not right, so why would I want them
5 to see something that's not true and make them feel
6 bad like me? I know what happened. I know
7 everything. And I didn't want my family to read the
8 lies that were in this report. The wrongs that were
9 in this report.

10 I don't want them to see them call my mother a
11 drunken Indian woman, because that's how I feel,
12 what they're doing. My mother is not a drunken
13 Indian woman, she's a beautiful Algonquin mother,
14 grandmother, great-grandmother. She loved life. My
15 loved hunting, fishing, riding. She loved fish, she
16 loved to eat fish, she loved catfish. Catfish was
17 one of her favorites. She loved... she loved
18 everybody. She didn't have a cross bone in her body
19 my mother. Not often I would see my mother get
20 upset. She loved everybody.

21 My mother was hurting though, and this is why
22 she was drinking. She had lost her mother a few
23 years back too. In nineteen ninety-eight (1998)
24 she lost her mother, in September. She lost her
25 baby sister three weeks after her mother, in a car

1 accident, and in two thousand (2000), she lost her
2 husband. So, my mother was dealing with quite a
3 bit when this happened.

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 I would dare to ask today, in two thousand eighteen
6 (2018), what do you expect? Do you expect to sue
7 anybody? To get money out of this? I'm asking
8 these questions, I know it's difficult, but what do
9 you want, what do you expect from this experience?

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 Well, I started this seventeen (17) years ago and I
12 don't want anything. I want truth. I want the
13 truth to what happened to my mother. I don't want
14 no power, and I don't want to be popular, I don't
15 want money, I don't want anything, I want the truth
16 as to what happened to my mother. I want these
17 police officers to come forward and tell us, tell us
18 what happened. They don't have to tell me but I
19 would love them to tell you guys.

20 I know, yes, I was very mad, and I'm still very
21 upset, it's been a hard and a long journey for
22 justice, trying to get everybody to believe me, but
23 everybody is silent. My Chief and Council are
24 silent. The Kitigan Zibi police is silent. SQ.
25 Why won't anybody talk to me if they didn't do

1 nothing wrong?

2 If the case is the way they said it was
3 supposed to be, how come nobody talked to me in
4 seventeen (17) years? They know I do this work
5 every day, every, every day, you see me on Facebook,
6 or Twitter, or something, every day. There's not a
7 day that's not going to go by without me saying
8 something for my mother, even if it's just justice
9 for Gladys Tolley. I've been saying it, I haven't
10 been... I've been very vocal about it, I'm not
11 hiding anything.

12 What I say is all from the report, and why am
13 I here if they didn't do nothing wrong? And why
14 won't they talk to me?

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 And do you know if they are still recently refusing
17 to talk to you?

18 **MME BRIDGET TOLLEY :**

19 Yes. Yes, actually my sister spoke to Robert about
20 a month ago, and she wanted to talk to him, and
21 Robert had said that he wanted... he didn't want to
22 talk about it anymore, that he wanted to go on with
23 his life. And my sister said well, what about my
24 life?

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Okay. But officially from the Sûreté du Québec,
2 from the organization, you never got any kind... no
3 explanation, no excuse, no nothing?

4 **MME BRIDGET TOLLEY :**

5 No, nothing. And not only that, I tried to meet
6 these guys, the police officers, because after I got
7 the report I knew who was all there, I knew all the
8 names, and I went looking for all these people. I
9 wanted them to talk to me. I wanted answers. And
10 when I tried to look for the police officers, most
11 of them had got transferred. Gone somewhere. I
12 could never, never reach any of those police
13 officers. And my own police officers will not talk
14 to me.

15 One day I was at the Court house in Maniwaki,
16 and I never seen the passenger that was on the car,
17 I didn't know him, Luc, I didn't know him, I never
18 seen him, and that one day I was with a friend at
19 Court, and I seen on his name tag "Luc Tessier",
20 sorry, Luc.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Um-hum.

23 **MME BRIDGET TOLLEY :**

24 But that was his name.

25 **Me MARIE-PAULE BOUCHER OU VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :**

1 Because...

2 **MME BRIDGET TOLLEY :**

3 And I went up to him...

4 **Me MARIE-PAULE BOUCHER OU VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :**

5 (Inaudible).

6 **MME BRIDGET TOLLEY :**

7 ... and I said "Hello", I said "My name is Bridget
8 Tolley, I'm the daughter of the woman you killed on
9 the highway." And that was the first time I had met
10 Luc, and he didn't say one word to me. He just
11 looked at me and he turned around and he left. It's
12 all I wanted to do was meet him. I'm sorry he
13 didn't say nothing, but I had a chance to meet him
14 and I had a chance to see him. That was not very
15 long ago, a few years back. So after a decade,
16 maybe I met Luc.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 I understand he is... he was a passenger, not the
19 driver?

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 Yes.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 And he's not a member of the family of the officer?

24 **MME BRIDGET TOLLEY :**

25 Yes. Yes.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 You just wanted to have a word with that man?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 Yeah. Well, I never met him, you know, and I
5 would... I wanted to know the people that were on
6 the car that struck and killed my mother.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 From there on, what... your life, your personal
9 life changed after these events?

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 Yes, it absolutely did.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Okay. You said that you spoke about that every day
14 in a public, very vocal and public matters, you've
15 organized... maybe just resume what you did since
16 two thousand and one (2001)? How it changed your
17 life?

18 **MME BRIDGET TOLLEY :**

19 Ah...

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Personally first of all.

22 **MME BRIDGET TOLLEY :**

23 It changed my life drastically. Well, when I got
24 the report and everything, I found out a lot and
25 they were blaming my mother, they were blaming it on

1 alcohol why my mother was killed. So I drank, I
2 partied, I did drugs, smoked cigarettes, everything
3 before this happened. And this happened to my
4 mother, and after everything that I've seen, I quit.
5 I quit drinking. I quit drinking, drugs,
6 cigarettes, everything, completely, because if
7 anything happened to me, I don't want them to say
8 I'm a drunken Indian woman.

9 They're not going to find alcohol in my blood
10 if I die. They're not going to be able to call me a
11 drunken Indian woman. So I quit drinking and I
12 start working on my mother's case to see what I can
13 do.

14 When I first started, I knew it was against
15 three police forces I was, and I had to make sure I
16 was correct, and I didn't want to say anything that
17 was not true. So, it took me about two years, in
18 two thousand and four (2004) that's when I completed
19 my own investigation, and I wrote my first letter to
20 the Minister of Public Security asking for a public
21 inquiry. Of course, Quebec said no and everything
22 but it didn't matter, I continued anyway.

23 So, in two thousand and six (2006), we had
24 vigils. You know, I wanted to... because in two
25 thousand and six (2006), I had went through Quebec,

1 I went through all the proper procedures, everything
2 I did proper, I didn't... you know, I went through
3 the proper paperwork, everything.

4 So, I was trying... because Quebec had said no
5 to a public inquiry and stuff, I wanted to try and
6 bring my mother into Parliament, but I didn't know
7 how, s I said I'm going to start with a vigil.

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9 Um-hum.

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 You know, I'll honor my mother with a vigil. And I
12 went to see the Native Women of Canada, and Amnesty,
13 and I asked them to help me start a vigil to honor
14 my mother. Plus I was trying to find a way to get
15 her inside Parliament, so the members, the Ministers
16 in there would look at her case, or talk about it,
17 or something.

18 So... and we started that and it started in two
19 thousand and six (2006), and we picked October four
20 (4), because that... in November four (4), two
21 thousand and four (2004)... uh, no, October four
22 (4), two thousand and four (2004), the first Stolen
23 Sisters report came out from Amnesty International,
24 and my mother's anniversary was the fifth (5th), so
25 I said well, let's make... let's honor these women

1 on October fourth (4th), because it's all the women,
2 and that the Stolen Sisters report came out, plus it
3 was my mother's anniversary, so we started a vigil
4 in two thousand and six (2006). We had seventy-two
5 (72) cities across Canada join us.

6 And in two thousand and ten (2010), when the
7 Sisters in Spirit Program was over, we had like over
8 two hundred (200) cities doing vigils all across
9 Canada, in the States, and a couple elsewhere, so we
10 were proud of all the work we were doing. We met
11 other families, I did a lot of work with the Missing
12 and Murdered Indigenous Women, and this is where I
13 met them, and then this is where we started.

14 Then, in two thousand and ten (2010), after the
15 Sisters in Spirit, we started our own, because they
16 didn't want to... they didn't want the Sisters in
17 Spirit to... they ended that program, so we didn't
18 want it to end, I didn't want it to end because, you
19 know, we had two hundred (200) cities now, you know,
20 hel... you know, remembering, and honouring our
21 missing and murdered women.

22 So, in two thousand and eleven (2011), I
23 started another group called "The Families of
24 Sisters in Spirit", and this is just families, and
25 we just help each other and support each other, and

1 when something goes wrong we try to help a family.
2 Like a missing family, as fast as we can because the
3 sooner we get the word out, we hope the sooner we
4 can find them.

5 We help families with gas if they're searching,
6 meals, whatever. We raise money to bring families
7 to Ottawa, to Parliament Hill, where I do the vigil
8 every year. We raise money, it's all donations,
9 it's not government funding or anything, it's all
10 some donations, and we bring families into Ottawa,
11 and they share their story about their missing and
12 murdered loved one.

13 And also in two thousand and eleven (2011), I
14 met some... because I wanted to be in Quebec,
15 because this is the province that my mother and we
16 lived in and I did needed to be in Quebec, that I
17 found other families that wanted... that where in my
18 position, and I found them in two thousand and
19 eleven (2011) and we made another family coalition,
20 and called it "Justice for Victims of Police
21 Killings".

22 So we did a lot of work, we brought a lot of
23 awareness. There's also two girls missing from my
24 reserve, so this... we supported each other,
25 families like that, and try to help each other.

1 But, you know, as far as help... we don't have any
2 help and this is why I'm here seventeen (17) years
3 later. Because even for me to get a lawyer, I need
4 money, you know, and to get help...

5 When I first started this there was no
6 Internet, it was telephone, and my bills were like
7 five hundred dollars (\$500.00) a month, because I
8 couldn't get to the places. If I was able to go, I
9 would go, if I had the money to go, and... but I
10 made a lot of phone calls. So, this is how I was
11 able to... I'm not rich, I don't even have a job,
12 I'm on social assistance, you know. And it was very
13 hard for me but I managed to find... find it and go
14 meet people, or do whatever I had to do to find out
15 what happened in my mother's case. So, yeah,
16 it's...

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 But maybe to finish with... without asking you the
19 question, would you like... would you have any kind
20 of recommendation that you would like to make to
21 the Commissioner?

22 **MME BRIDGET TOLLEY :**

23 Well, yeah. Yes. Hmm... there's been... it's been
24 so hard, it's so hard for families to get any kind
25 of information. Police reports, that was one of my

1 big issues, but I know the laws have changed today,
2 that we are able to get copies of the police
3 reports. That was my biggest, biggest thing.

4 And, of course, the conflict of interest in
5 this case with the five family members, I... you
6 know, I want... I would hope that this wouldn't
7 happen again, and to help... like I said to... with
8 lawyers, we don't have money for that so how... how
9 can you help a family like mine? I had no money, no
10 car, not able to get information from the police.

11 During investigations I know that the police
12 are not supposed to say anything, but it's really
13 hard because they don't seem to be helping. And, of
14 course, the big accountability, you know, I'm...
15 like I've never seen a report like this, and I'm
16 afraid to see other reports. I'm really afraid to
17 see other reports because I'm afraid they're going
18 to look like my mother's. And there's no
19 accountability. If I didn't get this report, we
20 wouldn't know what happened to my mother. We
21 wouldn't know the wrong that was done in our case.

22 We have three police forces, how can they not
23 know? We have the Native police force who should be
24 keeping us safe, protecting us, helping us, where is
25 this? I don't see it. I don't see it anywhere, I

1 don't see it in the police at all. And I'm so
2 afraid today, I'm afraid for our women, and our
3 children, our families. There's so much wrongs in
4 this case and there's nothing I can do about it.

5 And what's sad is my mother is going to be
6 known as this drunken Indian. She died because she
7 was drunk in this case and it's not the truth.

8 I pray for all those police officers, and I
9 know it's a hard job, I would never be a police
10 officer, and I know, and I pray, I pray so much that
11 they help people instead of us being afraid of them.

12 What happened to my mother is just one case,
13 can you imagine if we had the rest of the police
14 forces... uh, the police cases, are we all drunken
15 Indians? This is wrong. We are humans, we want to
16 be treated equally. Like I said, we're not here for
17 power, or fame, or anything, we're here for truth.

18 We don't have much in our life, we live on a
19 reserve, but I came here today asking for truth and
20 answers, and for the police to be more accountable,
21 and for families to get the police reports they
22 deserve to see. We need that.

23 And what happens now? What happened for the
24 past seventeen (17) years? The police are working.
25 Nothing. Still get a pay cheque every week. But

1 when accountability comes, they're not around. How
2 do we fix this? I don't know. But I also hope that
3 police officers, I know there's some good people out
4 there, I've seen a lot of good people, but I know
5 they have a hard time too, and I believe in my heart
6 that if they're having a hard time, they shouldn't
7 be on the force, they should stop and do something
8 where they will feel good in their heart.

9 I hope and pray, you know, for them. I know
10 it's hard, I know, I see it. You know, I've seen it
11 in the past seventeen (17) years where nobody wants
12 to talk to me. And yes, I'm mad. I'm very mad, I'm
13 very upset, I'm frustrated. I can scream, I can
14 talk loud.

15 But we need answers, and we can't leave this,
16 we can't let my mother be another drunken Indian
17 woman. I cannot let that happen anymore. It's been
18 hard, it's been long, and a lot of mistakes in this
19 police report. It says here:

20 « Le sergent Michel de la Sûreté du
21 Québec de Maniwaki est en charge de la
22 scène. »

23 How can anybody allow this to happen? Who is
24 the boss? Who is responsible? Is anybody
25 responsible for these police officers when they

1 send them out? A Captain of the police should know
2 and see the conflict of interest right away and not
3 send out any family members. We had our own police
4 force there, which they have jurisdiction. You
5 know, it's sad, I'm really disappointed. I'm
6 really hurt.

7 And I'm going to continue every day, for as
8 long as I live, to make sure that my mother didn't
9 die because she was drunk. My mother died because
10 she got hit by the police car. The Sûreté du
11 Québec police killed my mom.

12 I do this work because I don't want families
13 to go through what I've been going through. I
14 don't want my brothers and sisters to be crying
15 from this awful shady investigation of three police
16 forces. It's an embarrassment, not only to my
17 family but to everybody.

18 And if you want to leave it like this and say
19 my mother died because she was drunk and not
20 because she got hit by the car, that's going to be
21 okay, I'm going to be here to make sure that my
22 truth is said every day.

23 Every, every day, I mention their names. I
24 don't care. Nobody told me what I could do and
25 what I can't do with the police report. Nobody. I

1 couldn't even get it, and that is wrong. Families
2 have a right to see this police report. Is this
3 why they don't want families to see the report?
4 It's because it's done like this?

5 I have here Robert, Robert in front of me, I
6 have Michel, I have Aline, I have... I have Paul
7 McDougall, the cousin, Paul McDougall actually...
8 sorry, Paul was going to run for Chief, yeah, he
9 was running for Chief this year, you know, and it
10 hurt me to see him running for Chief when he did a
11 police report like this. How can he do a police
12 report like this and then try to take care of the
13 whole community? This is wrong. He left the scene
14 with his wife, to bring home his wife, then come
15 back to the scene. Has this ever been done before
16 by police officers to bring home their wife, then
17 come back to the scene and identify the person who
18 was killed?

19 Who was in charge of this, you know? It
20 doesn't make sense why they would send all these
21 people. Isn't there other police officers at the
22 Sûreté du Québec that are not family of the cop
23 that they could have sent to the scene? It is very
24 wrong.

25 But yes, I want, I would like... families need

1 help, you have to give us this, you have to help
2 us, we can't do this by ourselves. And I don't
3 want to see another family going through decades of
4 what I'm going through, the hurt, and the pain
5 every day, every year.

6 I demand every family get the police report.
7 And like what I found in the police report, like
8 the Montreal police don't know who the families
9 are, you know, like I knew the family of the cop
10 that killed my mother, I also know the cousin's
11 family, so... and I know that the Montreal police
12 probably don't know this, or whoever the
13 investigating police is, but... I don't know, it's
14 frustrating, it's very, very frustrating, even
15 seventeen (17) years later.

16 And all I want is the truth, nothing else.
17 Nothing else. Please, please, I'm begging you's,
18 they can just help us, help our families, don't do
19 this. We don't deserve this, we're human, we're
20 human beings.

21 This is my mother, Gladys Tolley. Beautiful.
22 Sixty-one (61) years old. Smiling. Six (6)
23 children. She had about maybe twenty (20) grand-
24 children when she passed, she probably has about
25 thirty, forty now. But she's beautiful, she didn't

1 deserve this.

2 I did ask Quebec for a public inquiry in two
3 zero zero four (2004) by myself, as Bridget Tolley.
4 And then, in two zero zero nine (2009), we also
5 asked for an independent investigation, but it was
6 the National Organizations, AFN, Native Women's
7 Association of Canada, Native Women of Quebec,
8 Amnesty, my reserve, they all wrote that letter to
9 Quebec demanding an investigation, an independent
10 investigation, in two zero zero nine (2009), but
11 that was refused too, so, that was the two... the
12 two letters that we sent to Quebec and we got
13 refused for an independent investigation and a
14 public inquiry.

15 So, this is why I wanted to go to the
16 Parliament, you know, because Quebec refused, and I
17 was going to try Canada. And I didn't get too far
18 with Canada, they always told me oh, it's Quebec,
19 it's Quebec, and every time I sent a letter to
20 Canada they referred it back to Quebec, so...

21 But still, I'm here every day, I'm looking for
22 justice for my mother and I hope this never happens
23 again to another family.

24 Meegwetch.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Meegwetch. Do you have questions, Me Crépeau?

2 **Me PAUL CRÉPEAU :**

3 No questions.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 No?

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Thank you, Mrs...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Me Miller?

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 ... Tolley.

12 **Me RAINBOW MILLER :**

13 A few questions, Mister Commissioner.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 You have questions?

16 **Me RAINBOW MILLER :**

17 Yes.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Okay. If you want to come forward?

20 **Me RAINBOW MILLER :**

21 Mrs. Tolley, I represent Quebec Native Women
22 Association. First of all, I want to thank you for
23 your testimony and for the courage you showed today
24 to come here and tell your truth. I just have a
25 few questions, not much.

1 My first question is on the Route 105 in
2 Kitigan Zibi, what is the speed limit?

3 **MME BRIDGET TOLLEY :**

4 At that time, it was ninety (90). Ninety kilometers
5 an hour (90 km/h).

6 **Me RAINBOW MILLER :**

7 Okay. I would also like to know, you said that you
8 have sent your report to the deontology?

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 Yes.

11 **Me RAINBOW MILLER :**

12 And when they gave you an answer, was it because of
13 the nature of the allegations or like the time had
14 elapsed?

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 No, it was the nature of the case.

17 **Me RAINBOW MILLER :**

18 Okay. And had you specified to them that you
19 considered that there was a conflict of interest?

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 No, no, no. I didn't know, you know, I had no
22 proof, nothing, when I had sent it.

23 **Me RAINBOW MILLER :**

24 Okay.

25 **MME BRIDGET TOLLEY :**

1 I was really hoping they were going to help me...

2 **Me RAINBOW MILLER :**

3 Um-hum.

4 **MME BRIDGET TOLLEY :**

5 ... and I thought that was their job to know this
6 stuff like this.

7 **Me RAINBOW MILLER :**

8 Um-hum.

9 **MME BRIDGET TOLLEY :**

10 But they sent it to me, I got it back two weeks
11 later, from the day I sent it, two weeks later, I
12 couldn't believe it. And... but...

13 **Me RAINBOW MILLER :**

14 Did anyone ever call you to ask you a little bit
15 more details or it was just they sent you a letter
16 and that's it?

17 **MME BRIDGET TOLLEY :**

18 Nothing. Nothing, nothing. I never really spoke to
19 anybody except the people that I went to see. I
20 really didn't speak to no police officers or... I
21 even tried to speak with the coroner, but he didn't
22 want to see me at all.

23 **Me RAINBOW MILLER :**

24 Um-hum. And have you ever tried, you know, to send
25 a letter to the SQ, or by an e-mail?

1 **MME BRIDGET TOLLEY :**

2 Well...

3 **Me RAINBOW MILLER :**

4 Or it was verbal, you were trying to make verbal
5 contacts?

6 **MME BRIDGET TOLLEY :**

7 Yes, I had met Robert briefly. It was a very, very
8 short meeting, but that was it.

9 **Me RAINBOW MILLER :**

10 Okay. And during this whole process, did you ever
11 receive either a phone call or a communication of
12 the Direction des normes professionnelles,
13 Professional norms of SQ?

14 **MME BRIDGET TOLLEY :**

15 No. No, I never spoke to anyone. I did send an
16 Access to information to all those organizations,
17 the SQ, the Kitigan Zibi police, and the Montreal
18 police, but like I said, every time I sent the
19 applica... or the papers, they all came back and
20 told me I was at the wrong place and I had to go
21 here, there, but...

22 **Me RAINBOW MILLER :**

23 And I... I understand you went into the media a
24 lot, because I just Googled your mother's name, I
25 could see there was tons of articles.

1 **MME BRIDGET TOLLEY :**

2 Yes.

3 **Me RAINBOW MILLER :**

4 Even after these articles where you say according
5 to you there was a conflict of interest, you never
6 received a phone call, or a letter from Direction
7 des normes professionnelles...

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 Nothing.

10 **Me RAINBOW MILLER :**

11 ... of SQ?

12 **MME BRIDGET TOLLEY :**

13 Nothing, nothing, nothing.

14 **Me RAINBOW MILLER :**

15 Okay. Those are my questions.

16 **MME BRIDGET TOLLEY :**

17 Thank you.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Maître...

20 **Me RAINBOW MILLER :**

21 Thank you.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Me Laganière, do you have questions?

24 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

25 No questions.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 No?

3 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

4 Thank you.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Me Boucher?

7 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

8 J'aurai pas de questions, Monsieur le Commissaire.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Non? O.K. Me Riendeau?

11 **Me VINCENT RIENDEAU :**

12 Aucune question, merci.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Me Coderre?

15 **Me DAVID CODERRE :**

16 Pour moi non plus.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bon. So, Mrs Tolley, now it's time for me to thank
19 you very much for sharing with us, sharing this
20 story, what happened in two thousand oh one (2001),
21 and what happened after, or what didn't happen
22 after.

23 **MME BRIDGET TOLLEY :**

24 Right.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 The difficulties you had to get the report, having
2 to get a lawyer to help you get the report, and pay
3 some... some amounts of money to get it. And I
4 understand that at the time it happened, nobody of
5 the family proceeded to the identification of your
6 mother, it was done by somebody else, not from the
7 family, and you heard nothing about it at the time,
8 neither your family.

9 Later, when you finally got the report, I
10 understand thirteen (13) months later...

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Um...

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 ... or something like...

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 ... let me see, in March of two zero zero three
17 (2003).

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Oh.

20 **MME BRIDGET TOLLEY :**

21 So that's...

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 And at that time you realized that many people of
24 the same family were involved?

25 **MME BRIDGET TOLLEY :**

1 Yes.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 The driver and four other members with the family?

4 **MME BRIDGET TOLLEY :**

5 Yes.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Plus a first cousin in Kitigan...

8 **MME BRIDGET TOLLEY :**

9 Yes.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 ... Zibi police force?

12 **MME BRIDGET TOLLEY :**

13 Yes.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 You were surprised at the time, the first time you
16 learned about that. You asked concerning this, got
17 no answer. And I understand that without more than
18 getting no information about what happened, except
19 that it was written in the coroner report on the
20 second paragraph, and in the report that she was an
21 Indian drunken, you felt sorry about that.

22 Pictures of the house were taken at the time,
23 searching for bottles without asking permission to
24 members of family.

25 **MME BRIDGET TOLLEY :**

1 Yes.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 And seventeen (17) years later, you got no
4 information from people involved in this, neither
5 from SQ, SPVM, or Kitigan Zibi police force.

6 **MME BRIDGET TOLLEY :**

7 Nothing.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 You received not only no information, but no
10 excuse, and no sympathy at all?

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 None, zero.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Yeah. And that's why you're sharing with us today?

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 Yes. And I just want to say thank you, meegwetch,
17 because you're the first person that I actually sit
18 down with to share my story, someone from Quebec,
19 the province of Quebec. It took seventeen (17)
20 years, it shouldn't take that long for people.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Um-hum. I hope that someday somebody from those
23 police forces will communicate with you or your
24 family to say something, express some sympathy. I
25 understand...

1 **MME BRIDGET TOLLEY :**

2 I hope and pray.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... that we can't get your mother back but...

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 No.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 ... with some sympathy, maybe it will be easier for
9 you and your family to continue in life. I...

10 **MME BRIDGET TOLLEY :**

11 Yes, but we need to have accountability for the
12 police...

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Hm.

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 And the way they investigate cases are really number
17 one. And communication with the families too is
18 very, very important, because we lose all the trust.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Yes, (inaudible).

21 **MME BRIDGET TOLLEY :**

22 I trust you more than I trust the police.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Hm.

25 **MME BRIDGET TOLLEY :**

1 I know it's... I'd rather talk to you, I feel safer
2 with you.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Hm.

5 **MME BRIDGET TOLLEY :**

6 And that's... that's hard.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 We understand that communication is very important
9 with families when people are... disappear, we are
10 searching for them, the family needs to get some...
11 some communications.

12 **MME BRIDGET TOLLEY :**

13 Yes.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 You talked about two girls disappearing from
16 Kitigan Zibi, I don't know about these cases but I
17 know it happened.

18 **MME BRIDGET TOLLEY :**

19 Yes.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 But I understand the family will like to know what's
22 going on, what's being done to help finding them.

23 So, I wish you the best.

24 **MME BRIDGET TOLLEY :**

25 Thank you.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 I wish you can go through that, you and your
3 family, your brother, and all the family. I want
4 to express to you and your family all the sympathy
5 we can. If nobody else did it, we will do it. And
6 I...

7 **MME BRIDGET TOLLEY :**

8 Meegwetch.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 ... wish you the best. Meegwetch. Thank you...

11 **MME BRIDGET TOLLEY :**

12 Meegwetch.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 ... for sharing with us.

15 **MME BRIDGET TOLLEY :**

16 Thank you so much.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Okay.

19 **MME BRIDGET TOLLEY :**

20 Thank you.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Now, we will adjourn until tomorrow morning, nine
23 o'clock (9h)?

24 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

25 Excusez-moi, Monsieur le Commissaire. Si c'est

1 possible de juste suspendre, j'aurais une petite
2 demande rapide dans un autre dossier à faire...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bon.

5 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

6 Merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, nous allons suspendre. We will suspend for
9 fifteen (15) minutes, and...

10 SUSPENSION

11 -----

12 REPRISE

13 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

14 La Commission reprend.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Oui, alors, Me Crépeau, je comprends qu'il y a...

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Me Boucher (inaudible)...

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Oui.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 ... passer la parole.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Me Boucher? Alors, je vous écoute.

25 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

1 Monsieur le Commissaire, plusieurs réponses aux
2 demandes de renseignements portant les numéros
3 DG-0149-A, DGP-0149-P et DG-0185-A seront transmis
4 incessamment aux participants et seront déposés
5 aussi en preuve devant la Commission d'enquête.

6 Nous avons une problématique relativement au
7 caviardage à l'intérieur de ce document-là, mais
8 pour respecter la procédure et aviser toutes les
9 parties, il faut quand même un certain délai imparti
10 dans les règles de procédures, et étant donné que
11 nous avons appris hier de la Commission qu'ils
12 voulaient qu'on respecte les règles de procédures et
13 que ce soit présenté devant vous, étant donné qu'on
14 a appris certaines informations additionnelles des
15 procureurs de la Commission aujourd'hui que... dont
16 je voulais faire état à mes autorités, je vous
17 demanderais de suspendre le dépôt qui est prévu de
18 ce jour de ces demandes-là sur le PSD pour nous
19 permettre de pouvoir déposer une requête formelle et
20 d'aller chercher aussi des instructions
21 additionnelles et supplémentaires relativement à
22 cette problématique-là.

23 Nous avons proposé aux procureurs de la
24 Commission, afin de ne pas retarder les travaux et
25 afin de permettre à toutes les parties de pouvoir

1 commencer à préparer le témoignage qui est dû la
2 semaine prochaine, nous avons proposé que le
3 caviardage qui est présent... qui a présentement
4 lieu, qui a été fait par la Commission, que la
5 documentation puisse être déposée sur le PSD mais
6 avec une annexe stipulant que c'est... l'accès est
7 uniquement aux procureurs de... des parties afin
8 justement de nous permettre d'aller un peu plus loin
9 dans notre démarche et de présenter une requête, et
10 d'éviter, le cas échéant, le préjudice que nous
11 tentons d'éviter présentement.

12 Mais... ça nous a été refusé par les procureurs
13 de la Commission, d'où ma demande de sursis, que ça
14 ne soit pas déposé afin de nous permettre de pouvoir
15 faire une requête en bonne et due forme, et de
16 pouvoir informer nos confrères et nos consœurs de
17 cette démarche-là, et que ça puisse être traité
18 devant vous le plus rapidement possible, Monsieur le
19 Commissaire.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Si je comprends bien, ce que vous me demandez c'est
22 d'ordonner un sursis de... concernant les DG 149-A,
23 149-B ou D? J'ai mal compris là.

24 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

25 149-P.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 P?

3 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 Euh... oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Et 185-A?

7 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Vous voudriez que ces informations-là sur le PSD
11 comportent une annexe à l'effet que les procureurs
12 ne peuvent les transmettre à personne d'autre? Ça
13 serait accessible seulement aux procureurs étant
14 donné que vous voulez présenter une requête qui
15 concerne je sais pas trop quoi encore, mais en tout
16 cas, on va voir.

17 Là-dessus, Me Crépeau, avez-vous des
18 commentaires?

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 Tout simplement vous indiquer que ces documents-là,
21 le projet, le premier projet de caviardage a été
22 envoyé au mois d'août, le onze (11) août, si je me
23 trompe pas, au Procureur général, et il y a eu des
24 discussions depuis ce temps-là. Hier soir, Me
25 Boucher a avisé le Procureur chef ici de la

1 Commission de son intention de discuter ou de
2 présenter une requête ce matin sur le sujet.

3 La chose c'est que l'audience dont... où on
4 utilisera ces documents-là est prévue pour mardi
5 prochain, le deux (2). On est à la limite de ce
6 qu'on peut... à la limite de ce qui est respectueux
7 des délais prévus dans notre... ou nos règles de
8 procédures.

9 Et en passant, il y a plusieurs participants
10 qui ne sont pas ici, qui ne sont pas au courant et
11 qui vont se faire envoyer des documents avec
12 lesquels ils pourront travailler partiellement ou
13 pas. C'est difficile. Ça nous met, nous, les
14 procureurs de la Commission, dans une discussion...
15 dans une situation où, au niveau du respect des
16 règles d'équité procédurale... moi je pense aux
17 autres participants qui sont pas ici, à qui on va
18 refuser de transmettre de l'informa... on va
19 transmettre de l'information en leur disant vous
20 pouvez pas en parler avec vos clients.

21 On parle de procès-verbaux, on parle de
22 rapports et de courriels échangés entre certains
23 policiers de la Sûreté du Québec, procès-verbaux de
24 réunions où des organismes publics qui sont sous le
25 regard de la Commission ont siégé. CIUSSS, les

1 Centres de santé, la Sûreté du Québec, et on nous
2 demande de caviarder ces documents-là alors que
3 c'est le rôle de la Commission de regarder qu'est-ce
4 que ces différents organismes-là n'ont pas fait.

5 Je vous le dis tout de suite, je pense,
6 Monsieur le Commissaire, qu'il y a lieu de
7 transmettre rapidement, on est à la limite, le plan,
8 et on en a informé Me Boucher, que ça devait être
9 envoyé à cinq heures (5h00) cet après-midi à tous
10 les participants pour qu'ils puissent se préparer.

11 Il faut pas oublier que les participants sont
12 tenus par des règles de confidentialité et que les
13 gens à qui ils transmettent ces documents-là, eux
14 autres aussi sont tenus à des règles de
15 confidentialité. C'est peut-être de manquer de
16 confiance dans ces engagements quand on dit que on
17 ne veut même pas que les procureurs puissent en
18 parler.

19 Je comprends que Me Boucher, elle, pour... a
20 déjà tous ces documents-là en main, elle peut se
21 préparer pour l'audience de mardi prochain, mais
22 qu'en est-il de Femmes Autochtones, qu'en est-il de
23 l'Assemblée des Premières Nations, du Grand Conseil
24 des Cris? Tous les gens qui ont démontré beaucoup
25 d'intérêt à suivre ces débats-là, et là, on leur dit

1 vous pourrez pas en parler avec vos clients pour
2 vous préparer pour cette audience-là de mardi
3 prochain où on va discuter du rôle de la Sûreté, des
4 organismes de santé et services sociaux dans cette
5 escouade-là qu'on a appelée "L'escouade du centre-
6 ville de Val-d'Or". Par la suite, on va parler du
7 PPCMA.

8 Alors, je pense que ça met tout le monde dans
9 une... position très difficile alors que ça fait
10 longtemps que cette question-là est sur la table.

11 Alors moi, je vous propose, Monsieur le
12 Commissaire, de rejeter cette demande-là de sursis
13 et de laisser les gens, les professionnels, agir en
14 fonction de leur serment puis de leur confidenti...
15 l'engagement de confidentialité qu'ils ont signé
16 ici.

17 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

18 Monsieur le Commissaire...

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Des choses à ajouter?

21 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

22 Oui. Si je peux me permettre, on a su...
23 j'attendais des réponses de la Commission, ça fait
24 plusieurs... j'ai relancé à plusieurs reprises, il y
25 avait des discussions avec la Procureur en chef,

1 Me Arpin, j'attendais une réponse parce que je
2 demandais des choses spécifiques relativement à la
3 justification du caviardage à l'intérieur même de
4 cette documentation-là, suivant des... suivant les
5 énoncés que nous avons faits, et je n'ai su que
6 hier de me référer et de faire une demande à vous,
7 sans qu'on m'indique le justificatif, sans qu'on
8 veuille m'en donner plus. On m'a donné un petit peu
9 d'informations aujourd'hui, mais je ne pouvais pas
10 le faire préalablement.

11 Et ce que je vous soumetts, Monsieur le
12 Commissaire, c'est que je vous offre une
13 alternative, nous sommes prêts à ce que les avocats
14 de la Commission, des participants l'ait, c'est
15 arrivé dans plusieurs dossiers depuis le début de la
16 Commission qu'on a eu ce type d'annexes-là et que je
17 ne pouvais pas communiquer avec mon client afin de
18 me préparer à l'audience.

19 Et je crois que la nature et le type de
20 documents qu'on vient d'énoncer, les avocats des
21 autres parties sont capables de faire une très
22 grande partie du travail en prenant connaissance de
23 cette documentation-là. Je ne crois pas que ça peut
24 causer un préjudice, puis comme je vous dis, on a de
25 l'information additionnelle, il va y avoir une

1 requête, ce sera débattu, mais le but ultime,
2 Monsieur le Commissaire, c'est qu'on puisse avancer
3 dans les travaux, mais qu'en même temps que les...
4 nos droits ne soient pas préjudiciables... ne soient
5 pas préjudiciés à l'avance.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Um-hum.

8 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

9 Parce qu'on veut vous présenter une requête et toute
10 l'enjeu du caviardage, Monsieur le Commissaire,
11 c'est quelque chose qui est latent depuis le début
12 de la Commission. Ça, c'est un cas très, très
13 précis. Donc, on vous demande, avec tout le
14 respect, de pouvoir faire notre travail et de
15 pouvoir s'assurer de la confidentialité de
16 l'information, et de pouvoir... de pouvoir faire
17 avancer les travaux.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Um-hum. Quelque chose à ajouter, Me Crépeau?

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Juste pour terminer, Monsieur le Commissaire. Il y
22 a... depuis plus d'un mois on demande à nos... au
23 Procureur général d'indiquer de quels privilèges il
24 est question ici et nous n'avons pas encore reçu
25 d'une réponse claire.

1 Ma collègue nous dit qu'elle veut comprendre,
2 je comprends peut-être sa position mais on ne parle
3 pas de privilèges en jeu.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Um-hum.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Et un jour, il faudra... il va falloir l'aborder,
8 c'est le mandat de la Commission d'aller voir ce qui
9 s'est passé dans les événements et c'est ce qu'on va
10 faire au cours du prochain mois, à trois étapes
11 différentes, où on aura à examiner qui a fait quoi,
12 puis comment, et surtout, demander pourquoi? Et ces
13 réponses-là se trouvent dans les documents qui
14 doivent être échangés avec les parties, puis qui
15 doivent se préparer à cette audience-là.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Bon...

18 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

19 Avec tout respect...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors...

22 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

23 ... aussi, Monsieur le Commissaire, j'aurais un
24 dernier commentaire. C'est qu'il y a quand même une
25 façon de faire ce qui avait été établi, un protocole

1 avec la Commission relativement à certaines... à
2 certaines informations qui n'étaient pas nommées.
3 Donc, dans cette optique-là, notamment les gens des
4 services publics, donc, je veux pas aller au fond de
5 ma requête, Monsieur le Commissaire, je vous demande
6 un sursis, parce qu'il y a...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Um-hum.

9 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

10 ... quand même tout un historique qui est reliée à
11 ça et on veut s'assurer que les droits ne soient
12 pas...

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Um-hum.

15 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

16 ... préjudiciés avant.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bon. Alors, si je comprends bien, les documents
19 dont il s'agit ont été transmis le onze (11) août et
20 avec le caviardage effectué selon ce que les
21 procureurs de la Commission ont décidé de faire à
22 l'époque, ç'a été transmis comme ça et ç'a pas
23 changé depuis le temps, si j'ai bien compris?

24 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

25 Nous on a offert une version, Monsieur le

1 Commissaire, avec une...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Non, je comprends que vous avez offert... une
4 version, mais là...

5 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Je rends ma décision, si ça vous fait rien. Alors,
9 vous avez offert une version mais les procureurs de
10 la Commission sont pas obligés d'accepter votre
11 version, et s'il y a désaccord entre les procureurs
12 des parties et des procureurs de la Commission,
13 bien, il y a une avenue, c'est de le soumettre au
14 Commissaire. Bon.

15 Alors évidemment, moi, j'ai... on m'informe
16 qu'il y aura une requête éventuellement et... et
17 aujourd'hui on demande un sursis pour que les
18 documents des trois DG en question, 149-A, 149-P
19 et...

20 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

21 C'est ça.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 185-A ne soient transmis aux procureurs des treize
24 (13) ou quatorze (14) participants, il y a un
25 intervenant aussi, qu'à condition que ça ne soit pas

1 divulgué à leurs clients ou les personnes avec qui
2 ils travaillent.

3 Ça va pas très bien pour préparer une audience
4 si les avocats se regardent dans le miroir et se
5 parlent à eux-mêmes alors qu'ils représentent des
6 gens. Les avocats représentent des groupes, des
7 associations, des communautés et, évidemment, ils
8 sont des représentants, ils ne sont pas la partie
9 elle-même, ça... il va de soi que pour préparer une
10 audience, bon, les avocats le font avec les clients
11 habituellement.

12 Maintenant, pourquoi je devrais prendre pour
13 acquis qu'il y a un risque de bris de
14 confidentialité si des gens avec qui les avocats,
15 qui eux-mêmes sont tenus à la confidentialité des
16 documents qui leur sont transmis, il y aurait un
17 risque que les clients avec qui ils vont préparer
18 l'audience, qui eux aussi doivent s'engager, je
19 pense c'est l'engagement B dans les règlements de la
20 Commission, si je me trompe pas, doivent signer cet
21 engagement-là, le respectent pas.

22 Et maintenant, sans savoir même quels sont les
23 éléments qui devraient être gardé confidentiels
24 éventuellement, parce qu'on va avoir une audience,
25 je comprends que votre requête va viser les... les

1 témoignages, ou les audiences, et la question de
2 savoir si les documents doivent être rendus publics
3 ou pas, hein? Parce que je comprends que c'est ça
4 qui va être visé.

5 Maintenant, pour le moment, on parle de
6 préparation des audiences qui commencent le deux (2)
7 octobre. C'est dans très peu de temps. Là-dessus,
8 il y a une fin de semaine d'ici là en plus. Alors
9 moi, je suis d'avis qu'il y a pas lieu de surseoir à
10 ça, des documents qui auraient pu faire l'objet de
11 contestation il y a bien longtemps. Je comprends
12 qu'il y a pu y avoir des pourparlers, mais les
13 échéances, on les connaît, le programme, le... la
14 planification des témoignages est connue depuis un
15 bon bout de temps.

16 Alors écoutez, j'ai pas l'intention d'ordonner
17 un sursis. J'espère que votre requête sera
18 présentée avant qu'on arrive aux témoignages, parce
19 que je suspendrai pas les témoignages, je tiens à
20 vous le dire d'avance. On est limités dans le
21 temps, les audiences doivent se terminer le quinze
22 (15) décembre. Le quatorze (14), je pense, le
23 vendredi quatorze (14) décembre. Il reste, en
24 comptant cette semaine, huit (8) semaines
25 d'audiences dans cette période-là, et là-dessus il y

1 a deux semaines au Nunavik. Et la fin de semaine
2 elle va se passer en voyageant de Kuujjuarapik à
3 Kuujjuaq. Alors, c'est très serré comme temps et il
4 faut fonctionner.

5 Alors, moi, je vois aucune raison qui
6 justifierait d'ordonner un sursis, alors, c'est
7 pourquoi la demande est rejetée. Voilà.

8 Alors, nous allons ajourner à demain matin,
9 neuf heures (9h00).

10 FIN DE L'AUDIENCE

11 -----

12
13 I, the undersigned, **Monique J. Le Clerc**,
14 Bilingual Official Court Reporter, (289490-4)
15 hereby certify under my Oath of Office, that the
16 preceding pages are a true and faithful transcript
17 of the recordings supplied, done totally out of my
18 control and to the best of my ability and
19 knowledge, and in accordance with the quality of
20 said recordings. The whole in accordance with the
21 law.

22

23

24

AND I HAVE SIGNED:

25

26

27



28

29

30

MONIQUE J. LE CLERC, o.c.r.

31

Official Court Reporter